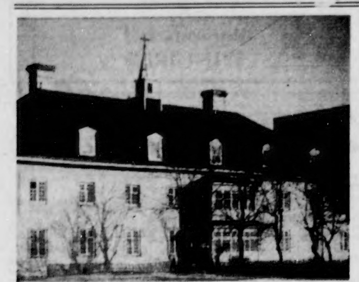
LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE
Vol. 4[illegible]
ST-BONIFACE, VENDREDI 13 DECEMBRE 1957
PRIX: SEPT CENTS



On voit sur cette photo la plus ancienne maison de l'Ouest qui soit encore habitée. Cette résidence en chêne, de 100 pieds par 40, fut construite en 1845, peu de temps après l'arrivée des Soeurs Grises dans la région de la Rivière Rouge. Ces dernières années, elle servait encore comme noviciat. Lorsque M. l'abbé A. d'Eschambault, président de la Société Historique, apprit que les religieuses songeaient à détruire cet édifice vénérable, il obtint la permission de le faire transporter à l'angle des rues Taché et Despins et de le transformer en musée. Le conseil de ville de St-Boniface a cependant fait savoir que cet endroit est déjà réservé pour l'élargissement de la rue Taché, mais il a formé un comité spécial qui discutera avec les membres de la Société Historique le sujet d'une autre location pour le musée en question. (Cliché Tribune)

D'autres hongrois seront bientôt reçus au Canada

GENEVE — Le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés annonce qu'il a été officiellement informé par le gouvernement canadien que ce dernier pays était prêt à accueillir un nombre supplémentaire de réfugiés hongrois se trouvant en Yougoslavie. Ce nombre s'élève à 700 réfugiés, dont 300 ayant déjà des répondants au Canada.

Une mission de sélection canadienne va se rendre en Yougoslavie ce mois-ci. Une fois que le choix aura été fait, le gouvernement canadien, par l'entremise du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes, préparera le départ de ces réfugiés, qui s'effectuera probablement à la fin de décembre 1957 ou au début de janvier 1958.

Rôle du Canada

Le Canada a déjà accueilli plus de mille réfugiés hongrois se trouvant en Yougoslavie et quelque 24,500 se trouvant en Autriche. De plus, un nombre important de réfugiés hongrois en provenance de pays européens de second asile, tels que la France, l'Italie, le Royaume-Uni, ont été également accueillis par ce pays, portant le total général à plus de 36,000 réfugiés. Ce total représente, jusqu'à ce jour le nombre le plus élevé de réfugiés hongrois acceptés par un seul pays.

Le Canada a également fait un don de $676,843 en réponse à l'appel lancé en faveur des réfugiés hongrois par le secrétaire général des Nations unies et le Haut commissaire pour les réfugiés.

Message du pape

CITE DU VATICAN — On annonce officiellement que le message que le pape adresse tous les ans au monde catholique à la veille de Noël, de la salle du Consistoire, en présence du Sacré Collège, sera avancé à la matinée du 22 décembre.

Club des 200

Nos écoles paroissiales

Précieux-Sang, Ste-Marie et St-Eugène: trois paroisses canadiennes-françaises qui ont à entretenir de leurs propres dollars leurs écoles, afin de protéger la foi et la langue de leurs enfants . . .

Par ailleurs, ceux des nôtres qui sont groupés en fortes agglomérations dans nos belles paroisses canadiennes-françaises ont le privilège depuis 1916 de pouvoir faire donner gratuitement une instruction catholique et française à leurs enfants. Ce privilège est dû entièrement aux démarches de l'Association d'Education.

S'il est vrai qu'il existe un esprit de solidarité chez les Canadiens français au Manitoba, au nom de la charité la plus élémentaire, ne serait-il pas dans l'ordre que ces paroisses florissantes viennent au secours de nos écoles paroissiales qui se débattent pour survivre? Le Conseil de la Vie Française en Amérique donnait l'exemple récemment en versant un montant de $2,000 pour l'oeuvre de l'enseignement du français dans les trois écoles paroissiales mentionnées ci-haut.

Il est vrai que ce serait difficile, dans les circonstances, pour les Franco-Manitobains de venir en aide directement. On peut y parvenir indirectement en soutenant généreusement l'Association d'Education qui a le devoir de s'intéresser particulièrement à ces écoles paroissiales moins fortunées, ainsi qu'à ceux qui y enseignent plus par dévouement que par recherche d'un salaire élevé. Si le Club des 200 avait plus de 200 membres, il y aurait moyen de faire beaucoup plus dans ce domaine.

HUITIEME LISTE

R. P. Georges Ramaekers, S.J., St-Boniface	$25
M. Louis-J. Marcoux, Lorette	25
M. l'abbé J.-Albert Brunet, St-Adolphe	25
Me Laurier-A. Régnier, Précieux-Sang, St-Boniface	25
M. Lucien Daoust, St-Boniface	25
Cercle Ouvrier St-Joseph, St-Boniface	25
Succession de Pierre Lacerte, St-Boniface	25

MEMBRES INSCRITS A DATE: 106.

AVIS

Le dernier numéro de ce journal pour l'année courante sera publié la semaine prochaine, en date du 20 décembre.

Il n'y aura donc pas de journal en date du 27 décembre, c'est-à-dire pendant la semaine de Noël.

Le premier numéro de la nouvelle année paraitra le 3 janvier 1958.

CONCOURS DU DRAPEAU

Voici les noms des gagnantes du concours organisé par "Le Coin des Jeunes" en vue de trouver un dessin de drapeau canadien:

Prix de $5

☆ ☆ ☆

Grades 1-4
Denise GAY
Ecole Marion, St-Boniface

☆ ☆ ☆

Grades 5-8
Irène GERVAIS
Ecole Marion, St-Boniface

☆ ☆ ☆

Grades 9-12
Ida LECLAIR
Institut Collégial St-Joseph St-Boniface

☆ ☆ ☆

Prix spécial
Solange BARIL
Ecole Prud'homme, Prud'homme, Sask.

Les 220 jeunes qui ont pris part à ce concours ont manifesté tellement de connaissances historiques et de goût artistique que le choix définitif a été très difficile. Les photographies des gagnantes paraîtront la semaine prochaine.

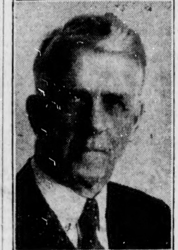
Un pipe-line pour le vin en Suisse

LAUSANNE — Les expériences réalisées en Suisse dans le transport du lait par canalisations souterraines en polyéthylène ont été favorables. C'est pourquoi une importante maison suisse du commerce des vins des bords du lac Léman a installé un pipe-line du même genre, reliant ses caves modernes à celles des viticulteurs, dans la région productrice.

Il s'agit d'une canalisation de 1,200 mètres de longueur avec une différence de niveau d'une trentaine de mètres, devant permettre d'écouler une récolte annuelle de 700,000 à un million de litres.

Le vin, coulant à la vitesse de 1 mètre par seconde, quitte à maturité la cave des viticulteurs pour parvenir directement au département de mise en bouteilles dans la cave réceptrice. Ce pipe-line, installé le printemps dernier, permet d'économiser des frais de transport, sans altérer la qualité du vin. Il pourra être amorti en cinq ans.

Cette expérience est une contribution à la rationalisation de l'exploitation dans une branche où la compression des frais est aussi nécessaire que difficile à réaliser.



M. Roland Fairbanks McWilliams, qui a occupé le poste de lieutenant gouverneur du Manitoba de 1940 à 1953, est décédé le lundi 9 décembre, à l'hôpital Général de Winnipeg, à l'âge de 83 ans.

Il était devenu le 13e lieutenant gouverneur du Manitoba, le 1er novembre 1940, succédant à feu l'hon. W. J. Tupper, et s'était retiré le 1er août 1953. M. McWilliams avait été auparavant un avocat de grande réputation.

On voit sur cette photo le groupe des jeunes et dévoués propagandistes qui semblent tout fiers d'avoir fait entrer **La Liberté et le Patriote** dans 76 autres foyers canadiens-français de Winnipeg. Aux deux extrémités de la photo se trouvent les **RR. PP. C. Lafrenière** (à gauche), O.M.I., curé de la paroisse du Sacré-Coeur, et **D. Ruest**, O.M.I., l'un des vicaires; au centre, la **Rév. Sr Maximilla**, supérieure de l'école paroissiale. Félicitations et remerciements à ces jeunes et aux organisateurs du grand concours d'abonnements. (Photo Gene Gauthier)

Les changements fiscaux proposés par M. Fleming

OTTAWA — Voici un résumé des changements fiscaux proposés:

Impôt sur le revenu des particuliers

(A compter du 1er janvier 1958)

a) L'exemption personnelle à l'égard des personnes à charge sera augmentée de $100, c'est-à-dire que l'exemption des enfants ayant droit aux allocations familiales sera portée de $150 à $250 et que l'exemption pour les autres enfants (et autres personnes) à charge passera de $400 à $500. Les exemptions de base, personnelles et de personne mariée, restent au même niveau, soit $1,000 et $2,000 respectivement.

Grâce à ce changement, environ 100,000 contribuables actuels cesseront de payer l'impôt sur le revenu et 1,750,000 autres profiteront d'un dégrèvement appréciable.

Pour une année entière, la réduction fiscale globale représentera environ $60 millions. Pour la présente année financière, la diminution de recettes sera d'environ sept millions de dollars.

b) Le taux d'imposition à l'égard de la première tranche de $1,000 de revenu imposable sera réduit de 13 à 11 p. 100; à l'égard de la deuxième tranche de $1,000, la réduction sera de 15 p. 100 à 14 p. 100. Ce changement profitera à tous les contribuables (environ 4,500,000).

70 p. 100 de tous les contribuables ont un revenu imposable (c'est-à-dire après défalcation de toutes les exemptions) de moins de $2,000.

Ceux dont le revenu imposable est inférieur à $1,000 bénéficieront d'une réduction de 15 p. 100; ceux dont le revenu imposable entre dans la deuxième catégorie bénéficieront d'une réduction de 11 p. 100.

Sous cette rubrique, quiconque a un revenu imposable supérieur à $2,000 bénéficiera d'une réduction de $30.

Le total de la réduction des impôts à ce titre est de 86 millions pour une année entière, et la réduction du revenu de l'année financière en cours sera d'environ $10 millions.

Impôt sur le revenu des sociétés

(A compter du 1er janvier 1958)

A l'heure actuelle, le taux de l'impôt est de 10 p. 100 sur la première tranche de $20,000 du revenu imposable et de 47 p. 100 sur tous les bénéfices supérieurs à $20,000. Ce chiffre de $20,000 est maintenant porté à $25,000. A l'heure actuelle, une société réalisant $25,000 de bénéfices paie $6,350 d'impôts. En vertu des nouvelles dispositions, le contribuable dont les revenus sont supérieurs à $25,000 bénéficiera, effectivement, d'une réduction uniforme de $1,350.

Cette modification coûtera au trésor $12 millions pour une année entière, et environ un million de dollars pour l'année financière en cours.

Taxe sur les automobiles

(A compter du 7 décembre 1957)

La taxe d'accise spéciale sur les voitures automobiles est réduite de 10 p. 100 à 7½ p. 100. Cette réduction coûtera à l'état 20 millions de dollars pour une année entière et 8 millions de dollars pour la présente année financière.

C'est le fabricant ou l'importateur qui paie cette taxe, mais les dépositaires et les distributeurs seront remboursés du montant de cette réduction à l'égard des voitures neuves qu'ils ont en magasin.

Divers

a) Le ministre a fait part de son intention de modifier l'impôt sur le revenu de telle sorte qu'un ouvrier du bâtiment qui est obligé de vivre loin de chez lui n'ait pas à payer d'impôt sur les montants que lui verse son employeur en couverture de frais encourus par l'ouvrier pendant qu'il est éloigné de chez lui, à condition qu'il maintienne un foyer où il fait vivre sa femme ou d'autres personnes à sa charge.

b) Le ministre a également annoncé qu'à la prochaine session il modifiera une anomalie de l'impôt sur le revenu des sociétés de façon qu'il soit désormais clairement entendu que les sociétés ontariennes (l'Ontario imposant et percevant actuellement son propre impôt sur les sociétés) ne sauraient profiter d'un dégrèvement en ce qui concerne l'impôt fédéral au titre des bénéfices réalisés par elles en 1956 et à l'égard desquels elles ne paient aucun impôt à l'Ontario.

Sommaire financier

Diminutions de l'impôt (en millions): pour l'année complète et, entre parenthèses, l'année financière en cours: Impôts sur le revenu des sociétés $12 ($1); impôt sur le revenu des particuliers $146 ($17); taxe d'accise spéciale $20 ($8); totaux $178 ($26).

L'excédent budgétaire prévu, antérieurement aux modifications fiscales, étant de 106 millions pour l'année se terminant le 31 mars 1958, le nouvel excédent prévu sera par conséquent, compte tenu des modifications, de $80 millions.

Le parc Cartier-Brébeuf devient propriété fédérale

QUEBEC — Conformément à une promesse que le premier ministre du Canada avait faite, le 8 septembre dernier, lors des fêtes mémorables organisées par la Société St-Jean-Baptiste pour marquer le quatrième centenaire de la mort de Jacques Cartier, le gouvernement canadien a décidé d'acquérir de la ville de Québec le parc Cartier-Brébeuf pour en faire un site national.

Document officiel

L'annonce en a été faite ici par l'hon. George Hees, ministre des Transports et Communications, qui remplaçait le très hon. John Diefenbaker, comme orateur principal au banquet de clôture du congrès de fondation de l'Association des jeunes progressistes conservateurs de l'est du Québec.

Un peu plus tôt, dans l'après-midi, M. Hees avait d'ailleurs signé à l'hôtel de ville le document officiel transférant la propriété du parc Cartier-Brébeuf au gouvernement fédéral.

Site historique

Le parc Cartier-Brébeuf, situé en bordure de la rivière St-Charles dans le comté de Québec-est, celui-là même que représente aux Communes le très hon. Louis St-Laurent, ancien premier ministre du Canada, est un parc chargé d'histoire. C'est là que Cartier, lors de son voyage de 1535, passa l'hiver avec ses marins. Un grand nombre de ceux-ci avaient contracté le scorbut.

Première messe

La Société St-Jean-Baptiste avait exprimé le désir que ce terrain devint parc national depuis 1886. C'est d'ailleurs cette même société qui a vu à faire ériger sur ce site, en 1889, le monument de Cartier qu'on y trouve encore. Le monument s'élève à l'endroit même où Cartier aurait érigé sa croix en s'y installant pour passer l'hiver.

Quant au nom conjoint de Brébeuf donné au parc, il a son origine dans le fait que c'est à cet endroit que le Père Brébeuf aurait dit sa première messe en territoire canadien.

Démenti apporté à Krouchtchev par le journal du Vatican

VATICAN — L'**Osservatore Romano** consacre un long article aux déclarations que M. Krouchtchev a faites récemment à un éditeur américain pour dire notamment qu'en URSS l'Eglise est séparée de l'Etat et que le clergé n'est dérangé en rien dans son action, s'il n'intervient pas dans la vie politique de l'Etat.

"A quarante ans de distance de la révolution bolchévique, écrit le journal, l'Eglise dissidente russe se trouve placée à l'égard de l'Etat dans une situation semblable, sous maints aspects, à celle que lui avait imposée le tsarisme. L'Eglise orthodoxe et les autres communautés religieuses, qu'elles le veuillent on non, doivent fournir leur apport actif à l'action du communisme en Russie et dans le monde. On ne veut pas séparer la religion de la politique, mais l'asservir à la politique communiste."

Le journal conclut en disant que les déclarations du secrétaire du parti communiste russe ne sont qu'une répétition de toutes celles qui, depuis le début de la révolution, ont été faites en URSS. "La réalité, une réalité dramatique, ajoute le journal, est toute autre et elle dure malgré l'adhésion verbale de Moscou aux principes de la charte des Nations unies à certaines normes des traités de paix. Cela prouve bien le "respect du communisme pour la parole donnée et les engagements librement consentis".

M. l'abbé Maurice Pierquin est décédé après 50 ans de ministère au Manitoba

LAURIER — Les funérailles de M. l'abbé Maurice Pierquin, ancien curé de Laurier et de Grande-Clairière, ont eu lieu à Laurier le vendredi matin 13 décembre. S. Exc. Mgr Philip F. Pocock, archevêque de Winnipeg, a chanté le service. L'inhumation se fit dans le cimetière local.

Le défunt s'était retiré du ministère actif au mois de septembre 1952 et vivait en retraite à Laurier où il avait été curé depuis le mois de mai 1928. Français d'origine il a été considéré comme un des chefs de la colonie française du Manitoba et il fut souvent l'orateur principal lors des réunions patriotiques et littéraires de ses compatriotes.

Vocation "tardive"

M. l'abbé Pierquin est né dans la paroisse St-Maurice de Reims, en France, le 7 décembre 1880, du mariage de Paul Pierquin avec Adèle Lambert. Il fit ses études aux écoles de l'endroit et au collège de Reims et se destina à la carrière de médecin. Il a confié à M. Donatien Frémont, historien bien connu, que l'appel à la vocation sacerdotale lui est venue en premier lieu des lèvres de S. Exc. Mgr Adélard Langevin, O.M.I., lors d'une rencontre fortuite à l'occasion d'un pèlerinage en Terre Sainte. Après ses études théologiques au séminaire de Reims, il fut ordonné prêtre par Mgr Langevin, à Ste-Rose-duLac, Manitoba, le 17 juillet 1906. Au mois d'avril de l'année suivante, il fut nommé à St-Daniel, autrefois une mission prospère de la colonie de Fannystelle. Une épidémie de fièvre scarlatine en 1892 avait cependant porté un coup mortel aux espoirs de la paroisse naissante et le travail y manqua pour un prêtre à plein temps. A partir du mois d'avril 1909, il commença à dire la messe à Haywood, deux fois par mois, et il y fixa sa demeure en 1911 pour aider les fidèles à organiser cette paroisse.

Dans la suite ce prêtre n'a connu que deux champs d'apostolat, la paroisse de Grande-Clairière où il fut nommé curé à la fin de l'année 1911 et celle

(Suite à la septième page)

La photo représente **S. S. le pape Pie XII** s'entretenant avec des membres du Congrès International de l'Anesthésique à la cité vaticane. Dans un discours spécial prononcé en français, le pape répondit à trois questions qui lui furent soumises par le Dr Bruno Haid, chef de la section d'anesthésie de la clinique chirurgicale de l'Université d'Innsbruck. Les questions se rapportaient toutes au problème de la ranimation et les aspects moraux de la respiration artificielle. Parmi les délégués, réunis à l'Institut Mendel de Rome et venus de 12 pays différents, l'on remarquait le professeur H. Beecher, des Etats-Unis, et le Dr Paul Niehans, de Suisse, qui traita le pape durant sa grave maladie il y a deux ans. (NC)

Les Chevaliers de Colomb ont donné 300 chopines de leur sang en 1957

Récemment, des Chevaliers de Colomb de sept conseils du Grand-Winnipeg répondaient à l'appel de la Croix-Rouge et donnaient 172 chopines de leur sang. Il y a 6 mois, ils avaient donné presque autant, ce qui porte leur total pour l'année 1957 à 300 chopines. Les responsables de la Croix-Rouge disent que c'est là la plus forte contribution fournie, au Manitoba, par une organisation ou un groupe se présentant à une clinique de donneurs de sang.

10e donation

Parmi ces Chevaliers généreux, plusieurs en étaient à leur 10e donation en 5 ans, soit depuis que ces cliniques sont organisées au Manitoba. Ils ont manifesté ainsi, de façon concrète, leur véritable esprit de fraternité humaine. Et ils invitent les autres par leur exemple à imiter ce geste de générosité.

Voici les noms des conseils qui ont participé à la dernière clinique, ainsi que le montant de leur contribution: les conseils St-Boniface, 41, Norwood, 40, Goulet, 33, East Kildonan, 21, Winnipeg, 21, St-Josaphat, 9, et Transcona, 7.

8,000 délinquants de moins de 15 ans au pays

OTTAWA — Le Bureau fédéral de la statistique rapporte que le nombre des mineurs délinquants, dont l'âge était inférieur à 15 ans, s'est chiffré par 8,238 l'année dernière à travers le Canada au regard de 6,542, l'année précédente.

Par ailleurs, le nombre de ceux qui ont comparu devant les Cours du bien-être social est passé de 7,582 à 9,334.

Cette hausse est partiellement attribuable à une amélioration dans la présentation des rapports de certains tribunaux précise le Bureau.

Ces statistiques ne reflètent pas uniquement la fréquence des délits, mais elles soulignent également le comportement de la société et l'action de la police à l'égard de ce problème.

L'année dernière, le nombre des mineurs qui ont été traduits devant les tribunaux s'est chiffré par 10,315. De ce nombre, 8,985 ont été reconnus comme mineurs délinquants contre 7,025, en 1955.

Récidivistes

Près de huit pour cent d'entre eux étaient des récidivistes. La police a porté 8,650 plaintes, ou 83.9 pour cent du total des causes soumises aux tribunaux, tandis que 3.9 pour cent des cas ont été étudiés à la demande des parents. Le reste est l'oeuvre des délégués à la liberté surveillée, des professeurs, des oeuvres de bien-être social et autres.

Des 8,985 mineurs délinquants, il y avait 7,968 garçons et 1,017 filles.

Même si les statistiques s'appliquent à tous les mineurs délinquants, dont l'âge varie de 7 à 15 ans, la grande partie se recrutait, tant chez les garçons que les filles, chez les adolescents âgés de 13 à 15 ans.

Mise en déficit du gouvernement, selon l'hon. Walter Harris

LONDON, Ont. — L'ancien ministre des Finances du gouvernement libéral, l'hon. Walter Harris, a déclaré que les conservateurs vont "mettre le gouvernement en déficit" avant la fin de l'année financière s'ils poursuivent leur politique de dépenses et de réduction des taxes.

M. Harris a dit en s'adressant aux étudiants de l'Université Western Ontario: "Si M. Diefenbaker veut équilibrer son budget, il devra réduire appréciablement les dépenses. En se fondant sur ses dépenses actuelles, le total des déboursés pour l'année excéderait de plus de $400,000,000 les prévisions faites, le printemps dernier, par le gouvernement libéral."

Problème du mariage mixte à Jérusalem

JERUSALEM — Dans les milieux chrétiens d'Israël, on s'est montré vivement ému de l'insistance avec laquelle le grand rabbinat réclamerait la conversion au judaïsme des femmes non-juives, et notamment chrétiennes, mariées avec des immigrants juifs. Cette émotion s'est encore accrue à la suite de l'"affaire Steinberg", où il s'agirait d'un jeune enfant de cinq ans né de mère chrétienne et de père juif et auquel la sépulture religieuse juive a été refusée du fait qu'il n'avait pas été circoncis à sa naissance et que sa mère n'avait pas embrassé la religion mosaïque. Cette affaire a d'ailleurs suscité également de l'émotion dans les milieux de gauche israëliens qui ont demandé qu'un débat général s'ouvre à ce sujet au parlement.

La Fondation Ford accorde un octroi aux Jésuites d'Irak

BAGDAD — La Fondation Ford a consenti un octroi de $400,000 aux RR. PP. Jésuites pour la construction des pavillons de l'Université Al-Hikma, fondée il y a un an à Bagdad et qui a été établie provisoirement au Collège des RR. PP. Jésuites. Les travaux d'érection commenceront bientôt sur un terrain qui a été octroyé par le gouvernement iraquien.

SUDBURY — L'Ontario a pour la première fois un poste de radio dont les émissions sont toutes en français. Ce poste, CFBR-Sudbury, a commencé à diffuser le 8 décembre.

Fermeture d'une école dans l'unité de Dauphin

(Spécial)

DAUPHIN — L'école du village de Valley River sera fermée après Noël. La commission scolaire locale de ce village, qui est situé à 10 milles au nord-ouest de Dauphin, a été avertie dans ce sens par la commission de la grande unité de Dauphin-Ochre River.

L'école en question sera fermée en conformité de l'acte scolaire qui établit à 7 le nombre minimum des élèves dans une école publique. A l'heure actuelle, il s'y trouve cinq élèves. Il y avait 10 élèves au commencement de l'année scolaire, mais la commission de la grande unité exerce depuis quelque temps le pouvoir dont elle dispose d'indiquer l'école que les élèves doivent fréquenter et ainsi cinq élèves de l'école en question ont été dirigés peu à peu vers d'autres établissements de la région.

Fermetures rares

L'avertissement qui a été transmis à la commission locale suit de près les récentes sessions publiques de la commission d'enquête sur l'éducation dans la province au cours desquelles la question de la fermeture des petites écoles a embarrassé un représentant de la grande unité de Dauphin-Ochre River. Ce dernier a admis que l'on avait fermé peu (aucune) d'écoles dans cette grande unité scolaire jusqu'à date, ce qui pouvait indiquer la timidité des autorités ou bien, comme l'a suggéré M. MacFarlane, l'excellence des écoles.

A l'école de Valley River, on enseigne la religion régulièrement et on manifeste de l'estime pour les origines ethniques des élèves. La menace de fermeture inquiète les parents davantage dans ces circonstances. On s'attend qu'une pétition de leur part parvienne au ministère d'Education de la province sous peu.

La grande unité de Dauphin-Ochre River, qui comprend l'enseignement secondaire et l'enseignement élémentaire, a été établie le 1er janvier 1947. Les champions de ce genre d'organisation scolaire la proposent comme type du système qu'ils prônent pour toute la province.



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — **Canada:** 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à:
LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Suggestion aux centres ruraux en quête d'industries nouvelles

Le Manitoba pourrait avoir au moins quatre nouvelles industries de préparation de la volaille, à cause de la demande croissante au Canada de volailles apprêtées.

Cette conclusion terminait un rapport de 28 pages publié le 29 novembre par l'hon. F. L. Jobin, ministre de l'Industrie et du Commerce. Ce rapport résumait une étude de six mois entreprise pour le département par Arthur D. Little, Inc., de Massachusetts, une importante maison d'experts industriels.

L'étude indique que la volaille éviscérée (prête à cuire) gagne rapidement les faveurs du consommateur canadien et se substitue vite à la volaille apprêtée de New-York. Elle note qu'au Canada la consommation de poulets et de dindons par personne augmente et qu'en 1960 le montant total de poulets et dindons consommés sera de 51 pour cent plus élevés qu'en 1955.

Le rapport contient une revue générale des méthodes de préparation de la volaille dans les industries modernes et décrit l'équipement nécessaire pour une industrie (1) de tuerie, (2) de tuerie et d'éviscération et (3) de tuerie, d'éviscération et de congélation. Des plans pour chacune de ces opérations sont insérés avec l'estimation du coût de l'équipement requis pour la préparation et la réfrigération.

M. Jobin a dit que ce rapport devrait être utile en particulier aux centres ruraux du Manitoba en quête d'industries nouvelles. Il dit que le placement n'est pas très élevé et que c'est le genre d'industrie où les commerçants locaux peuvent se joindre aux fermiers et réunir ensemble les fonds nécessaires. "Nous serions bien désappointé, a dit le ministre, si ce rapport n'aboutit pas à la formation de trois ou quatre industries de préparation de la volaille, d'ici deux ans".

Il ajouta que les intéressés peuvent se procurer des copies du rapport à son bureau.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 15 janvier 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR REPARATION DE QUAI-BRISE-LAMES, SYLVAN LAKE (ALTA)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau du directeur régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), et aux bureaux de poste de Calgary, Lethbridge, Wetaskiwin et Sylvan Lake (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef (P. & R.) ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional à Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $20.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 2 décembre 1957.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur leur enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE CASES POSTALES A SERRURE POUR LE GOUVERNEMENT FEDERAL PAR TOUT LE CANADA", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 15 janvier 1958.

On peut se procurer des formules de soumission et les cahiers des charges en s'adressant au chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.), au préposé aux achats et aux approvisionnements, ministère des Travaux publics, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.), au préposé aux achats et aux approvisionnements, 1659, avenue Delorimier, Montréal (P. Q.), à l'architecte régional, ministère des Travaux publics, case postale H-231, Buckmaster's Field, St-Jean (T.-N.), à l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice public fédéral, Halifax (N.-E.), à l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg 1 (Man.), au directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, case postale 488, Edmonton (Alta), et à l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 3 décembre 1957.

Les principaux pays qui envoient des missionnaires

BRUXELLES — Une étude faite en Belgique révèle les principaux pays qui ont délégué des missionnaires dans les territoires qui dépendent de la Sacrée congrégation de la Propagation de la Foi. Ce sont l'Irlande avec 7,000 missionnaires, un pour 457 habitants; la Hollande, 7,065, un pour 566 habitants; la Belgique, 8,000 ou un pour 1,050 Belges; le Canada, 3,900, un pour 1,116 de population; la France, 15,000, un pour 2,330 Français; l'Italie, 7,800, un pour 6,084 Italiens.

Vient de paraître

NOUVEAUX "Classiques Canadiens"

Lancée l'an dernier avec Champlain, Crémazie, Frontenac et Saint-Denys-Garneau, la collection "Classiques Canadiens" vient de s'enrichir de quatre nouveaux titres consacrés à Nérée Beauchemin, Thomas Chapais, Paul Le Jeune, S.J., et Jules Fournier.

C'est M. Clément Marchand qui s'est chargé de présenter Nérée Beauchemin. Grâce à une introduction et à un choix de textes fort judicieux, il met en relief les principaux traits du barde trifluvien qui fut un des premiers à s'affranchir du conformisme didactique de nos poètes et donna à sa poésie une perfection que l'on ne trouve chez aucun poète de son époque.

Présenté par Jean-Charles Bonenfant, Thomas Chapais est étudié sous trois angles: le journaliste, l'orateur et l'historien. Comme ceux des autres "Classiques", les extraits de ses oeuvres sont précédés d'une introduction qui recrée l'ambiance dans laquelle il écrivit ses articles de journaux ou ses études ou prononça ses discours.

Avec Paul Le Jeune, S.J., le R. P. Léon Pouliot, S.J., — à qui nous devons une remarquable étude sur les Relations — nous fait remonter aux débuts de la colonie. Après avoir rappelé les circonstances qui amenèrent le Père Le Jeune à écrire les Relations, il expose de façon fort claire le contenu des Relations et leur destination. Les extraits qu'il en donne permettent de mieux connaître les peuples qui habitaient alors le Canada, les multiples problèmes auxquels les nouveaux colons avaient à faire face et les merveilleux résultats de l'apostolat missionnaire.

Quant à Jules Fournier, nul n'était mieux qualifié pour le présenter qu'Adrien Thério qui s'est déjà signalé par son "Jules Fournier, journaliste de combat".

Nérée Beauchemin — Thomas Chapais — Paul Le Jeune, S.J. — Jules Fournier (collection "Les Classiques Canadiens"), 96 pages — format livre de poche. En vente dans toutes les librairies et aux Editions Fides, 135, avenue Provencher, St-Boniface, Man., au prix de $0.60 chacun (par la poste $0.65).

Confrérie de la Doctrine Chrétienne et les clubs d'études

SASKATOON — Comme projet cette année, la Confrérie Chrétienne organisait des clubs d'études pour les instituteurs de religion, tant laïques que religieux, dans six régions différentes du diocèse. Ces réunions, au nombre de quatre dans chaque district, ont pour but de favoriser le bien-être spirituel de l'instituteur individuel, l'encouragement mutuel parmi ces personnes dévouées, une idée plus noble de la vocation de l'instituteur catholique, et aussi de les aider à devenir non seulement excellents instituteurs, mais les meilleurs dispensateurs de l'instruction religieuse dans le diocèse.

Chaque région avait sa réunion initiale cet automne, présidée par S. Exc. Mgr F. J. Klein, évêque de Saskatoon, sous la direction du directeur diocésain, M. l'abbé G.-E. Provost, de Rosetown, accompagné de M. l'abbé J. Mahoney et de Sr Gertrudine de Sion, du conseil diocésain de la Confrérie.

Monseigneur nomme un prêtre modérateur dans chaque district, et celui-ci se choisit un secrétaire. Voici la répartition des nominations: Allan — M. l'abbé D. MacGillivray, modérateur, Mlle E. Gurski,, secrétaire; Denzil — R. P. H. Loran, O.M.I., M. L. Ehman; Prud'homme — M. l'abbé D. Roy, Mlle E. Couture; Rosetown — M. l'abbé G.-E. Provost, M. Michel Fortier; Saskatoon — R. P. L. Kennedy, c.s.b., Soeur Gertrudine; Wilkie — R. P. V. Fix, O.M.I., à nommer.

Un total de 200 instituteurs dans les districts ruraux assistèrent à ces réunions; et l'assemblée initiale fut un heureux succès à tous les points de vue.

La ville de Saskatoon, avec ses 100 instituteurs laïques, était déjà organisée dans ce sens depuis trois ans.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 15 janvier 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR EDIFICE ADMINISTRATIF ET MAISON A DEUX LOGIS, STATION D'EXPERIMENTATION SUR LES TERRAINS DE PARCOURS, MANYBERRIES (ALTA)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018-105e rue, Edmonton (Alta), et aux bureaux de poste de Calgary, Medicine Hat, Lethbridge et Manyberries (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional à Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt de $50.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 29 novembre 1957.

Ce dessin, représentant des oies au milieu d'un champ de blé d'Inde, a été choisi aux Etats-Unis pour le timbre de la chasse aux oiseaux migrateurs 1958-59. (CW)

Au Juniorat de la Ste-Famille

Responsable: Gérard Glenn
Correspondants: René Courcelles et Maurice Emond
Chronique sportive: Claude Lacasse

A l'auditorium

Le 21 novembre dernier, un groupe de Junioristes se rendait à l'auditorium pour entendre l'orchestre symphonique de Winnipeg. Pour plusieurs, c'était la première chance d'assister à une telle représentation. On entendit du Beethoven, du Mozart, du Bach, du Tchaïkovsky et quelques morceaux d'un compositeur canadien.

"Ce que j'ai trouvé de plus remarquable", disait Gabriel Lemoine, "ce fut l'originalité et l'excellente présentation de 'Bonds of Steel'." D'autres étaient contents de voir que même les grands musiciens ont parfois de la peine à jouer la gamme.

En somme, ce fut pour nous une sorte d'initiation à la musique classique. Tous, à ma grande surprise, sont revenus contents et satisfaits.

Ovide POIRIER,
Versification.

• • •

La Ste-Catherine

Le 25 novembre! C'est la fête de sainte Catherine, mais c'est aussi pour tous les élèves qui ont pris part, en octobre, aux concours du tournoi, l'occasion de voir leurs efforts enfin récompensés; un prix a été offert à chacun des participants. Après la distribution des prix, ceux qui se croyaient à la hauteur de la tâche ont été invités à participer à un autre genre de concours, l'exercice des mâchoires. En effet, c'était un véritable exercice que de manger la tire de la Ste-Catherine et personne n'a perdu son dentier.

Pour terminer la soirée, on procéda à un nouveau rite (ancienne tradition, mais nouveau numéro ajouté à la soirée). Vous ignorez cette tradition — barbare — inventée par des intelligences supérieures? La cérémonie de l'immersion, au retour du tournoi annuel. Par quelque artifice insoupçonné, nos bons méthodistes s'en étaient exemptés. On résolut de régler leur compte à l'occasion de la Ste-Catherine: le moment était favorable. Voyant que toute tentative d'évasion était inutile, les victimes instinctivement se groupèrent, alors, tandis que les portes de sortie sont surveillées, le maître de cérémonies ordonna de commencer l'initiation; avec quelle joie nous nous sommes lancés à la tâche et sans plus de cérémonie, on porta l'une après l'autre les victimes sous le robinet grand ouvert; ainsi on se quitta sans rancune, heureux d'avoir constaté que nos frères séparés (les méthodistes) s'étaient joints à nous, de si bon coeur!, dans cette cérémonie de l'immersion.

Antonio BISSON,
Rhétorique.

• • •

Ouverture officielle

C'est en la soirée du 29 novembre que l'ouverture officielle de la saison de hockey eut lieu, sous le sage savoir-faire de Gérard Glenn, notre maître de cérémonies.

Au son strident du sifflet, nos invités d'honneur, le R. P. Irénée Tourigny, provincial des Oblats, le R. P. A. Girard, supérieur du Juniorat, et S. H. le maire de St-Boniface, M. Joseph Van Belleghem, s'avancèrent au centre de la patinoire entre les deux équipes alignées dans leurs zones respectives. Tous observaient le silence et l'on entonna l'hymne national. Le maître de cérémonies fit la présentation des joueurs et tous applaudirent leurs combattants.

Ce fut ensuite au tour du R. P. Provincial de nous dire comment le hockey était un sport très efficace pour développer les forces physiques d'un jeune athlète. Pour exposer la moralité du hockey, le Père Supérieur dévoila expertement la façon dont ce sport pouvait aider le jeune homme à former son caractère. Il est bon d'apprendre comment accepter un coup et il existe toujours et partout cette vertu de charité, qui est la caractéristique de tout vrai sportif.

Pour clore ces discours encourageants, M. le maire de St-Boniface accepta de mettre au jeu la première rondelle... et quelle rondelle! Cette rondelle, au grand bonheur d'un bon nombre d'élèves, était celle qui était au jeu, au Forum de Montréal, lorsque Maurice Richard compta le 504e but de sa carrière; de même, le gouret avec lequel le capitaine des Jaguars fit la mise au jeu était celui dont Richard s'était servi pour compter ce fameux but. Ce gouret est autographié par tous les joueurs du club Canadien. Merci au Frère l'Ecuyer de nous avoir prêté ses deux trésors!

La partie se déroula ensuite entre les "Flying Frenchmen" de St-Boniface et les Jaguars du Juniorat. Les spectateurs admirèrent les belles passes des deux équipes, tout en applaudissant les rudes mises en échec des deux côtés; ce ne fut qu'à la dernière minute de la partie que le point décisif fut compté en faveur des "Flying Frenchmen", qui remportèrent la victoire par un score de 7 à 6.

Au nom de l'entraîneur, le R. P. D. Kerbrat, et de tous les membres du club, je désire remercier le R. P. Provincial, le R. P. Supérieur et S. H. le maire d'avoir accepté notre invitation. Leur présence nous assura un grand encouragement... et même une coupe pour le joueur le plus méritant. Grand merci également à l'équipe des "Flying Frenchmen", sous la direction de Raymond Novog.

• • •

Visite à l'Hospice

Le dimanche 1er décembre, les membres de la chorale et de la fanfare se rendaient à l'hospice Taché pour rendre visite aux vieillards et les égayer pendant quelques moments. Ils débutèrent avec quelques chansons dans le corridor des dames infirmes, puis quelques autres chants égayèrent les pensionnaires du corridor des hommes. Les artistes montèrent ensuite à la grande salle du 5e étage.

Après la séance, qui dura environ une heure, M. l'abbé Normandin remercia les Junioristes et leur directeur, le R. P. L. Godbout, et il les invita à un goûter après avoir pris une photo en couleurs. Tous revinrent au Juniorat, contents d'avoir semé la joie dans le coeur de ces vieillards attendris.

René COURCELLES,
Belles-Lettres.

• • •

The World In My Corner

Tommy est un jeune boxeur qui est bon et qui est juste. C'est surtout cette dernière qualité qui lui cause toutes ses difficultés. Il boxe depuis quelque temps avec un certain groupe avec lequel il ne fait pas assez d'argent pour se satisfaire; alors il part un jour, pour se chercher un autre entraîneur.

Bientôt il se bat contre d'autres boxeurs de sa catégorie. Il est presque toujours vainqueur, mais il demeure toujours avec son entraîneur. Celui-ci a une charmante jeune fille dont Tommy s'est épris depuis son arrivée chez elle. Pendant ses pratiques, il est souvent distrait par cette jolie personne qu'il aime profondément. Ce qui le préoccupe cependant, c'est qu'il n'a pas d'argent pour se marier. Elle est riche, il le sait, mais il voudrait, lui aussi avoir de cet argent, qui fait si souvent le malheur des hommes.

Plusieurs mois se passent ainsi. Un jour, un de ses amis vient lui proposer de se battre contre le champion Corelli; ses maîtres sont injustes et demandent à Tommy de leur vendre la partie, mais il refuse et c'est ainsi que la nuit précédant le combat, ils viennent pendant son sommeil et lui donnent plusieurs rudes coups de poing dans les côtes et le laissent étouffé près de son lit.

Lorsque son entraîneur entre, le lendemain matin, il ne sait quoi faire, il ne sait si Tommy sera capable de boxer, le soir. Rassuré par Tommy lui-même, il consent à le laisser combattre.

Le soir venu, Tommy est prêt, mais un peu malade. Les premières rondes, il les perd, mais ayant reçu le conseil de son entraîneur de reprendre son ancienne méthode qui consiste à prendre son adversaire par surprise, il gagne la partie en mettant Corelli hors combat.

Après le combat, son docteur vient l'examiner et lui dit qu'il ne peut plus jamais combattre. Mais durant cette bataille, il avait obtenu le titre de champion et aussi l'argent dont il avait besoin pour se marier.

Robert DIONNE,
Méthode.

Les grandes villes ont une personnalité

NEW-YORK — Qu'est-ce qui donne à une ville son caractère? Le vent dans le cas de Chicago? Les collines à San Francisco? Les minarets à Istanbul? La bière de Milwaukee? Les ruines à Rome? Les millionnaires de Houston?

On n'invente pas le caractère d'une ville, et ce n'est pas non plus un effet du hasard. C'est une longue suite d'expériences et d'observations qui tombent sur tous les sens: des odeurs, des bruits, des voix de la rue, le vêtement, les véhicules, les animaux, les édifices, la configuration du terrain, la sculpture, l'atmosphère, le mode de vie, etc., qui font que certaines grandes cités ont une personnalité véritable, reconnaissable et vivante dès qu'on mentionne leur nom.

Les villes qui ont ainsi une "forte personnalité" offrent les différences les plus marquées quant aux bruits, aux odeurs, à l'habillement et aux voix. La revue "Annals" de novembre, de la Société américaine des sciences politiques et sociales, consacre justement un article sur "l'esthétique urbaine" signé par John Ely Burchard, doyen du collège des Arts et des Sciences Sociales de l'Institut de Technologie du Massachusetts.

Dans le cas du bruit par exemple, Burchard cite le chant des colporteurs de Naples, les cloches de Jakarta, les sirènes de San Francisco les jours de brume, le sifflet de la gare St-Lazare à Paris, le grondement du subway de Manhattan, les motos sans silencieux en Corse.

Quant aux voix de la rue, on connaît la voix criarde des habitants d'Albany, la douceur du langage de la Nouvelle-Orléans, la voix terne des gens d'Omaha, le ton nasillard de Portsmouth, New-Hampshire, les voix au diapason de Hambourg, celles de fausset des Londoniens, le langage coulant de Rome ou de Helsinki, la voix chevrotante et plaintive des habitants de Bombay ou du Caire.

Les villes n'ont pas toutes la même odeur! Burchard mentionne celle de bois brûlé à Bourges, de gaz de charbon à Birmingham, de l'huile à Galveston, du café grillé à Boston, et à Chicago quand le vent vient du sud-ouest, de la chair calcinée des abattoirs.

En fait de vêtement, qui n'a vu la chemise ouverte et bizarre de Hollywood, les grands chapeaux de Fort-Worth ou le "rond" de Londres.

Si les grandes cités du monde ont chacune leur caractère distinctif, les petites villes se ressemblent presque toutes. Par ailleurs, la modernisation, la production en série, les moyens de communication et de transport, tendent à uniformiser ou à "standardiser" le caractère de toutes les villes du globe.

Commentant cette "standardisation" et regrettant probablement la mélodie discordante des vieux klaxons d'automobiles, le "Times" de Londres a écrit dernièrement:

"La vie n'est vraiment plus la même depuis que le criard électrique, proche parent du vilain sifflet à vapeur a remplacé le vieux klaxon de caoutchouc qui n'émettait pas un son si désagréable. Il fallait un petit effort pour forcer le son à sortir de la trompette de caoutchouc, et il n'y avait rien de comparable à cet empressement impatient à presser la poire d'où résultaient des assauts à la paix, à la décence et aux bonnes manières!..."

L'enseignement du français dans les écoles du Manitoba

Parmi les sujets "secondaires" qui ont été traités au cours des sessions publiques de la Commission Royale sur l'Education au Manitoba, l'enseignement du français figurait au premier plan. Le débat principal s'est déroulé autour de deux propositions de réforme majeure — la reconnaissance de l'école catholique et la reorganisation des districts scolaires — mais la question de l'enseignement du français dominait au moins les commentaires qui ont été offerts au sujet du programme des études. Sur ce point, comme il convenait, les représentants de la population de langue française se sont exprimés avec vigueur, mais leurs plaintes et leurs suggestions ont été "universalisées" en quelque sorte par l'intervention d'autres groupes, surtout d'éducateurs, de langue anglaise, qui firent écho aux revendications franco-manitobaines.

Grâce à ces déclarations et à la sympathie évidente des membres de la Commission Royale, il semble que les points suivants expriment fidèlement l'opinion publique:

1. Les Manitobains veulent apprendre le français assez bien pour pouvoir le parler convenablement.
2. Le programme scolaire en vigueur à l'heure actuelle n'atteint pas ce but.
3. Il faudrait commencer l'étude de la langue seconde dans les premiers grades.
4. Il faut prendre les moyens pour former des instituteurs compétents.
5. Il faut accentuer davantage la culture française au Canada.

L'importance du français comme sujet d'étude au Manitoba a été démontrée par des considérations sur les avantages nationaux, politiques, culturels, scientifiques et commerciaux que la maitrise de cette langue peut obtenir, et aussi par les exemples de personnages haut placés: Sa Majesté la Reine, le gouverneur général M. Vincent Massey, l'hon. George Hees, M. Davidson Dunton, etc.

L'argument le plus frappant cependant a été développé par l'Association des Instituteurs de langue française. Les auteurs de ce mémoire ont en effet fait une enquête auprès des étudiants eux-mêmes. On a découvert que, depuis 2 ans, 31 classes ont été formées dans les écoles élémentaires du Grand-Winnipeg pour l'enseignement du français aux élèves de langue anglaise; que plus de la moitié des élèves dans les high schools (senior) de la province étudient le français, ce qui représente une augmentation de 100 p. 100 depuis 1951. En même temps, à l'Institut Pédagogique, 69 p. 100 des pédagogues en herbe suivent le cours de français. Une enquête auprès de 1,468 élèves qui suivent le cours de français dans les institutions supérieures a révélé, en outre, que 635 parmi eux voudraient que le français soit un sujet obligatoire. Toutes ces informations ont été recueillies auprès de jeunes dont la langue maternelle n'est pas le français!

A leur tour, les "Anciens" du Collège de St-Boniface ont révélé que 84 p. 100 des élèves de première année au Département des Arts et Sciences de l'Université ont choisi le français comme deuxième langue vivante, au cours de l'année 1956-1957.

Ces données sur l'importance du français comme sujet d'étude ont été complétées par le rappel de certaines expériences effectuées par le poste CKSB et par l'Association d'Education. Le programme de CKSB, "Let's Learn French", a été tellement populaire que seul le manque de moyens financiers n'a pas permis de le maintenir. (On suggère précisément que le Département d'Education provincial pourrait se servir du poste français de St-Boniface pour faciliter l'enseignement du français à la campagne.) Enfin, on rapporte que le cours "French Option" destiné aux élèves de langue française dans les écoles publiques atteint 5,554 élèves.

L'unanimité sur l'importance de ce sujet s'étend à un deuxième point: le mécontentement par rapport aux piètres résultats attribuables au programme d'enseignement en vigueur aujourd'hui. D'après l'enquête de l'Association des Instituteurs, en effet, 58 p. 100 des élèves interviewés trouvent que malgré leurs efforts ils ne peuvent pas parler le français, que le français "oral" n'est pas à l'honneur dans l'enseignement.

Cette plainte de la jeunesse n'est d'ailleurs pas une lamentation isolée. Beaucoup d'anciens élèves, maintenant lancés dans des carrières professionnelles, politiques et mercantiles déplorent cette même déficience. Les statistiques appuient ces impressions. Depuis 1937, le pourcentage des examens manqués au grade onze a augmenté beaucoup plus rapidement pour le français que pour les six autres sujets.

L'écart entre le but poursuivi et les réalisations actuelles fait poser la troisième question: que faire? Les représentants franco-manitobains ont demandé que l'on autorise l'enseignement (oral) du français à partir du grade 1. Ils ont expliqué que pour les enfants canadiens-français il est plus naturel et plus agréable, au point de vue de la pédagogie, de débuter à l'école en se servant de leur langue maternelle. Ils ont prétendu aussi que ces connaissances acquises dès les débuts constitueraient une base solide pour l'étude presque simultanée de l'autre langue.

Quant aux élèves de langue anglaise, les expériences de Penfield et de Montessori semblent indiquer que la plasticité de l'intelligence de l'enfant lui permet d'apprendre deux et même trois vocabulaires distincts, sans difficulté et sans confusion, si l'enseignement se fait dans l'ambiance voulue.

Quant aux élèves qui ont participé à l'enquête de l'Association des Instituteurs, 795 sur 1,337 ont demandé que le français soit un sujet autorisé dès les grades élémentaires. Puisque l'enseignement du français est permis à partir du grade 4, selon le programme actuel, il faut croire que ces élèves favorisent un début plus hâtif de ces cours.

Fait remarquable, personne ne s'est opposé à ces thèses devant la Commission Royale. M. MacFarlane ayant soulevé deux difficultés pratiques — bilinguisme scolaire où la langue maternelle des enfants n'est pas une langue officielle, et manque de bilinguisme chez plusieurs institutrices — il sembla satisfait des réponses de M. Roland Couture à l'effet que les deux langues officielles ont priorité sur les autres et que le meilleur moyen à prendre pour hâter le bilinguisme des maitres serait de leur donner l'occasion d'apprendre avec les enfants.

Pouvoir enseigner le français à partir des premières années des études réglerait bien des problèmes qui se posent encore aux institutrices et aux élèves de langue française dans les écoles du Manitoba, et augmenterait à la longue le nombre de concitoyens de langue anglaise capables d'apprécier davantage la culture française.

Les protagonistes de cette réforme ont voulu cependant spécifier certains moyens à prendre pour qu'une décision favorable ne manque pas d'efficacité. En effet, une décision semblable, qui a été prise par le comité du curriculum du Département d'Education, est demeurée inopérante parce que les responsables ne se sont pas préoccupés avec soin de l'organisation nécessaire à l'exploitation de cette permission. Il aurait fallu, par exemple: a) élaborer un programme officiel pour l'enseignement de ce sujet, comme cela se fait habituellement pour d'autres sujets; b) choisir et rendre accessibles les livres de classes, de références et d'autres qui sont ordinairement mis à la disposition de maitres et d'élèves, et enfin 3) modifier le programme d'entrainement de l'Institut Pédagogique, afin que les futurs instituteurs puissent se perfectionner en français et s'exercer dans les méthodes modernes d'enseignement de cette langue, en tenant compte du milieu scolaire du Manitoba.

Il est entendu que l'organisation des cours de français, pour élèves francophones et élèves anglophones respectivement, prendra du temps. Tout de même, il est difficile de comprendre un retard qui semble indiquer un manque de continuité entre une décision ministérielle et l'exécution de cette décision au niveau administratif.

Les mémoires qui ont été présentés devant la Commission Royale ont été très pratiques sous ce rapport, car on y trouve plusieurs suggestions ayant trait à la formation des professeurs qui se destinent à l'enseignement du français au Manitoba. Cette année, sur 520 étudiants à l'Institut Pédagogique, 481 se sont inscrits aux cours de français (357, au cours régulier; 65, au cours facultatif; 59, au cours spécial).

Il n'y a cependant à l'Institut qu'un professeur de français. Il visite chaque jour trois des douze classes, pour une période de quarante minutes, de sorte qu'il lui faut quatre jours pour rencontrer ses 481 élèves. Evidemment, pour répondre convenablement aux exigences des étudiants, il faudrait plus de professeurs et plus d'heures régulières de classe. De plus, un système de crédits ou de certificats spéciaux devrait, semble-t-il, couronner et encourager les efforts de chacun, car l'élève est porté à concentrer ses talents sur les sujets qui rapportent le plus de profit dans l'ensemble des cours qui conduisent au diplôme.

D'après une autre suggestion, le Département pourrait reconnaître officiellement et soutenir financièrement des cours de français qui seraient organisés par le Collège de St-Boniface pendant les mois de vacances.

Enfin, pourquoi ne pas profiter des avantages qu'offrent les instituts pédagogiques du Québec ou de l'Ontario, en acceptant facilement les institutrices qui ont été formées dans ces institutions? Des bourses d'études et de voyages ajouteraient, aux autres moyens déjà indiqués, un complément très fructueux. Et que l'organisation scolaire favorise le travail de l'institutrice par le moyen d'une discothèque, par les conseils d'un expert itinérant, et surtout en laissant un peu de marge dans les examens de façon à permettre aux responsables de tenir compte de la compétence orale et auditive, avant de prononcer un jugement sur les progrès d'un élève.

Ces suggestions et plusieurs autres sont certainement de nature à promouvoir un enseignement du français qui serait réellement à la hauteur du désir populaire au Manitoba.

Les buts pratiques qui inspirent plusieurs francophiles au Manitoba et les motifs patriotiques qui jouent un rôle important chez un grand nombre donnent lieu à une autre considération. La langue française sera toujours considérée comme le chemin qui mène aux richesses de la littérature et de la vie en pays de France, mais au Manitoba, chez les élèves et le peuple, le culte du français se conçoit davantage comme moyen de communication avec la population canadienne-française, comme instrument d'étude de l'histoire du Canada, du folklore, du chant, des moeurs de ce groupe qui constitue le tiers de la population totale du pays et qui, depuis plus de 300 ans, s'est fait un genre de vie bien caractérisé sur les bords du St-Laurent.

Cette curiosité s'adresse aussi au groupe franco-manitobain, un des plus anciens et des plus homogènes de la province. La visite de la Commission Royale à St-Pierre-Jolys a fait ressortir ces caractéristiques à la perfection, ainsi que les mémoires présentés par l'Association des Commissaires d'Ecoles et par le Collège de St-Boniface. Rappeler par exemple que cette dernière institution est la plus ancienne du genre au Manitoba, qu'elle a participé à la fondation de l'Université et qu'elle donne à cette dernière encore de nos jours un cachet officiellement bilingue, tout cela est de nature à faire apprécier le fait français dans la province et à faire comprendre qu'un certain degré de compétence en français s'impose à tout Manitobain qui veut vraiment approfondir les origines et la constitution démographique de sa province.

Il y a encore bien des progrès à réaliser avant que la survivance française et le rayonnement français soient assurés au Manitoba. Il faudra pendant longtemps encore lutter pour maintenir le foyer français et le milieu français contre la pression de l'ambiance anglaise et pour se faire apprécier davantage par les concitoyens d'autres origines, mais un rapport favorable de la Commission Royale au sujet de l'enseignement du français à partir du grade 1 marquerait certainement une étape définitive sur le chemin qui mène à un canadianisme authentique dans cette province.



Une peinture de Notre-Dame de Czestochowa a été présentée à l'Académie Militaire des Etats-Unis de West Point, N.-Y., par un dessinateur polonais, Edward A. Chmurzynski, membre du personnel d'une industrie architecturale de New-York. **M. Chmurzynski**, photographié avec sa peinture, a fait don de cet ouvrage en reconnaissance à l'armée américaine qui le libéra en 1945, durant une marche forcée vers le terrible camp de concentration de Dachau. La peinture devant être accrochée au mur de la chapelle de la Très-Ste-Trinité est faite à l'huile sur bois et est une copie de l'oeuvre originale que possède encore un monastère à Czestochowa, Pologne. (NC)

Billet du vendredi

La belle carrière du poète Robert Frost

(Spécial à "La Liberte et le Patriote")

Robert Frost est l'un des meilleurs poètes des Etats-Unis, régionaliste par surcroit, qui consacra la presque totalité de son oeuvre à la vie rurale dans le New-Hampshire, cet Etat de la Nouvelle-Angleterre, à proximité de la province de Québec, qui se distingue par ses paysages montagneux et suscita peu d'écrivains. Sans doute y nomme-t-on quelques romanciers. Rose Caroline Feld, Cornelia James Cannon, S. Meader, Legrand Cannon, Marguerite Allis, mais les ouvriers restent peu nombreux. Robert Frost, lui, en fut un dès le premier moment.

Cela étonne d'autant plus que le New-Hampshire est pour lui un pays d'adoption, où il passa la majeure partie de sa vie. Car il naquit à San-Francisco, en Californie, et ne vint au New-Hampshire que par hasard. Il vient d'avoir 83 ans et de recevoir un doctorat "honoris causa" à Cambridge et Oxford, ce qui fut pour lui l'occasion d'une allocution, où il fit preuve de son humour habituel.

Au cours de sa longue existence, Frost, vivant sur une terre, se consacra surtout à la culture et à l'enseignement. Entretemps, il écrivait ses vers, y mettant la somptueuse nature sous ses yeux, l'alternance des saisons et le reflet des jours, les bonheurs familiers autour de lui, les plaisirs des voisinages, les joies de famille. Il est simple, clair, humain, n'a que faire de la poésie alambiquée des salons modernes.

* * *

S'adressant aux étudiants anglais, il rappela sa carrière d'agriculteur et d'instituteur, fit allusion à son caractère d'écrivain, disant que la poésie n'est pas une profession, que l'Etat ignore le poète, et que depuis des années il se demande quel métier indiquer dans sa déclaration d'impôts. Il ajouta: "Tantôt je mettais fermier, tantôt instituteur, enfin retraité. Maintenant, cela ira tout seul: je mettrai docteur".

C'était une façon comme une autre de blaguer, en marge d'une profession qui n'en est pas une. Et pourtant, si les poètes n'existaient pas, il manquerait quelque chose à l'univers. Chacun sent en soi, à des degrés divers, le charme et les couleurs d'une poésie inconsciente, mais il n'y a que les poètes pour les exprimer. Ils s'y emploient, non pas pour eux seuls, mais pour tous. Ils sont au vrai des bienfaiteurs de l'humanité, mais personne ne s'en rend compte comme il se devrait, et ceux qui font profession de poésie, littérateurs et musiciens, sculpteurs et peintres, ne sont pas toujours sûrs de manger trois fois par jour.

Dans l'antiquité, au temps de la Renaissance, pendant les siècles les plus glorieux de l'histoire moderne, les chefs d'Etat s'honoraient de l'amitié des poètes et leur assuraient des prébendes ou de généreuses facilités, qui leur permettaient une vie normale ou presque riche. Ce qu'ils ne pouvaient espérer du fruit de leurs oeuvres. On se demande si, sous cet angle, le monde n'a pas reculé. Il y en a toujours plus pour le commun des gens, moins pour les artistes.

* * *

Robert Frost naquit le 26 mars 1875, fils d'un sympathisant du Sud pendant la guerre civile de 1860-61, qui fit tour à tour de l'enseignement, du journalisme, de la politique et mourut sans le sou. Il avait alors dix ans. Sa mère veuve l'amena chez ses parents à Lawrence, Mass., où elle même enseigna pour tirer son épingle du jeu. Il commença d'écrire jeune et réussit à vendre un poème à une revue, à l'âge de 14 ans. Il passa d'un collège à un autre, commença à travailler dans une usine, se maria à 20 ans et à 22 s'inscrivit à Harvard, où il travailla surtout les classiques, pendant deux ans.

Comme ses père et mère, il se mit, lui aussi, à enseigner, tâta du journalisme, retourna à l'usine, pour s'installer en 1900 sur une ferme, près de Derry, au New-Hampshire. Ses poèmes se vendant mal, ou pas du tout, il conclut qu'il aurait peut-être plus de succès en Angleterre et s'y transporta en 1912 avec les siens.

Après deux ans, la célébrité étant venue, il retourna au pays natal et s'établit de nouveau sur une ferme, près de Franconia, au New-Hampshire. Il continua d'enseigner en dirigeant ses cultures, surtout à Amherst, de 1916 à 1938. Ses deux ouvrages **A Boy's Will** et **North of Boston** furent publiés en Angleterre. Le gros de son oeuvre est de la poésie, sauf une pièce en un acte. **A Way Out**, qui date de 1929, et quelques essais. Son premier recueil, **Twilight** (1894), est une pièce de musée, puisqu'il n'en fut tiré que deux exemplaires.

Frost décrocha en 1937 un prix Pulitzer, avec **A Further Range.**

L'ILLETTRE.

Sommaire de RELATIONS

(Décembre 1957)

Editoriaux: Il nous faut des lois efficaces contre les feuilles à scandales. — L'O.N.U. et l'O.T.A.N.

Articles: Les laïcs dans la crise du monde moderne — Wilfrid Gariépy. Soucis d'un recteur d'université — Mgr Irénée Lussier. Côte nord, côte d'avenir — Alexandre Dugré. Farce manquée, farce réussie — Georges-Henri d'Auteuil. Nos collèges classiques et le problème de la spécialisation — Jean Genest. Congrès missionnaires en Europe — Jean Bouchard.

Commentaires: Le pape nous parle. — Joseph Folliet et le Canada français. — Le péché de mondanité.

Au fil du mois: Victime de l'incivisme des siens. — Qui vivra verra. — La "Chronique sociale" et le Canada français. — Les "Exercices spirituels" de saint Ignace.

Articles: Horizon international — Joseph Ledit.

Les livres: Jésus. — La Personne de Jésus et ses Témoins. Le Règne de Dieu. — La Pensée de Karl Marx. — The Challenge of Soviet Education. — Le Grand Changement de l'Amérique, 1900-1950. — Recueil des films de 1955 et 1956. — Aimer. — Un saint à votre nom. Une sainte à votre nom. — Le Rendez-vous du châtaignier. — Le Secret de l'abbaye. — Le Fantôme de Campaville. — La Croix verte. — Albums pour enfants.

"Relations", 8100, boulevard St-Laurent, Montréal-11. Abonnement: $3.00 par année — le numéro: $0.25.

— C'est le jugement que vous portez qui servira pour vous juger, c'est la mesure avec laquelle vous mesurez qui servira pour vous mesurer (Mt 7, 2).

Veille de la réunion de l'OTAN

L'orchestration internationale de la réunion de l'OTAN à Paris, le 16 décembre, est motivée en grande partie par l'impression produite par les succès russes en matière militaire et scientifique. C'est aussi une manière pour avertir tous les pays de cette grande alliance que leur sécurité collective et leur progrès pacifique exigent un travail et une vigilance de tous les instants. Du moment que la science avance à pas de géants, et que cette même science est une arme à deux tranchants, il est urgent que les pays occidentaux envisagent des moyens collectifs et permanents pour faire face aux menaces possibles qui peuvent venir de leurs adversaires, lesquels sont également au courant de l'utilisation agressive de la technique moderne.

Deux problèmes immédiats seront discutés à Paris: l'un est l'ajustement des défenses de l'OTAN au défi porté par la multiplication des fusées soviétiques; l'autre est l'organisation d'un programme d'éducation à long terme et de recherches immédiates pour atteindre et devancer les Russes dans leurs progrès scientifiques et techniques.

Le premier est d'ordre politique et tactique. Le Kremlin a lancé tant de menaces de destruction contre les pays de l'OTAN qui accepteraient des engins nucléaires, que certains d'entre eux hésitent à permettre aux Américains d'installer de telles bases chez eux. D'autres demandent des armes de ce genre. Il faudrait donc d'une part disposer efficacement les bases atomiques pour couvrir convenablement les secteurs voulus; et de l'autre, changer la loi américaine MacMahon qui défend l'exportation des engins atomiques. Si cette loi n'est pas changée, il faudrait alors que des équipes américaines soient mises à pied sur place pour desservir les batteries de missiles atomiques et les bombardiers à bombes nucléaires. Dans tous ces cas, de grands problèmes administratifs sont à régler.

Insistons sur l'importance du problème tactique. Les Russes ont probablement des engins téléguidés intercontinentaux, même s'ils ne sont pas encore perfectionnés: le lancement des satellites le laisse supposer. En attendant que nous en ayons aussi, la nécessité militaire veut que l'OTAN ait des bases assez rapprochées de la Russie pour pouvoir utiliser ses engins medium (1,500 milles) qui ont le tiers de la portée des engins intercontinentaux. C'est ce qui explique la pression faite par Washington sur ses alliés pour lui permettre d'installer de telles bases, ou plutôt d'en augmenter le nombre et l'emplacement. Le Conseil de l'OTAN devra donc en décider.

A ce sujet, on sait que le Canada étudie le problème. Il est probable que le gouvernement accepterait l'offre américaine, à preuve que M. Diefenbaker a déjà parlé au Parlement comme si cela était fait. Si les deux aviations (canadienne et américaine) sont intimement intégrées pour la défense du Nord, la question de bombardiers atomiques et d'engins téléguidés sur notre territoire devient tout naturel.

Pour ce qui est de la coordination et même de l'intégration partielle de la recherche scientifique, il faut espérer que le Conseil de l'OTAN prendrait ses responsabilités. Déjà aux Bermudes et plus tard à Washington, M. Eisenhower et M. MacMillan auraient décidé une certaine coordination des possibilités scientifiques des deux pays. Dans l'alliance de l'OTAN, il ne faudrait pas que les deux pays anglo-américains aient l'air de mener les autres. Dans quelle mesure et sous quelles conditions pourrait-on échanger des secrets techniques entre les alliés? Ici encore la question politico-administrative domine le débat. Il faudrait en trouver une solution.

Enfin, à côté de ces questions urgentes, le Conseil de l'OTAN va certainement s'occuper d'adoucir les frictions qui existent encore entre certains de leurs membres: la question tunisienne et celle de Chypre dominent le tableau. On comprend que certains pays ont ici ou là des intérêts que d'autres n'ont pas. Mais encore faut-il s'entendre sur un dénominateur commun de loyauté pratique si l'on veut sauver cette grande alliance et lui permettre de défendre la paix.

T. GREENWOOD.

Conclusion de la Semaine Sociale de Bordeaux consacrée à la famille

Après avoir résumé les principes qu'elle avait étudiés et mis en évidence quant à la famille, le texte des conclusions de la Semaine sociale de Bordeaux propose "aux bonne volontés quelques lignes d'action immédiate, pratique et réalisable, sans préjudice d'une action plus en profondeur et à longue portée". Les voici:

1. Une action à la fois psychologique, morale et spirituelle pour la préparation au mariage par des organisations spécialisées dans cette tâche et par l'enseignement des parents en vue de leur faciliter leur rôle d'éducateurs.

2. L'institution de "conseils matrimoniaux", dans toutes les conditions requises de compétence et de sérieux, pour la prévention et la solution des conflits conjugaux.

3. Un vigoureux appel à l'opinion et aux pouvoirs publics pour la lutte contre toutes les manifestations publiques de l'immoralité.

4. Une judicieuse surveillance exercée par les associations familiales et les organismes syndicaux sur les rapports des allocations familiales avec les salaires et le coût de la vie et sur les conséquences familiales de la fiscalité.

5. Un effort sur le plan privé et sur le plan public pour réaliser une politique du logement, indispensable à ce que S. S. Pie XII a appelé l'espace vital de la famille.

6. Un développement des services d'aide aux mères et d'auxiliaires familiales dans tous les milieux sociaux et en particulier, dans les milieux ruraux, particulièrement démunis.

7. Une intensification de l'action militante dans les associations familiales, en vue de procurer une meilleure entraide des familles et une représentation plus efficace auprès des pouvoirs publics par l'intermédiaire des Unions diocésaines des Associations familiales et de l'Union nationale des Associations familiales.

Les Semaines sociales rappellent, à ce propos, que, si les familles ont le droit de réclamer une aide des professions et de l'Etat, elles ont aussi le devoir de s'organiser et de s'aider elles-mêmes, afin d'éviter toute mainmise indue sur leurs libertés, que cette intrusion soit professionnelle ou étatique.

Le communisme au Canada

Deux communistes, vétérans de la politique manitobaine, Jacob Penner et Joseph Zuken, ont été réélus en novembre, le premier au conseil municipal de Winnipeg avec 3,564 votes, le deuxième à la Commission des Ecoles avec 3,592. Plusieurs autres candidats ont obtenu un nombre assez considérable de votes.

Si le parti communiste canadien a été affaibli par les dissensions qui se sont produites dans ses rangs, si son groupe du Québec a été fortement ébranlé, ce serait une erreur de le croire disparu ou sans influence actuelle.

A Toronto comme à Winnipeg, ses membres sont de plus en plus actifs et leur popularité grandit, grâce à leur journal **Tribune** et à une propagande continue pour des mesures destinées à améliorer la situation matérielle de notre population.

Le décalogue de l'homme d'affaires

Les moralistes en problème d'affaires mettent parfois leur plaisir à rédiger un décalogue. Quelques-uns y réussissent sans peine, ayant eux-mêmes donné l'exemple des plus belles vertus.

Voici un texte, qui porte d'ailleurs une signature qui a toujours été honorée:

Les dix commandements de l'homme d'affaires

1—Accomplissez en premier lieu le travail le plus ardu. Le travail facile est un vrai plaisir.

2—Ne craignez pas la critique; critiquez-vous vous-même souvent.

3—Soyez heureux et réjouissez-vous du succès des autres. Etudiez leurs méthodes.

4—Ne vous laissez pas influencer par vos répugnances.

5—Soyez enthousiaste; c'est contagieux.

6—Ne vous imaginez pas que le succès se confine à faire de l'argent.

7—Soyez local, et accomplissez au moins une bonne action chaque jour.

8—Honorez votre supérieur. Il doit y avoir une tête dirigeante dans toute entreprise.

9—Ayez confiance en vous-même et rendez-vous-en digne.

10—Rendez votre travail agréable en y laissant pénétrer des rayons de soleil.

Charlie Holmes,
d'après "Drop of Ink".

Je ne sais si mon père, qui fut à sa manière un homme d'affaires, fut jamais tenté de composer ces dix commandements. Son expérience l'y aurait aidé puissamment.

Ce dont je ne puis douter, c'est que mon père eût rappelé un conseil de quelqu'importance, tel celui-ci: soyez honnêtes.

Honnête, il le fut lui-même, dans une mesure qui lui attira l'estime du peuple et de l'élite. Devant sa tombe, un client de la campagne vint dire: cet homme-là n'a jamais connu ce que c'était que l'injustice (textuel). Ce qui signifie: il n'a jamais pensé à commettre une malhonnêteté.

Certes, le commerce a ses requins, ou gens d'une effrontée malhonnêteté. Mais il ne manque pas, Dieu merci, de gens qui l'honorent par une probité à toute épreuve. Voilà pourquoi mon père, après près de soixante ans dans les affaires, pouvait se rendre le témoignage qu'il n'avait jamais de sa connaissance, retenu un sou qui ne lui appartenait pas.

On dira que les commerçants malhonnêtes réussissent, et c'est souvent, hélas! la vérité. Mais, tout se paie en ce monde, il est rare que le sort les favorise jusqu'à la fin. Il n'est pas avantageux de violer tout un décalogue, et moins encore le mot d'or qui devrait l'inspirer à chacun de ses mots composants. Et bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée, et surtout ceinture volée.

VIATOR.

(Le Droit)

Une enquête révélatrice

D'après une récente enquête Gallup, 19 pour cent de la population préfère, d'une façon générale, les émissions canadiennes de télévision et 46 pour cent, les émissions américaines. Ceux qui plaçaient sur le même pied les unes et les autres représentaient 16 pour cent de la population et ceux qui étaient sans opinion, 19 pour cent. Il est intéressant de constater que, dans le Québec, 36 pour cent préfèrent les émissions locales et 30 pour cent, celles d'outre-frontière. Voilà qui nous prouve que, malgré les efforts de Radio-Canada, la télévision américaine exerce une grande influence au Canada.

On constate, d'autre part, que ceux qui ont déclaré préférer les émissions canadiennes viennent principalement du Québec et que, parmi les raisons de leur préférence, ils donnèrent le fait que ces émissions sont en français, se rapprochaient plus de la réalité et de la vie ordinaire, se révélaient plus éducatives, plus conformes à l'idéal canadien.

L'enquête nous apprend donc ce que nous savions déjà: les Canadiens français sont plus réfractaires à l'américanisation que les Canadiens de langue anglaise. Si nous voulons lutter plus efficacement là-contre, il importe donc de fournir des émissions françaises de télévision à tous les groupes français du pays.

C. L'H.

(Le Droit)

Une étape notable vers la béatification de Mère d'Youville

CITE DU VATICAN — Deux miracles attribués à l'intercession d'une religieuse canadienne-française, la première fondatrice d'un Ordre religieux en Amérique du Nord, la vénérable Marguerite de la Jemmerais d'Youville, fondatrice des Soeurs Grises, Soeurs de la Charité de Montréal, ont été déclarés authentiques au Vatican; cette décision hâtera d'autant la béatification de Mère d'Youville.

Née en 1701 à Varennes, P.Q., Marguerite de la Jemmerais, qui s'est acheminée sur la voie de la perfection dès ses jeunes années, y est demeurée tout en remplissant son rôle d'épouse, de mère, de veuve et de religieuse. Mariée à François d'Youville, elle donna naissance à six enfants, dont deux devinrent prêtres; elle était veuve après huit ans de mariage. Son intérêt pour les pauvres s'intensifia à tel point que trois autres femmes charitables se joignirent à elle et fondèrent en 1738, de concert avec Mme d'Youville, la première communauté de femmes en Amérique du Nord.

Depuis lors, les Soeurs de la Charité de Montréal n'ont cessé d'exercer leur apostolat et comptent maintenant 8,000 professes.

Elles ont formé d'autres communautés telles les Soeurs Grises de la Croix, les Soeurs Grises de l'Immaculée Conception, les Soeurs Grises de Québec; les Soeurs Grises de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe et les Soeurs Grises du Sacré-Coeur. Toutes ces communautés, sauf les Soeurs Grises de l'Immaculée Conception, ont des maisons aux Etats-Unis.

Mère d'Youville a été proclamée vénérable en 1890; le décret d'héroïcité de ses vertus a été promulgué par la Sacrée Congrégation des Rites en 1925. S. S. le pape Pie XII l'a appelée "la Mère de la charité universelle". Il est fort probable qu'elle soit béatifiée au cours de l'an prochain.

— Si vous communiez aux souffrances du Christ, réjouissez-vous. Le jour où sa gloire sera révélée, vous connaîtrez une joie infinie (I Pierre 4, 13).

Présentation d'un don à l'Hôpital St-Boniface par les Dames Auxiliaires

Le samedi 21 décembre, à 4 h. de l'après-midi, dans l'entrée de l'hôpital St-Boniface, Mme L. Bowney, présidente des Dames Auxiliaires, et Mme S. Pekoff présenteront un don de $1,350 à la Rév. Sr Jarbeau, supérieure et administratrice de l'hôpital.

Cette somme servira à compléter le mobilier du bureau d'administration.

La Rév. Soeur Supérieure, assistée de Mme Emmet Dwyer, présidente sortant de charge, tirera le billet gagnant de la rafle. A l'issue de la présentation, le café sera servi.

Tous les membres auxiliaires et leurs amis qui désireraient assister sont cordialement invités.

Au Cercle Molière

N'oublions pas que le Père Noël, symbole de saint Nicolas, a promis de passer quelques instants parmi nous le dimanche après-midi 15 décembre. En attendant son arrivée, il y aura pour les petits et pour les grands aussi, des distractions au gymnase du Collège de St-Boniface. Donc, rendez-vous à 2 h., dimanche prochain.

Nous rappelons à nos membres dont la cotisation n'est pas à jour qu'il sera possible de se procurer des cartes pour 1958 à la porte de la salle.

Le Comité d'Organisation.

Petites Notes

Il y aura réception à l'occasion du Nouvel An pour les membres du clergé et les frères religieux, le lundi 30 décembre, à partir de 11 h. 30 a.m., à l'archevêché de St-Boniface. On y recevra les religieuses le lendemain matin à 10 h. La réception des laïcs aura lieu le 1er janvier 1958, dans l'après-midi, de 1 h. à 4 h.

• • •

A l'occasion du Nouvel An, M. le comte Serge de Fleury, consul de France, recevra les Français du Manitoba et les amis de la France. La réception aura lieu à la salle de l'Union Nationale Française, angle Kenny et Eugénie, Norwood, le dimanche 5 janvier, de 3 h. à 5 h. p.m.

• • •

Remerciements

Mme Florent D'Hooghe et ses filles remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil récent, soit par offrandes de messes ou bouquets, soit par visites au salon mortuaire ou assistance aux funérailles.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Arbre de Noël

Le Conférencier et son comité ont complété les derniers préparatifs pour l'arrivée du Père Noël à l'auditorium du Club St-Vincent, le dimanche 15 décembre, à 2 h. 30 de l'après-midi. Tous les enfants des Chevaliers de notre Conseil âgés de 12 ans et en dessous peuvent s'attendre à une petite surprise . . . s'ils sont présents.

Prochaine assemblée

La dernière assemblée de l'année aura lieu le lundi 16 décembre. Faisons un effort spécial afin d'être nombreux à cette réunion d'affaires!

Félicitations

Les frères de Lorette font preuve d'un réel regain de vie. Leur dernière initiation fut un franc succès, au dire de l'un de mes espions qui a passé la journée du 8 décembre à Lorette. Félicitations à Léon et aux autres officiers! Continuez votre magnifique travail, les frères du Conseil Goulet sont fiers de vous!

RIGOLETTO.

Filles d'Isabelle du Cercle St-Boniface

Une assistance nombreuse se rendit le 3 décembre pour une assemblée d'affaires qui fut si intéressante qu'on a eu de la peine à ajourner. Si nous répondons toutes à l'appel de notre régente, une centaine devraient assister à l'assemblée sociale du 17 décembre que votre exécutif prépare. N'oubliez pas que nous faisons l'échange des cadeaux ce soir-là et que nous remplissons aussi les paniers pour le Comité de Bienfaisance.

Quelques soeurs ont eu la merveilleuse idée de faire un présent, puisque c'est Noël.

Aux nôtres qui ne sont avec nous que par la pensée, à cause de la distance, nous souhaitons "Joyeux Noël".

A nos malades, Mmes E. Desrochers et I. Gerrard, nous souhaitons un prompt rétablissement.

Précieux-Sang

Ligue de 5 quilles

Equipe	Points
Toupin Lumber	89
Sunshine	88
Aces	85½
Les Joyeux	81
Les Hirondelles	69½
Les Météors	68
Royals	63
Leo's Electric	42
Dames:	
H 1 P — L. Rodrigue	222
H 3 P — A. Préfontaine	593
Hommes:	
H 1 P — N Girard	313
H 3 P — N. Girard	773
Equipes:	
H 1 P — Sunshine	1080
H 3 P — Sunshine	2794

L'arbre de Noël risque d'incendier la maison, s'il est orné d'un chapelet d'ampoules défectueuses, s'il surcharge trop la prise de courant, ou si les lumières entrent en contact avec les aiguilles ou les branches.

Cette photo montre ce qui reste d'un édifice d'un étage, à 677, rue St-Joseph, à la suite d'un incendie d'origine encore inconnue, le dimanche 8 décembre. Cet édifice était occupé par les compagnies Modern Iron Works Ltd. et Western Tools & Industries Ltd. Les pompiers répondirent aux deux alarmes à 4 h. 12 et 4 h. 17 a.m. et ils réussirent à empêcher les flammes de s'attaquer aux édifices environnants, spécialement le garage de Couture Motors. (Photo Free Press)

RADIO SAINT-BONIFACE

1250 Kilocycles

DIMANCHE

8.55—Ouverture
9.00—Messe du dimanche
10.00—Nouvelles
10.05—Pour nos malades
11.00—Le monde parle au Canada
11.30—Nos missions sur les ondes
11.45—Perspectives internationales
12.00—Radio-Journal
12.10—Nouvelles locales
12.15—Revue des hebdos
12.40—Nations au micro Juifs
1.30—L'enseignement à l'étranger
2.00—Claves et Maracas
3.00—Tableaux d'opéras
3.30—Présence de l'Eglise
4.00—Connaissance de la musique
4.30—Nations au micro Ukrainiens
5.00—Nations au micro Allemands
6.00—La voix du Cap
6.15—Carnet social
6.25—Nouvelles
6.30—Petites symphon.
7.00—Nouveautés dramatiques
7.30—Pères Blancs
7.45—CKSB présente
8.00—Match intercités
8.30—Sel de la terre
9.00—Radio-journal
9.15—Entretiens du dimanche
9.30—Récital
10.00—Nouvelles
10.05—L'heure exquise
11.00—Nouv. sportives
11.05—Paris, le soir
12.00—Fin des émissions

Du lundi au vendredi inclusivement

6.40—Ouverture
6.45—Radio-Journal
6.55—Marches intermèdes
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chron. sportive
7.40—Sans Cérémonie
7.45—Parlons du temps
7.50—Aujourd'hui dans l'histoire
7.55—Sans Cérémonie
8.00—Nouvelles
8.05—Sans Cérémonie
8.30—Nouvelles et sports
8.35—Sans Cérémonie
9.00—Nouvelles
9.10—Prev. du temps
9.15—Valses et chansons
9.40—Devinette musicale-Dusessoy
9.45—Je vous ai tant aimé
10.00—Nouvelles
10.05—Pot'ns familiers
10.35—Casino Weston
10.45—Rendez-vous chez Eaton
10.50—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—L'ami Pierre
11.30—A votre choix
11.45—Radio S.-C.
12.00—Nouvelles
12.05—Marches
12.15—Voix du Québec
12.25—Information
12.30—Réveil rural
12.45—Nos chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.10—Prév. du temps
1.15—Cond. des routes
1.20—Marché aux bestiaux
1.25—Marché du grain
1.30—Succès d'hier
1.45—Visages de l'amour
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Salon de concert
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.00—Succès du ranch
4.30—Pinocchio
4.45—Auto-suggestions
5.00—Radio-Journal
5.10—Coin des jeunes
5.45—Un homme et son peché
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Clinique du coeur
6.30—Chansonnettes
6.45—Le rosaire
7.00—Nouvelles
7.05—Prévisions du temps
7.10—Carnet social
7.25—Nouvelles
9.00—Radio-Journal
11.30—Résumé des nouvelles
11.35—Nouv. sportives
11.40—Paris le soir
12.30—Fin des émissions

LUNDI

7.30—Vie ouvrière
8.00—Chant des hommes
8.30—Rencontre
9.30—Concert populaire
10.30—Orchestre R.-C.

MARDI

7.30—Courrier de Radio-Parents
8.00—Chacun sa vérité
8.30—Revue des arts et des lettres
9.30—Musik fur Dich
10.30—Concert symp.

MERCREDI

7.30—Parade des chansonnettes
8.00—Disques en première
8.30—Vie économique
8.45—A propos de livre
9.30—Musik fur Dich
10.30—L'Heure exquise

JEUDI

7.30—Chant des hommes
8.00—Musique ukrainienne
8.30—Nations au micro Polonais
9.30—Nations au micro Allemands
10.00—Sérénade pour cordes
10.30—L'Heure exquise

VENDREDI

7.30—Chanson can.
8.00—Nations au micro Ukrainiens
8.30—Nations au micro Allemands
9.30—Musik fur Dich
10.30—L'Heure exquise

SAMEDI

6.40—Ouverture
6.45—Radio-Journal
6.55—Marches intermèdes
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chron. sportive
7.40—Sans Cérémonie
7.45—Parlons du temps
7.50—Aujourd'hui dans l'histoire
7.55—Sans Cérémonie
8.00—Nouvelles
8.05—Sans Cérémonie
8.30—Nouvelles
8.35—Sans Cérémonie
8.50—Nouvelles
9.00—Ondes enfantines
9.30—Le Maraudeur
10.00—Nouvelles
10.05—Potins familiers
11.00—Nouvelles
11.05—A votre choix
11.35—A votre santé
11.45—Radio S.-C.
12.00—Nouvelles
12.05—Marches
12.15—Chansonnettes
12.25—Information rurale
12.30—Etablissement rural
12.40—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.10—Prév. du temps
1.15—Cond. des routes
1.30—Album des disques RCA Victor
2.00—Succès de la chansonnette
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.30—Pot-pourri
5.00—Radio-journal
5.15—La langue bien pendue
5.30—Gaieté du jour
5.45—Alerte aux Franco-Manitobains
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.10—Les sports au Cercle Ouvrier
6.15—Chansonnettes
6.45—L'heure du rosaire
7.00—Nouvelles
7.05—Prév. du temps
7.10—Carnet social
7.25—Nouvelles
7.30—Variétés
8.00—Chron. canadienne
8.30—Orchestres Agostini ou Chotem
8.55—Radio-Journal
9.00—Rosary Hour
10.00—Musique de danse
10.15—Les affaires de l'Etat
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles
11.35—Nouv. sportives
11.40—Paris, le soir
12.30—Fin des émissions

Le premier navire atomique de surface lancé à Leningrad

LONDRES — Le lancement du premier navire atomique de surface a eu lieu à Leningrad, en Russie, il s'agit du brise-glace "Lenin", jaugeant 16,000 tonnes, destiné aux mers polaires.

On sait que les Etats-Unis possèdent deux sous-marins atomiques, le "Nautilus" et le "Sea Wolf", mais aucun navire de surface propulsé par l'énergie nucléaire. Toutefois, ils ont annoncé ces jours derniers la mise en chantier d'un navire atomique pour leur Marine de guerre.

Le "Lenin" pourra traverser des champs de glace de six pieds d'épaisseur. Il sera capable de rester plusieurs mois en mer sans renouveler son carburant, n'utilisant chaque jour que quelques grammes de matière fissile.

Le "Lenin" aura une vitesse maximum de 19 noeuds. Longueur, 435 pieds et demi; largeur, 90 pieds; puissance des moteurs, 44,000 H.P.; tirant d'eau, 30 pieds. L'eau sera transformée en vapeur sous très haute pression, et cette vapeur actionnera des turbo-générateurs.

Cours d'anglais à l'Union Nationale Française

L'Union Nationale Française organise des cours d'anglais pour ses membres. Les personnes qui seraient intéressées à suivre ces cours sont priées de se mettre en rapport avec le président, M. J.-R. Seguier, qui fournira de plus amples renseignements. Téléphone CEdar 3-1520.

Au Conseil de Ville

On améliore l'éclairage des grandes artères

Les citoyens de St-Boniface apprécient certainement le nouveau système d'éclairage de la rue Taché. Les ampoules éclairent vraiment la rue, non seulement les trottoirs. Cette amélioration continue la réalisation progressive du grand plan d'éclairage de toute la ville, plan proposé par la Manitoba Power Commission et accepté par les responsables municipaux. Déjà, le chemin Ste-Marie et la rue Des Meurons ont été pourvus de ce parfait système d'éclairage. On espère continuer ce programme au début de 1958.

Diversion de la Seine

Lors de la réunion du conseil de ville, lundi soir dernier, M. J. Bockstael, ingénieur de la cité, présentait un rapport au comité des travaux publics sur la fameuse question de la diversion de la Seine et du transfert de son trop plein dans la Rouge, de façon à éliminer tout danger d'inondation dans tout le district. Le plan, préparé par des ingénieurs au service du gouvernement provincial, indique qu'il faudra dépenser environ $1,800,000, à être payés conjointement par le gouvernement de la province (soit les 5/6 ou $1,500,000) et par les 6 ou 7 municipalités intéressées, c'est-à-dire St-Boniface, St-Vital, Ste-Anne, Ritchot, Taché, etc.

La municipalité de St-Boniface aurait à payer 17 pour cent du total de $300,000 qui revient à ces municipalités. Le conseil de ville est prêt à accepter ce plan et à payer sa part sur une période de cinq ans, avec l'approbation du gouvernement provincial. Mais il faudra que les autres municipalités aient aussi donné leur approbation, avant que les travaux puissent vraiment commencer.

Egout et service d'aqueduc

Des paroissiens du Précieux-Sang ont paru devant le comité des travaux publics, au sujet de l'égout et du service d'aqueduc nécessités par la construction du nouveau presbytère. M. Pynoo, président du comité municipal des travaux publics et échevin du quartier où est érigé le presbytère, fut chargé d'étudier la question et de faire rapport au conseil de ville.

La ville a l'intention d'aider ces contribuables. Mais comme le budget de l'année 1957 est épuisé, il semble bien que l'argent nécessaire ne pourra être puisé que dans le budget de la prochaine année fiscale.

Les ingénieurs conseillent de poser égout et aqueduc sous le pavé. Donc, ces travaux au Précieux-Sang seront sans doute effectués avant le pavage de la rue Kenny. Ces travaux de pavage seront éventuellement effectués, car les édiles de St-Boniface entendent bien ne pas se contenter d'éclairer les rues, mais aussi de les paver.

Récompense de $1,000

Le conseil de ville de St-Boniface a prolongé jusqu'au 1er mars 1958, l'offre d'une récompense de $1,000 pour toute information pouvant conduire à l'arrestation et à la condamnation de la ou des personnes responsables du meurtre de Léo Lamontagne.

M. Lamontagne, âgé de 19 ans, au service de la station d'essence Hub à l'angle des rues Taché et Provencher, a été trouvé le 7 septembre dernier blessé à la tête à la suite de coups assénés avec un tuyau de fer. Il mourut des suites de ses blessures. Le meurtrier s'enfuit avec $122.00.

Maison historique

Le conseil de ville de St-Boniface a fait savoir lundi qu'il secondera la Société Historique de St-Boniface dans le but de préserver la plus ancienne maison encore habitée dans l'Ouest.

Le ci-devant noviciat des Soeurs de la Charité, une résidence en chêne de 100 x 40 pieds, était habité par les Soeurs Grises depuis sa construction sur la rue Taché en 1845.

Lorsque M. l'abbé A. d'Eschambault, président de la Société Historique, apprit que la maison serait probablement démolie, il obtint la permission des Soeurs Grises de la déménager à l'angle des rues Taché et Despins et de la transformer en musée sous la direction du département des affaires du nord.

La ville de St-Boniface, toutefois, a fait savoir aux religieuses que ce coin est réservé pour l'élargissement de la rue Taché.

Après audition du rapport de M. l'abbé d'Eschambault, le conseil forma un comité qui doit se réunir avec la société pour discuter d'une nouvelle location pour le musée en question.

Examen de conscience

NEW-YORK — Une enquête menée aux Etats-Unis chez les automobilistes a démontré que neuf sur dix violaient occasionnellement les règlements de la circulation, que quarante pour cent dépassaient parfois dans les courbes et seulement sept pour cent ont avoué être en mesure de déclarer que jamais ils ne conduisaient après avoir ingurgité des boissons alcooliques. Le comité provincial de Sécurité routière demande à chacun des automobilistes, à l'occasion de la Semaine de sécurité routière, de faire son petit examen de conscience et surtout de prendre de bonnes résolutions. La vie d'hommes, de femmes et d'enfants dépend de la tenue de ces résolutions.

Beau concert de Noël organisé par le Rotary

Dimanche soir dernier, quelques centaines de personnes envahissaient le théâtre Paris, à St-Boniface, pour assister au concert de Noël organisé par le club Rotary de St-Boniface. M. J.-F. Boux, président du club, agissait comme maître de cérémonies.

Sous la direction du R. P. L. Godbout, O.M.I., professeur de chant au Juniorat de la Ste-Famille, 51 petits gars de la Maison-Chapelle, puis 22 junioristes vinrent tour à tour chanter quelques cantiques de Noël et deux chansons de notre riche folklore. Les applaudissements de l'auditoire prouvèrent à quel point ces voix d'enfants avaient su charmer les oreilles de tous. Richard Desaulniers, soliste, mérita une part toute particulière de ces applaudissements enthousiastes. Les deux chorales furent accompagnées au piano par le R. P. P. Gaboury, S.J., professeur au collège de St-Boniface.

La deuxième partie du programme permit d'entendre Mme L. Poitras et ses quatre enfants, Bernice, Lorraine, Ronald et Claudette, respectivement âgés de 16, 13, 9 et 7 ans. Mme G.-M. LaFlèche les accompagna au piano. La famille Poitras représentait l'Institut Collégial St-Joseph.

Mme L. Poitras (Yvonne Thorimbert) est une artiste franco-manitobaine que les auditeurs de CKSB connaissent depuis très longtemps, grâce à son programme d'autrefois: "Yvonne et ses chansons". Aujourd'hui, c'est "Yvonne et ses enfants". La maman a su transmettre aux siens ses propres connaissances artistiques et faire de son foyer une maison où l'on sait et aime chanter. Mme Poitras nourrit maintenant le désir de se rendre à Lourdes "en chantant", au cours de l'année 1958, année centenaire des Apparitions de la Vierge. Elle annonça donc aux auditeurs qu'elle offrait à l'Immaculée sa participation au concert, pour obtenir d'Elle les moyens financiers nécessaires et pouvoir aller La louer avec ses enfants jusque dans Son domaine de Lourdes.

Auditoire enthousiaste

Cette émouvante introduction disposa sans doute l'auditoire à goûter encore davantage l'hymne marial, les chants de Noël et les pièces de folklore rendus avec tant de foi et d'art par ces talents locaux. Après chaque pièce, les applaudissements montraient qu'on savait apprécier cette famille artiste de chez nous, qu'on pourrait comparer à la fameuse famille des chanteurs Trapp.

Vu l'absence inopinée du Choeur Scandinave, le maître de cérémonies demanda au Père Gaboury d'offrir à l'auditoire quelques pièces de son répertoire. Le Père répondit agréablement à l'invitation, en jouant deux pièces "très bruyantes" qui plurent à l'auditoire, si l'on juge par les applaudissements non moins bruyants que "Scaramouche". Immédiatement après, Mlle Noëlla Poulain, accompagnée au piano par sa soeur, Rose-Aimée, offrit à l'auditoire des preuves de son authentique talent en chantant "Minuit Chrétien" et "White Christmas". Mlle Poulain, élève finissante de l'Institut Collégial St-Joseph en juin 1956, décrochait le trophée "Tudor Bowl" à Winnipeg au mois d'avril dernier, c'est-à-dire le 2e grand prix du festival du Manitoba.

Le choeur Ukrainien Orthodoxe de Ste-Marie la Protectrice et les Gais Manitobains terminèrent dignement ce concert, en faisant entendre successivement des chants de Noël de l'Ukraine et du Canada français, sous la double direction de MM. Fred Rekrut et Jean Hébert. Mlle Laurette Bergeron chanta le solo, accompagnée au piano par Mlle Gilberte Ferland.

M. R. Teillet avait raison de dire, tout en remerciant ensuite chacun des artistes ou groupes d'artistes parus au cours de la soirée, que la présence du choeur ukrainien avait permis une fois de plus de réaliser la grande richesse qu'apporte à la vie artistique de notre pays la diversité des cultures. On n'en regrettait que davantage l'absence du choeur scandinave.

Il convient de féliciter les organisateurs de ce concert de Noël et d'espérer que l'initiative se répétera l'an prochain à St-Boniface. Il est à remarquer que le programme de ce deuxième dans la série de trois concerts était rédigé en français. La quête à l'entrée servira à apporter un peu de joie aux familles pauvres à Noël.



M. John Bruce, gérant du département de publicité chez Eaton à Winnipeg, était récemment nommé président local du Comité des Relations publiques et de la Publicité en vue de préparer la population du Grand-Winnipeg à participer à la prochaine Conférence Canadienne d'Education.

On sait que cette conférence tiendra ses assises à Ottawa, du 17 au 20 février 1958, et qu'elle sera la première du genre au pays. M. Bruce disait tout dernièrement que l'objectif de cette conférence sera de définir exactement les besoins actuels de l'éducation au Canada, de fournir à tous les Canadiens de plus grandes opportunités éducatives, et aussi de chercher les moyens à prendre pour intéresser le grand public aux problèmes d'éducation qui se posent chez nous. M. Bruce a aussi précisé que le Canada français sera spécialement invité à participer à cette conférence, avec le Canada d'expression anglaise. On s'attend à ce que le monde du travail, les milieux agricoles, les maisons d'affaires et les industries, ainsi que les milieux proprement voués à l'éducation (du primaire à l'universitaire) participent activement à ces prochaines assises.

Les membres du comité de Winnipeg, présidé par M. Bruce, sont MM. C. E. Dojack, J. A. Skull, F. L. Spencer, Mme E. Armstrong et M. J. G. McMullen.

Clan Larigaudie

Peu de temps après l'honorable défaite des Blue Bombers, le clan se réunissait au local scout pour partir en excursion. Nous n'étions que sept. Le travail, les études et peut-être aussi la température gardaient quelques routiers dans le confort de la ville. Deux automobiles suffisent donc amplement à nous transporter dans un lieu plus propice à la marche que les rues de la ville. Nous filons maintenant sur la route Trans-Canada pour nous arrêter quelques milles après Ste-Anne.

Comme la lumière du jour s'enfuit rapidement, nous entrons dans un petit bois pour refaire nos forces en véritables routiers. Comme chacun fait sa popote, le menu du souper est des plus varié. Seuls les bons vieux tisons ne manquent pas d'assaisonner chaque plat. Personnellement je préfère les tisons de Bouleau, mais la noirceur ne nous permet pas de choisir... C'est dans une atmosphère de gaieté et de chaude camaraderie que se déroule ce premier repas sur la neige de la saison.

Vers six heures et demie, nous reprenons la route pour la dernière étape et le bruit de nos bottes sur le pavé se mélange harmonieusement au sifflement du vent occasionnellement dominé par le vrombissement des automobiles. Une heure plus tard, nous touchons au but de notre excursion, le village de Richer. M. le curé nous introduit dans la salle paroissiale où nous devons passer la nuit. La soirée se passe agréablement par un palabre sur les écoles catholiques après avoir assisté à un baptême. Heureux rapprochement des deux fonctions de l'Eglise: "Allez donc, enseignez toutes les nations, baptisez-les ...".

Après une nuit sans matelas mais non sans sommeil et un déjeuner à l'extérieur, nous assistons à la messe paroissiale. De retour à la salle, nous exerçons nos voix sur quelques chants du répertoire scout. Puis, nous nous dirigeons en auto vers la résidence du garde forestier pour nous procurer quatre arbres de Noël, deux pour le chef évidemment et deux pour un assistant. Nous dînons en route, autour d'un feu comme toujours (les sandwiches ne sont pas de mise au clan). Puis, nous revenons en ville avec un tas de vaisselle sale, sentant la fumée mais avec le coeur rajeuni par le contact avec la nature et la vie rude et avec une meilleure connaissance de nos frères routiers.

S. R.

— Que ceux qui ont placé leur foi en Dieu aient à coeur d'exceller dans la pratique du bien (Tit 3, 8).

Ste-Famille

Mariage

Le samedi 30 novembre eut lieu dans l'église de la paroisse de la Ste-Famille, le mariage de Mlle Eveline-Marie Payette, fille de M. et Mme Henri Payette, de St-Boniface, avec M. Joseph Krahn, fils de M. et Mme Jacob Krahn, de Winnipeg. M. l'abbé L. Bédard, curé, leur donna la bénédiction nuptiale et célébra la sainte messe.

Aux accords d'une marche nuptiale, la mariée fit son entrée au bras de son oncle, M. Adélard Boisvert, de Somerset. Elle était gracieuse dans une longue robe blanche de chiffon sur satin. L'encolure de la robe était de dentelle ainsi que les manches qui se terminaient en pointes de lys. Son voile genre "chapelle" était retenu par un diadème orné de perles. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Diane Vandenderbilt, Aurore Lachance et Cécile Dion, portaient des robes trois-quarts de nuances rose, bleue et vert pâle. Leurs bouquets se composaient d'oeillets blancs.

MM. Hervé Carrière, Roméo Payette et Raymond Petit étaient garçons d'honneur. MM. Germain Payette et Henry Krahn assumaient les fonctions de huissiers.

Pendant la messe, Mlle Marielle Lavoie fit entendre de jolis cantiques. Mlle Denise Dupuis touchait l'orgue.

A l'issue de la cérémonie religieuse, tous se rendirent à la salle Lord Selkirk de l'hôtel Marion, où un succulent repas fut servi à plus de cent cinquante invités. M. l'abbé Bédard porta le toast à la mariée.

Après la soirée, où plusieurs parents et amis étaient venus offrir leurs souhaits et nombreux cadeaux, M. et Mme Krahn partirent pour un voyage à Minneapolis, Minn. Pour le voyage Mme Krahn avait choisi un costume tailleur brun avec accessoires rose pâle, ainsi qu'un manteau court en fourrure.

A leur retour, M. et Mme Krahn résideront à St-Boniface.

Les élèves c.-f. de 23 écoles, membres de Caisses scolaires

D'après un rapport que vient de publier M. l'abbé A. St-Laurent, assistant-directeur des mouvements coppératifs canadiens-français du Manitoba, 23 Caisses scolaires fonctionnent maintenant dans les villages canadiens-français de la province et on compte en fonder plusieurs autres.

Ce succès est dû en grande partie aux officiers des Caisses populaires qui ont encouragé le mouvement des Caisses scolaires dès les débuts et ont délégué un adulte pour encourager et diriger les efforts des étudiants, dans chaque école.

La Caisse scolaire peut être une véritable source de formation à l'économie, son but étant d'habituer les enfants à l'épargne. Ces derniers sacrifient l'achat de quelques friandises régulièrement et déposent l'argent à leur Caisse scolaire.

La nécessité de la création de Caisses scolaires ressort d'une enquête menée dans 14 écoles de centres canadiens-français. L'enquête a démontré que les 2,614 élèves de ces écoles dépensaient en une année la somme de $90,646.28 en friandises, ce qui représente 63c par semaine, par enfant.

Le rapport de la Caisse scolaire de Letellier démontre le bien qui peut résulter de la formation d'une Caisse scolaire. Cinquante élèves sont membres de cette Caisse scolaire. Au 30 novembre, l'épargne se chiffrait à $236.44. Chaque élève aurait donc déposé en moyenne la somme de $4.72, soit un peu plus de 10c par jour. Ce rapport augure d'une façon encourageante l'avenir des Caisses scolaires.

Vol. 9. No 7 12-12-57

La Maison Saint-Joseph

OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat — Ecole supérieure
dirigés par les Clercs de St-Viateur

Cours général (High School)
Grades 7 à 12 inclusivement

Liste d'honneur

Succès

Grade 12: Marcel Fraser, Fernand Proulx.

Grade 11: Louis Gosselin, Raynald Trudel, Gérald Roch.

Grade 10: Robert Rivard, Bernard Sabourin, Jacques Audet, Adélard Sénécal.

Grade 9: James Tardi, Alexandre Tardi.

Grade 8: Louis DeVoin, Jimmy Gardner, J.-P. Gobeil, Charles Coutu, Normand Grandbois.

Grade 7: Jean Moal, Pierre Léger, Roland Rioux, Raymond Gobeil, Maurice Lavigne, Jeffery Simpson.

Conduite

Grade 12: Robert Audet, Arcel Girard, Alfred Kemball, Camille Piché.

Grade 11: Joseph Rioux, Denis Raffard, Maurice Hamonic, Joseph Roy, Denis Trudel, Albert Rioux, Gérald Roch.

Grade 10: Adélard Sénécal, Bernard Sabourin, Jacques Audet, Robert Rivard.

Grade 9: Henri Hamonic, Georges Lambert, Gérard Rivard, Paul Dupuis.

Grade 8: David Gosselin, J.-P. Gobeil, Raymond Coutu.

Grade 7: Paul Dufault, Victor Ste-Croix, Maurice Lavigne.

Application

Grade 12: Robert Audet, Marcel Fraser.

Grade 11: Albert Rioux, Gérald Roch, Maurice Vermette, Joseph Rioux.

Grade 10: Jacques Audet, Bernard Sabourin, Adélard Sénécal, Robert Rivard, Gérald Archambault.

Grade 9: Paul Dupuis, Armand Rioux, Henri Hamonic, James Tardi, Gérard Rivard, Roger Robidoux, Aurèle Grandbois, Alexandre Tardi.

Grade 8: Raymond Coutu, J.-P. Gobeil, Matt Lussier, Charles Coutu.

Grade 7: Jean Moal, Raymond Gobeil, Jeffery Simpson, Roland Bisson, Roland Rioux, Maurice Lavigne, Victor Ste-Croix, Joey Oden.

La lecture des notes fut présidée par le R. F. Principal. Les professeurs assistaient. Le Frère Principal en profita pour annoncer les examens de Noël et la durée du congé des Fêtes. Il releva enfin quelques erreurs du système d'éducation telles que les voient les experts américains eux-mêmes à la suite du lancement de spoutnik par les Russes. Il explique ainsi pourquoi nous du Manitoba et du Canada tenons tant aux matières de base d'un système d'éducation à savoir, les mathématiques, les sciences, les langues étrangères, l'histoire et la géographie.

Les gagnants des récompenses du mois furent Marcel Fraser, Louis Gosselin, Bernard Sabourin, Alexandre Tardi, J.-P. Gobeil et Raymond Gobeil. Une série de jolis cadres et de reproductions de peintures est à l'enjeu pour les plus beaux succès aux examens de Noël.

* * *

Au fil de la plume

Le samedi 23 novembre, les élèves finissants étaient reçus au studio Lyceum pour la photographie officielle qui continuera la mémoire de leur passage au collège.

Le mardi 26 novembre, ils se rendaient à St-Pierre pour assister à une conférence sur le recrutement des professeurs. Ils faisaient partie d'un groupe de 49 étudiants et étudiantes venus des écoles secondaires de St-Pierre, St-Malo, St-Jean-Baptiste et Morris. Ils entendirent des allocutions de M. J. Moffat, délégué du Département d'Education, de la Rév. Sr Anne-Marie de St-Pierre, de Mme François Vinet, institutrice à St-Pierre et de M. l'inspecteur Whitley. Un goûter fut servi par les étudiantes de Morris.

L'exposition de livres qui devait avoir lieu au début de décembre a été remise au mois de janvier.

Les examens officiels de Noël s'écriront durant la semaine du 16 au 20 décembre.

Espérons que le nouvel ordo des études augmentera le pouvoir d'assimilation des élèves du cours secondaire . . . et partant, leurs succès.

La patinoire est en vogue. Nous patinons depuis deux semaines. Cependant, nous ne savons pas encore qui fera partie de l'équipe officielle.

M. l'inspecteur Thomas Whitley était de passage à notre école, le lundi 2 décembre, pour la visite des classes.

* * *

D'où viennent-ils?

Voici une question qui revient souvent sur les lèvres de ceux qui entrent en contact avec nos professeurs, surtout lorsque ces personnes sont étrangères à notre langue ou à notre religion.

Cette année, les élèves de la Maison St-Joseph sont venus de quatre provinces. Voici.

Manitoba: Winnipeg, 9; St-Boniface, 16; St-Norbert, 2; Otterburne, 15; Ste-Elisabeth, 3; St-Malo, 4; St-Pierre, 4; LaRochelle, 3; Lorette, 1; Pine Falls, 2; Elie, 2; St-Georges, 3; Haywood, 2; Arnaud, 1; St-Eustache, 3; Cypress River, 1; Ste-Amélie, 1; Ile-de-Chênes, 3; Dufrost, 3; Swan Lake, 2; Le Pas, 2; St-Jean-Baptiste, 3; Dunrea, 1; La Salle, 1; Fannystelle, 1.

Ontario: Kenora, 2; Norman, 1; Sarnia, 1; Wade, 1; Dryden, 1; Fort Frances, 1.

Québec: Montréal, 1.

Colombie-Britannique: Maillardville, 2.

Dakota-Nord: Minot, 1.

STATISTICIEN.

* * *

Epargner, c'est prévoir

L'épargne, c'est la tranquillité dans le présent, la sécurité dans l'avenir. Si peu qu'on gagne, on peut toujours prélever quelque chose sur le gain du jour ou de la semaine. Si petites qu'elles soient, ces économies doivent sans délai être confiées à une caisse d'épargne, car les moindres sommes qu'on y a déposées portent aussitôt intérêt et assurent contre la plupart des contretemps dont la vie est semée.

Personne n'est à l'abri des maladies, des accidents, des sinistres. Les mauvaises récoltes frappent parfois le cultivateur. Le chômage atteint l'ouvrier. Ceux donc qui n'ont pas su se constituer des épargnes risquent fort de tomber dans l'embarras, dans la gêne, dans la misère même. Epargner, c'est préparer des jours heureux pour soi et pour les autres.

L'épargne assure la stabilité et la prospérité des individus, des familles, des peuples. Epargner c'est prévoir. Songez-y dès maintenant: demain sera trop tard.

Georges LAMBERT,
Grade IX.



La souscription de CKSB continue

Le total souscrit à ce jour est de $57,500 . . .

Atteindrons-nous $60,000 d'ici Noël?

Appel aux Canadiens français de St-Boniface

Depuis près de deux mois, le Manitoba français est en alerte. C'est que, conformément aux voeux de ses délégués réunis en congrès, en mars dernier, CKSB a lancé une grande campagne de souscription en vue de prélever des fonds pour accroître sa puissance de 1,000 à 5,000 ou 10,000 watts. M. Georges Jessop, président général de cette campagne, m'a prié de bien vouloir vous adresser un message en faveur de votre poste, pour vous encourager à faire votre part, afin qu'on atteigne bientôt l'objectif fixé par le comité de souscription — soit, $100,000.

Je ne saurais, sans manquer à mon devoir de citoyen franco-manitobain, me soustraire à cette invitation, et je prends la plume pour venir m'entretenir avec vous de ce problème qui est le nôtre, à tous et à chacun. Nous formons au Manitoba une famille distincte et unie, dont tous les membres devraient s'intéresser à la souscription de CKSB, notre poste, le premier de langue française dans l'Ouest canadien.

Nous devons, chers amis, nous montrer les dignes fils de nos ancêtres et continuer fièrement la lutte qu'ils soutinrent si vaillamment tout au cours de notre histoire. Et je crois opportun ici de faire un retour sur le passé afin de raviver en nos coeurs les sentiments de fierté patriotique qui firent vibrer les leurs.

A mon humble avis, notre poste est un facteur essentiel à l'épanouissement de la vie française au Manitoba. Il est une arme puissante dont nous disposons pour défendre nos droits et faire respecter nos traditions; il est un moyen efficace de conserver et d'accroître cet héritage sacré que nous ont légué nos aïeux: notre langue et notre culture. Comme vous le savez, ce précieux héritage ne fut sauvegardé qu'au prix de luttes répétées et de sacrifices souvent héroïques.

En 1916, une loi inique menaça de nous le faire perdre à tout jamais; mais nos devanciers, convaincus de l'équité de leurs droits, groupèrent leurs forces et firent front commun devant l'ennemi qui leur refusait la liberté de survivre. C'est de cet effort que naquit alors l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, créée en vue de mettre en pratique le mot d'ordre de S. Exc. Mgr A. Béliveau, de regrettée mémoire: "Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre". Par ce moyen, nos pères réussirent à mettre du français dans nos écoles, en dépit de la loi. Et c'est grâce à cette détermination à toute épreuve que leurs descendants — vous et moi — ont reçu une éducation française et catholique.

Nul ne saurait calculer aujourd'hui la valeur du dévouement et des sacrifices de ces patriotes de 1916, dévouement et sacrifices, en temps et en argent, qui se sont répétés, d'année en année, depuis.

Sans s'appauvrir pécuniairement, le groupe français du Manitoba a donné des milliers de dollars pour affermir ses positions et conserver son héritage. Cet héritage, il le défendit et l'enrichit, afin de le transmettre non seulement intact, mais plus fort, plus grand, à la jeune génération qui le fera s'épanouir encore davantage dans les plaines de l'Ouest canadien.

Je vous félicite de la générosité avec laquelle, chaque année, vous appuyez financièrement votre Association d'Education et je vous invite à continuer de lui accorder votre soutien. Votre Association a joué le rôle de précurseur de votre poste de radiodiffusion, établi il y a quelque douze ans, pour marcher de pair avec le progrès moderne. Car alors, il devenait nécessaire que le verbe français embrassât un plus vaste champ que celui de l'enseignement; il fallait qu'il pénétrât dans l'intimité des foyers et qu'il s'étendît dans le domaine de l'information, de la musique et du commerce.

Malheureusement, notre poste — qui diffuse pendant 17 heures chaque jour — n'atteint, avec une puissance de 1,000 watts, qu'une partie de nos familles dispersées par tout le Manitoba. S'il opérait sur une puissance de 5 ou 10 mille watts, toutes nos familles pourraient capter ses émissions et jouir de programmes variés, instructifs ou divertissants, réalisés dans leur propre langue. Pour arriver à cela, CKSB a besoin de l'aide de tous. Oui, tous doivent, en conscience, apporter leur large part à cette souscription.

En 1951, l'on comptait au Manitoba 66,000 âmes — soit 15,000 familles — d'expression française; aujourd'hui ce chiffre s'élève sûrement à 70,000 âmes — soit, 16,000 familles. Divisant l'objectif fixé pour la campagne — $100,000 — par le nombre de nos familles, nous arrivons à la conclusion que chacune devrait, en moyenne, contribuer la somme de $10. Nous disons, en moyenne: bon nombre peuvent facilement doubler, tripler, décupler même ce montant, et ils n'auront fait que leur part.

Ainsi que vous pourrez le constater dans **La Liberté et le Patriote** de cette semaine, votre comité de souscription a déjà recueilli la somme de $57,000, plus de la moitié de son objectif. Quelques-unes de nos paroisses ont souscrit plus que leur objectif; mais, par contre, plusieurs de nos familles n'ont encore rien donné; d'autres n'ont pas fait leur part raisonnable. Que chacun et chacune s'examine sérieusement . . . qu'il ouvre son gousset . . . et qu'il fasse parvenir au poste ce qu'il est juste pour lui de donner. Il faut agir dès aujourd'hui, ce que l'on remet à demain étant souvent remis à tout jamais. Ne tardez pas, et vous serez d'autant plus fiers d'avoir accompli votre devoir de patriote, s'il est rempli promptement.

La souscription dans la paroisse de la cathédrale, à St-Boniface, est ouverte depuis plusieurs semaines. Environ 35 p. 100 de nos quelque dix-huit cents familles ont versé leurs contributions qui s'élèvent à $12,500. C'est l'apport de ce noyau de notre groupe qui se fait un point d'honneur de répondre toujours généreusement aux divers appels en faveur de nos oeuvres. Et l'on se demande, avec raison: "Où sont et que font les autres?" Sans hésitation, chers compatriotes, je puis vous affirmer qu'ils souscriront leur part. Et je vous demande, chers amis de St-Boniface, de m'aider à prouver au comité général que j'ai bien raison de compter sur vous tous, les parents, et vous aussi, jeunes gens et jeunes filles, qui avez bénéficié de l'enseignement du français dans nos écoles et qui êtes aujourd'hui gratifiés de programmes choisis, diffusés dans votre langue par votre poste.

Je dis bien "votre" poste, car vous êtes associés pleinement à son fonctionnement par l'intermédiaire de vos délégués qui vous représentent aux assemblées annuelles de CKSB. En votre nom, ces délégués discutent les problèmes qui surgissent, tracent la ligne de conduite à suivre et élisent les membres du comité de direction. Oui, CKSB est bien notre poste, c'est pourquoi je n'hésite pas à demander à chacun de faire sa large part pour étendre son rayonnement. Donnons généreusement pour atteindre notre objectif et prouver encore une fois que "bon sang ne peut mentir". Devant tant de détermination, nos concitoyens d'autres langues admireront, une fois de plus, notre ténacité, notre volonté de survivre et de grandir comme entité de langue française au sein de notre belle nation canadienne. Je vous le redis, CKSB, pour rayonner sur 5 ou 10 mille watts et servir tous nos concitoyens franco-manitobains, a besoin de votre généreuse contribution, et je sais que vous la lui donnerez.

M. Pierre RAIMBAULT.

RÉCENTES SOUSCRIPTIONS

Robert Bockstael, St-Boniface	$100
M. l'abbé Léo Couture, St-Boniface	100
Me L.-A. Régnier, Précieux-Sang	100
Anonyme, province de Québec	100
Mgr J.-C. St-Amant, P.D., St-Boniface	75
M. l'abbé Pierre Raymond, Holland	75
M. Ernest Marchand, St-Boniface	50
M. Jean Constant, St-Boniface	50
Lafrenière Sheet Metal	50
M. l'abbé Geo.-M. Svoboda, Ste-Geneviève	50
M. Joseph-E. Labossière, Somerset	50
Loiselle Frères	50
M. Jean Delannoy, St-Boniface	35
M. Adrien Bourrier, St-Boniface	25
M. et Mme Hector Sarrasin, St-Bonifaace	25
M. Roland Tremblay, St-Boniface	25
M. Victor Poncelet, St-Boniface	25
Mme G. Paradis, St-Boniface	25
Mlle A. Paradis, St-Boniface	25
M. Noël Dauphinais, St-Boniface	25
M. Guy De Margerie, St-Boniface	25
Mlle Denise Proteau, St-Boniface	25
M. Armand Ayotte, St-Boniface	25
M. Paul Auger, St-Boniface	25
M. F.-A. Muller, St-Boniface	25
M. Georges-Henri Bérubé, St-Boniface	25
M. l'abbé Roland Roy, Vassar	25
M. l'abbé Edmond Cormier, St-Boniface	25
M. et Mme J.-G. Léveillé, Sacré-Coeur, Winnipeg	25
M. Honoré Chartier, St-Boniface	25
M. René André, St-Boniface	25
M. Auguste Pichette, St-Boniface	25
M. François-Xavier Courteau, St-Boniface	25
M. et Mme Florent Bélanger, St-Boniface	25
Mme E. Marcoux, St-Boniface	25
M. et Mme Amédée Préfontaine, St-Boniface	25
M. et Mme J.-Léon Bruyère, St-Bonifaace	25
M. Denis Bourbonnais, Sacré-Coeur, Winnipeg	25
Mme Laetitia Bougard, St-Boniface	25

St-Jean-Baptiste

Partie de cartes

Le dimanche soir 1er décembre, la première partie de cartes de la saison, au profit de l'église, attirait un bon concours de personnes intéressées. Elle fut organisée par la partie du sud du village et remporta un succès dépassant toutes espérances.

Le prix d'entrée, donné par M. Edmond Desautels, échoua à Mme Léon Grégoire; les prix des dames, offerts par M. Raymond Roy et Tessier, à Mme Roméo Marion et à Mlle Alma Champagne; les prix des hommes, donnés par la Coopérative et M. Edmond Bernier, à MM. Léon Jobin et Arthur Vermette; les prix de consolation, à Mgr H. Lapointe, P.D., curé, et à Mme O. Desaulniers.

Les prix de la rafle, donnés par MM. L. Roch, Donat Dupas et Ovila Sabourin, furent gagnés par MM. Antoine Sabourin, Bissonnette et Paul-Emile Fillion. Le couvre-pieds, donné par Mme M.-L. Ayotte, fut gagné par Mme Odile Parent, de St-Joseph.

Plusieurs prix de bingo furent aussi distribués.

Sincères félicitations aux principaux organisateurs de cette soirée et remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à ce beau succès.

Le dimanche 15 décembre tous sont cordialement invités à St-Jean-Baptiste à une soirée de cartes. Il y aura du bingo et un programme récréatif. Venez rencontrer les acteurs de la "Famille Plouffe" présentée à la télévision les vendredis soirs. On vous réserve une grande surprise! Le prix d'entrée sera tiré vers 8 h. 30. C'est la dernière partie de cartes de l'année 1957. C'est aussi pour une bonne cause, la décoration de l'église. De nombreux et beaux prix seront distribués et un goûter sera servi. Bienvenue à tous.

St-Pierre-Jolys

Décès

M. Joseph Lamoureux, de St-Pierre, Man., est décédé le lundi 9 décembre à l'hospice Taché. Il était âgé de 81 ans. Né à St-Vital, il vécut à St-Pierre la majorité de sa vie.

Il laisse dans le deuil son épouse, Valérie; trois fils, Adhémar, de St-Pierre, Cléophas, de Vancouver, et Félix, d'Edmonton; deux filles, Mmes L. Desaulniers, de St-Pierre, et B. Dupuis, de Ste-Elisabeth; quatre frères, Alfred, de Transcona, Hector et Félix, de Winnipeg, et Damase, de Welland, Ont., et deux soeurs, Mmes S. Léonard, de St-Boniface, et G. Woods, de Detroit.

Le service fut chanté le mercredi 11 décembre dans l'église de St-Pierre et l'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

Institut Pédagogique du Manitoba

Pédagogues en herbe

Rédactrice: Monique Boily

Comité de révision:
Sr Ste-Lucienne, Laurette Bergeron, Doris Marion, Dianna Mascarin, Madeleine Morin, Norma Tétrault.

Même à la veille des examens, on continue à faire de l'étude psychologique . . . surtout féminine. Vous devinez sans doute pourquoi. Donc voici Colette, Alma et Pierrette:

Colette

Les yeux pétillants
Mais la bouche muette
En classe, c'est Colette!
Nous sommes bien fiers
De l'avoir avec nous.
Elle vient de Saint-Pierre!
Au téléphone, à la porte,
Elle est polie . . . mais courte
Est sa conversation avec
X . . . à la Présentation!

P.M.

Alma

Alma Gervais. Vous la connaissez? Alors inutile de vous dire toute la gentillesse et l'amabilité que possède cette petite blonde aux yeux bleus. Alma, qui nous vient de Bellegarde, Sask., a choisi comme carrière celle de maîtresse d'école. Bonne chance à Alma qui, avec son petit air coquin et ses yeux moqueurs, va toujours son petit bonhomme de chemin.

PIERRETTE.

Pierrette

"Dans quelques lignes que voici
Je décris mon amie choisie."

Parfois je me demande si elle n'est pas passée au salon des perruquiers de chérubins. Elle en a la chevelure noire et soyeuse. Sa physionomie est très attrayante et son sourire est empreint d'une telle bonté qu'il gagne tous les coeurs. Sans doute vous la reconnaissez cette "petite perle"? C'est Pierrette Maurice.

ALMA.

* * *

Jours d'observation

La maîtresse demande aux élèves: "Qui sait ce que veut dire: 'que votre règne arrive'?"

Et le petit garçon de répondre d'une voix interrogative: "Que la reine arrive?"

Les trois étudiantes du Collège Pédagogique échappent un petit rire.

Oui, nous avons été dans les écoles Marion, Provencher, Frontenac, Béliveau, Holy Cross, Varennes. Là nous avons observé les maîtres qui enseignaient l'ABC et qui donnaient des leçons d'arithmétique, d'histoire, de littérature, etc.

Nous avons beaucoup joui de ces trois jours d'observation; nous profiterons bien de cette expérience intéressante. Et maintenant, de retour au collège, nous nous mettons à l'oeuvre — les examens de Noël approchent!

Cécile LEVASSEUR.

* * *

Méprise amusante

M. l'abbé G. Damphousse entre dans une classe pour annoncer qu'il viendrait y enseigner le catéchisme une fois la semaine. Il écrit son nom au tableau et demande aux fillettes du grade II si elles peuvent le déchiffrer. M. l'abbé Damphousse demande alors à une fillette qui secoue énergiquement le bras, et reçoit cette réponse pour le moins inattendue: "damp house".

St-Adolphe

Bingo

Le dimanche 8 décembre avait lieu la deuxième partie d'une série de bingo. L'assistance fut nombreuse. Un bon nombre de prix en argent furent gagnés mais la chance ne favorisa personne aux prix accumulateurs.

Les amis des paroisses environnantes sont invités à venir aux soirées de bingo tous les dimanches, à 8 h. p.m., excepté pendant les Fêtes.

Va-et-vient

M. et Mme Henri Chaput et leur famille sont de retour d'Allemagne où M. Chaput était stationné. Après une vacance de quelques semaines, ils se rendront à Camp Borden, Ont.

Transcona

Messe dialoguée

Le premier vendredi du mois, les enfants de l'école paroissiale participèrent à une messe dialoguée. Cet effort est un pas de plus vers une participation toujours de plus en plus intense de toute la paroisse au saint sacrifice de la messe. Pour faire suite à cet effort, les paroissiens à leur tour prièrent et chantèrent avec le prêtre, dimanche, à la messe de 8 h. 45.

Messe de minuit

Le choeur de chant à quatre voix mixtes prépare pour Noël la messe Responsoriale, dite "de Lachassagne", composition de J. Gélineau. Le choeur prendra la partie de la Chorale Polyphonique.

Concert de Noël

Les enfants de l'école l'Assomption sont à préparer un concert de Noël qui aura lieu le 20 décembre, à 7 h. 30, dans la salle paroissiale. Les concerts donnés par les enfants de l'école ont toujours été des plus intéressants. Alors, venez encourager les enfants par votre présence, le vendredi soir 20 décembre.

L.F.C.

Les membres de la Ligue des Femmes Catholiques de la Section Transcona tiendront leur banquet annuel de Noël le dimanche 15 décembre, à 6 h. 30, dans la salle "Bamboo" de l'Oxford Grill.

Au lieu de l'échange habituel de cadeaux, chacune contribuera à son gré des petites nappes de table, linges à vaisselle ou cuillères à thé, pour mieux monter la cuisine de l'auditorium de la nouvelle école. Mme W. Hrynkow est l'organisatrice.

Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb du Conseil 3855 se réuniront le dimanche 15 décembre, à 7 h. 30, dans l'auditorium de l'école paroissiale. Cette réunion, genre lecture, sera des plus importantes. Tous les Chevaliers sont priés de s'y rendre.

Noël Blanc

Le dimanche 8 décembre, environ 250 personnes se sont rendues à la soirée récréative du "Noël Blanc", organisée par les Chevaliers de Colomb. Les gagnants de la rafle de dindes furent: Doris Grégoire, Dorothy McCorry (2), D. Leachman, Albert Golding, C. Ziegler, G. Roméo, V. Durado, R. L. Stevens et Jim Foote.

Autres prix: services en porcelaine de 53 morceaux chacun: Mmes W. Zaharia et F. Lécuyer et Mlle H. Blais; caisse d'oranges japonaises, Mme E. Golding; caisse de liqueurs douces, Mme C. Michaels; prix d'entrée, valeur de $8.00 en épiceries, Mme M. Miller.

Les recettes de cette soirée serviront à garnir des paniers de Noël pour certaines familles de Transcona dans le besoin.

Jeannettes

A leur dernière réunion, les Jeannettes s'appliquèrent chacune à fabriquer un cadeau de Noël pour sa mère. Comme leur bonne action à l'occasion de Noël, les Jeannettes garniront un panier de Noël pour l'offrir à une jeune fille hospitalisée. Les Jeannettes auront leur arbre de Noël durant les vacances de Noël.

St-Eustache

Décès

M. Antoine Belcourt, de St-Eustache, Man., est décédé le dimanche 1er décembre à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 76 ans. Né en province de Québec, il vint au Manitoba il y a 25 ans.

Il laisse dans le deuil six fils, Alphonse, Antoine, Victor, James, Georges et Paul; quatre filles, Mmes R. et T. McKay, Cécile et Thérèse; 39 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants.

Le service fut chanté le mercredi 4 décembre dans l'église de St-Eustache et l'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. La chapelle funéraire Kerr était en charge des arrangements funéraires.

Inwood

Va-et-vient

M. Oscar Enberg, de Port Arthur, et ses fils et bru, de Winnipeg, étaient en visite chez M. et Mme Emile Enberg et d'autres parents et amis, durant la semaine du 26 novembre.

Le mardi 4 décembre, M. et Mme M. McKague se rendaient à Winnipeg pour affaires. M. McKague fut remplacé au magasin par M. Feathers.

M. et Mme Pete Hogue sont partis en Californie pour passer l'hiver chez leurs filles, Mmes Brae et Effley.

Ça et là

Le mercredi 4 décembre, les dames auxiliaires ont tenu un bingo chez M. et Mme A. Martin. Il y eut une bonne assistance et plusieurs prix furent gagnés.

On est à construire une nouvelle aile de quatre classes à l'école Cossette.

Le mercredi 4 décembre, des lumières colorées traversant la rue principale ont été allumées pour la saison des Fêtes.

AVIS

Le dernier numéro de ce journal pour l'année courante sera publié la semaine prochaine, en date du 20 décembre.

Il n'y aura donc pas de journal en date du 27 décembre, c'est-à-dire pendant la semaine de Noël.

Le premier numéro de la nouvelle année paraitra le 3 janvier 1958.

M. G. Buors, de St-Laurent, est victime d'une noyade

ST-LAURENT — Le mercredi 4 décembre, M. Gilbert Buors, âgé de 27 ans, a été victime d'une noyade au lac Manitoba. M. Buors, accompagné de M. Marcel Combot et de son frère, Denis, voyageait en camion sur la glace lorsqu'à un endroit un peu faible le camion enfonça. Ses deux compagnons parvinrent à se sauver tandis que M. Buors demeura à 20 pieds sous la glace et ne put être reitré que le lendemain, vers 3 h. p.m.

Le samedi 7 décembre, un cortège de 55 automobiles suivait la dépouille mortelle jusqu'à l'église paroissiale où un service fut chanté par le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé. Des cousins et neveux du défunt servaient au choeur. La chorale de la paroisse fit les frais du chant. M. François Gratton accompagnait à l'orgue.

Les parents et amis venus de partout remplissaient l'église à capacité.

Les porteurs étaient trois beaux-frères, MM. Willie Dumont, Ernest Bellehumeur, Pete Klassen, et deux cousins, MM. Marcel Buors et Robert Lambert, et un ami, M. Marcel Combot.

L'inhumation se fit dans le cimetière local.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Emma, et cinq enfants: Florian, 6 ans, Claude, 5, Lorne, 4, Eugène, 3, et Florence, un an et demi; son père et sa mère, M. et Mme Jules Buors, et 8 frères et 5 soeurs dont la plus âgée, Florence (Mère du Divin Crucifix), est religieuse chez les Franciscaines Missionnaires de Marie; ses grands-parents, M. et Mme Paul Buors et M. Arcade Lambert; ses beaux-parents, M. et Mme Alphonse Dumont, et plusieurs beaux-frères et belles-soeurs.

Sincères sympathies à Mme G. Buors et sa famille, ainsi qu'aux familles Jules Buors et Alphonse Dumont.

Remerciements

Mme Gilbert Buors et ses enfants désirent remercier tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie dans cette dure épreuve. Un merci spécial au R. P. Brossard et aux religieuses Franciscaines de Marie, qui ont offert des bouquets spirituels.

Nos malades

Mme M.-P. Lavallée est hospitalisée à Winnipeg, depuis la semaine dernière.

Le dimanche 8 décembre, Mme Clarisse Chartrand a été conduite à l'hôpital Miséricorde à la suite d'une fracture à la hanche.

Souhaits de prompt rétablissement à ces deux pionnières de la paroisse.

Baptême

Le dimanche 17 novembre: Karen-Una-Elisabeth, fille de M. et Mme Brian Gaudry. Parrain et marraine, M. et Mme N. Gaudry, grands-parents de l'enfant.

Ste-Agathe

Elections

Les directeurs de la société d'agriculture se réunissaient le mardi soir 3 décembre pour régler certaines questions importantes et procéder aux élections du comité pour l'année qui vient. M. l'abbé A. Couture, curé, est président honoraire. M. Albert Lécuyer fut réélu président et M. Emmanuel Lemoine, vice-président.

M. Signard Beaudoin, le dévoué secrétaire de la première heure de la société érigée en 1919, a semblé se laisser convaincre de le demeurer encore. Son travail consciencieux et désintéressé a contribué largement à garder le bon ordre dans les finances. Tous les sociétaires l'apprécient et lui en sont reconnaissants.

Les autres directeurs sont MM. Isidore Lemoine, Marcel Brémaud, Hilaire Gratton, Gérard Beaudoin, Edmond Lemoine, Albert Péloquin, Emmanuel Nolette, Mmes Marcel Brémaud, Isidore Lemoine, Auguste Gauthier, Mlles Marie-Josèphe Lapalisse et Germaine Joyal.

La carie dentaire est presque aussi commune que le rhume. Mais le rhume guérit, tandis que la carie dentaire s'aggrave à moins que la dent soit réparée dès le début.

Mariapolis

Bingo

Le dimanche 8 décembre, à la salle paroissiale de Mariapolis, avait lieu un gigantesque bingo. Les vingt prix ont été gagnés par: Lionel Lussier, Raymond Burley, Marcel Tack, Donna Desrochers, Rozanne Therrien, Bertrand Labossière, Aimé Benoit, Adrienne Desrochers, René Conrad, Maurice Chevalier, Richard Desrochers; Mmes Etienne Desrochers, O. Desrochers, Dosithée Burley et Alphonse Pouteau; Maurice Desrochers, Philémon Almey, Foster Fraser, Ludger Gagnon et Dosithée Burley.

Le bingo fut organisé par M. et Mme L. Gagnon. M. C. Destoop appela les numéros.

Au tirage, une maison de poupée d'une valeur de $3.50 fut gagnée par M. Joseph Beu, de Swan Lake; le 2e prix, une couverture de laine, alla à Debora Van De Walle, de St-Alphonse, et le 3e prix, à Shirley Desrochers, de Mariapolis.

Mme Maurice Lussier fut l'heureuse gagnante d'un poêlon électrique, tiré par les membres du club de couture 4-H, "Mariapolis Merry Menders".

La soirée fut un très grand succès et rapporta la somme d'environ $400.00.

M. l'abbé M. Pierquin décédé après 50 ans de ministère au Manitoba

(Suite de la première page)

de Laurier dont il est devenu pasteur, le 6 mai 1928, pour y demeurer jusqu'à la fin de sa vie.

A Grande-Clairière le nouveau curé a passé avec ses ouailles, du diocèse de St-Boniface au nouveau diocèse de Winnipeg un changement que les fidèles, dont la plupart étaient colons français, n'acceptèrent pas sans difficulté. Plus tard, en 1923, il a fallu remettre l'église paroissiale à neuf et l'agrandir, signe visible de la prospérité et de la ferveur du prêtre et de ses ouailles. Cinq ans plus tard, M. l'abbé Pierquin s'est rendu à Laurier, prendre la succession de M. l'abbé Desmarais comme curé. A peine un mois plus tard, il avait lancé le mouvement qui caractérisa son ministère pastoral, un cercle de la jeunesse catholique, source de fierté catholique et française et de vocations.

M. l'abbé Pierquin fut un orateur très recherché, à cause de son éloquence charmante et de son esprit bien pourvu de connaissances historiques et littéraires. D'une nature ardente il n'hésita pas à se prononcer carrément sur des questions controversées et n'avait pas peur de se faire accuser d'activité politique quand les valeurs spirituelles étaient en jeu. Il est un champion sans timidité des droits catholiques et des pratiques linguistiques dans le domaine scolaire. Il s'intéressa en outre à la médecine.

M. l'abbé Pierquin a été nommé officier d'Académie par le gouvernement français au mois d'août 1939. Il a donné plusieurs conférences à l'Alliance Française, notamment une pièce magistrale sur "La résurrection de la cathédrale de Reims". Il entrenait une correspondance volumineuse avec les penseurs et écrivains les plus en vue de la France parmi lesquels on relève les noms de Maritain, Colette, Bloy, Maurette, etc.

Ces dernières années ont été marquées par une épreuve des plus douloureuses, la cécité partielle. Il a ainsi complété dans le silence et la méditation, un ministère sacerdotal de cinquante ans au service de Dieu et de son pays d'adoption.

Ste-Anne-des-Chênes

Décès

M. Alphonse Mondor, de Ste-Anne-des-Chênes, Man., est décédé le mardi 3 décembre à l'hospice Taché, à l'âge de 87 ans. Né en province de Québec, il vécut au Manitoba durant les 60 dernières années.

Lui survivent: son épouse, Marie-Louise; deux fils, Albert et Emile; trois filles, Mmes S. Tougas, J. Lanthier et M. Fleck; deux frères, Edouard et Alfred; trois soeurs, Mmes O. Guay, W. Rémillard et Georges Lavallée, et 24 petits-enfants.

Le service fut chanté le jeudi 5 décembre dans la basilique de St-Boniface et l'enterrement se fit dans le cimetière paroissial. Le salon funéraire P. Coutu était en charge des funérailles.

Elie

Mariage

Le samedi 30 octobre, en l'église du Précieux-Sang de St-Boniface, avait lieu le mariage de M. Hector Beaudry, de St-Eustache, fils de feu M. Arthur Beaudry et de Mme Beaudry, de Haywood, avec Mlle Bernadette Gervais, fille de M. et Mme Arthur Gervais, de St-Eustache.

Les nouveaux époux sont partis en voyage de noces aux Etats-Unis, en Ontario et dans la province de Québec. A leur retour, ils demeureront à St-Eustache.

Va-et-vient

M. et Mme Alfred Rheault, d'Eaglesham, Alta, sont en visite chez leurs parents, les familles Rheault et Legault.

M. et Mme Roméo Payment et leur famille résident maintenant à Elie. M. Payment a pris la charge de la gare du Canadien National.

M. et Mme Alfred Picard sont déménagés au village pour l'hiver.

Lorette

Partie de cartes

Le 22 novembre avait lieu, à la salle paroissiale, une partie de cartes organisée par les membres du Conseil étudiant de l'Institut Collégial Lorette Centre et dirigée par les commissaires. Ce fut un vrai succès. Il y avait une assistance de 325 personnes. Il y eut 12 rondes de cartes. Les prix de cartes furent gagnés par Mlle Evelyn Grossman et M. Gabriel Lagimodière.

De nombreux prix de bingo furent donnés par les amis de l'Institut Collégial Lorette Centre. Suivit une comédie "Tommy's Growing Pains" par les élèves, puis les chorales anglaise et française exécutèrent quelques chants.

Mlle Rachel Gauthier gagna le premier prix de la rafle, un percolateur à café, et M. Germain Manaigre, le second prix, un poêlon automatique.

Les élèves servirent ensuite un succulent goûter.

Parmi la nombreuse assistance, on voyait des anciens gradués venus prendre part à cette fête et revoir leurs anciennes maîtresses et compagnes de classe.

Le personnel et les élèves de l'Institut Collégial Lorette Centre remercient bien sincèrement toutes les personnes qui sont venues les encourager.

Jour mémorable

Le 8 décembre restera un jour mémorable pour la paroisse de Lorette. Il y eut trois messes dont l'une à 9 h. a.m. pour les Chevaliers de Colomb. Ensuite, ces derniers se rendirent à la salle paroissiale pour un déjeuner servi par les Filles d'Isabelle. Suivit l'initiation de 55 nouveaux candidats de Lorette, La Broquerie, Ile-de-Chênes, St-Malo et autres paroisses avoisinantes.

S. Exc. Mgr Maurice Baudoux était au nombre des invités à l'initiation.

Le soir, à 7 h. 30, un banquet fut servi par la pâtisserie Pelland.

L'A.P.M.

Le mardi 3 décembre eut lieu une réunion de l'Association des Parents et Maîtres dans la salle paroissiale. Un bon nombre de paroissiens étaient présents. L'orateur invité était M. l'abbé A. St-Laurent, propagandiste des Caisses Populaires. Il parla sur le rôle des parents et maîtres dans l'éducation de l'épargne chez les enfants. Suivit un forum des plus intéressant. Tous ont tiré profit des conseils de l'orateur et espèrent l'entendre de nouveau afin d'être mieux renseignés.

Le dimanche 15 décembre aura lieu une partie de cartes organisée par l'Association des Parents et Maîtres, à 8 h. 30 p.m., dans la salle paroissiale. Cordiale bienvenue à tous.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
10 décembre 1957

BEURRE

Crémerie	.62

Prix moyens payés par les commerçants de gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	.30
Grade A moyens	.25-.27
Grade A petits	.15-.16
Grade B	.21-.22
Grade C	.13-.14

VOLAILLES

Classees sur le crochet et preparees—prix payés aux producteurs — délivrées à Winnipeg, moins coût de boucherie si nécessaire:

Grade A:	
5 livres et au-dessus	.25
4-5 livres	.22
au dessous de 4 livres	.18
Grade B:	
5 livres et au-dessus	.15-.18
4-5 livres	.13-.14
au-dessous de 4 livres	.11-.12
Grade C:	
4-5 livres	.10-.13
au dessous de 4 livres	.07-.09
CHAPONS EN VIE	
Au-dessus de 7 livres	.27
6-7 livres	.24
POULETS EN VIE	
Au-dessus de 6 livres	.22-.23
5-6 livres	.20
4-5 livres	.17-.18
Poulets pour frire	.22
Au-dessous de 4 livres	.15-.16
DINDONNEAUX	
Dindes	
Grade A	.33-.35
Grade B	.28-.29
Grade C	.20-.21
Dindons	
Grade A	.26-.27
Grade B	.24-.25
Grade C	.19-.20
CANARDS	
Grade A	.24-.25
Grade B	.20-.22
OIES	
Grade A	.24-.26
Grade B	.21-.23

Marché aux bestiaux

Bouvillons:	
De choix	$17.00-$19.00
Moyens	14.50- 16.50
Ordinaires	10.00- 14.00
"Boners"	8.00
Génisses:	
Bonnes	$16.00-$17.00
Moyennes	13.50- 15.50
Ordinaires	8.00- 12.00
Vaches:	
Bonnes	12.00-$12.50
Moyennes	11.00- 11.50
"Canners"	8.00- 10.50
"Cutters"	8.00- 10.50
Taureaux:	
Bons	$12.50-$13.50
Ordinaires	8.00- 12.00
Veaux de boucherie:	
De choix	$27.00-$31.00
Quelques-uns	32.00
Moyens	20.00- 26.00
Ordinaires	15.00- 19.00
Porcs:	
Grade A	$26.00-$27.00
Truies	14.00- 17.50
Agneaux:	
Bons	$19.00
Moutons:	
Bons	$ 4.00-$ 5.00

EN SASKATCHEWAN

Debden

Le dimanche 8 décembre fut une journée importante dans la vie française de la paroisse par la distribution des prix de français de l'A.C.F.C. aux élèves de l'école du village qui ont réussi leur examen du mois de juin dernier.

A la même occasion, il y eut présentation d'un film français, un entretien bien intéressant sur le congrès de l'A.C.F.C. par Mme Conrad Paquette et des commentaires par M. Eugène Durette.

L'élection d'un nouveau comité paroissial de l'A.C.F.C. donna les résultats suivants: Mmes Philippe Lepage, Conrad Paquette et Philippe Pouliot, Mlle Lumina Cyr, MM. Henri Bilodeau, Roger Fortier, Eugène Durette et Daniel Paquette, qui font partie du conseil. M. le curé est aumônier de droit.

Les Rév. Soeurs de la Présentation et Mlle Lumina Cyr enseignent à l'école du village.

Prince-Albert

Au Club Canadien

Le dimanche 8 décembre avait lieu la soirée régulière, partie de cartes et bingo dont voici la liste des gagnants: cartes, MM. Jean Lamontagne (88) et A. N. Goddue (86), Mmes O. Lavertu (85) et Albert Pagé (81); bingo, MM. Jean (2) et Léon Lamontagne et M. et Mme Louis Vallée, de Spiritwood; prix d'entrée, M. Adélard Vallée.

Mmes Albert Pagé et P. Lamontagne servirent le goûter.

Çà et là

L'apparence de la salle paroissiale avec sa nouvelle toilette, un plancher en bouleau blanc, s'est beaucoup améliorée. La salle paraît beaucoup plus vaste qu'avant et l'on a droit d'en être fier.

L'ouverture officielle de la maison de rapport de la "Central Entreprises Ltd.", dont le propriétaire est M. le Dr J.-E. Gaudet, a eu lieu le samedi 7 décembre.

Fiançailles

M. et Mme Adolphe Lemieux annoncent les fiançailles de leur fille, Edna, avec M. Raymond Brunning, de Prince-Albert, et celles de leur fils, Benoit, avec Mlle Aline McRann.

Coderre

Çà e tlà

M. l'abbé Joseph Lukas, curé de Fife Lake, a fait une courte visite au presbytère.

Etaient en visite également chez M. l'abbé Fernand Ducharme et chez M. et Mme Siméon Ducharme: M. et Mme Siméon Rondeau, Julius et Olivica et Mme Napoléon Durand, de Willow-Bunch, M. et Mme Arthur Alexandre et leur famille, de Rockglen, et M. l'abbé Roger Ducharme, de Gravelbourg.

La paroisse remercie les 15 hommes qui ont prêté mainforte pour l'installation d'une nouvelle fournaise dans le soubassement de l'église. Le travail est maintenant terminé.

Le samedi 7 décembre, à la salle Légion, il y eut un bingo organisé pour venir en aide à la fanfare de Coderre. Entre les parties de bingo, les jeunes musiciens ont fait entendre plusieurs morceaux. C'est réellement encourageant de constater l'habileté des enfants après quelques mois de pratique seulement.

Le jeune Denis Cossette est revenu chez lui, après quelques mois d'absence.

L'assemblée des Dames de Ste-Anne a été tenue chez Mme Oscar Desnoyers; une dizaine de dames étaient présentes. Après lecture de textes spirituels et éducatifs, M. l'abbé F. Ducharme, curé, adressa quelques mots. L'après-midi se termina par un délicieux goûter servi par Mme Desnoyers.

Domremy

Çà et là

Mme Noël Parent, de Leoville, est venue passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme Hormisdas Baribeau.

M. Walter Holland, âgé de 73 ans, père de Mme Jack Hoey, est décédé à Los Angeles, Cal., où il résidait depuis 12 ans. Sa fille se rendit au service par avion.

Les délégués de Domremy à la convention de S.F.U. à Régina furent MM. Romuald Leblanc, Gustave et Henri Baudais et Arthur Rindal.

Mme Jean-Paul Roy, accompagnée de ses enfants, est partie par avion à Winnipeg pour visiter sa mère malade.

La paroisse de Domremy regrette de rapporter qu'un pionnier, M. Pierre-Marie Marsollier, a été victime d'une attaque d'apoplexie et est hospitalisé à Prince-Albert.

Mme S. Rajotte, retournant à Wainright, Alta, après avoir passé quelques mois chez ses fille et gendre, M. et Mme Elmer Beets, à Doaktown, N.-B., s'arrêta quelques jours chez son frère, M. Joseph Marsollier. Elle était venue pour visiter son père, M. P.-M. Marsollier, malade à l'hôpital de Prince-Albert.

M. Alec Kennedy, agent pour Massey Harris à Domremy, s'est broyé deux orteils lorsqu'un essieu de tracteur lui tomba sur le pied.

La semaine dernière, le village de Domremy prit un vote sur l'achat d'un puits près du nouveau "Senior Citizens Home". Les résultats furent 43 contre et 9 en faveur.

Une veillée-surprise eut lieu chez M. et Mme Armand Boutin en l'honneur de M. et Mme Jos. Boutin à l'occasion de leur 30e anniversaire de mariage. Une soixantaine d'invités prirent part à la soirée. Un poêlon électrique automatique leur fut présenté. Le tout se termina par un goûter.

En Colombie-Britannique

La vie française à Victoria

Réunion générale

La réunion générale annuelle du Club Canadien français de la Colombie-Britannique enregistré eut lieu le vendredi 29 novembre à la salle paroissiale de l'église St-Jean-Baptiste de Victoria. Ce fut un soir mémorable, puisque le Club, en inaugurant la salle paroissiale, recevait officiellement le R. P. Clement, franciscain, curé fondateur.

La soirée commença par le mot de bienvenue par la présidente, offrande de fleurs et présentation au Père Curé de l'insigne du Club. Mme Georges Parent, secrétaire du groupe et 1ère vice-présidente de la Fédération Canadienne française de la Colombie-Britannique, offrit fleurs et décoration, aux applaudissements vibrants de l'assistance et aux acclamations de "Vive notre curé".

Le Père Curé, très ému de cette réception, remercia ses enfants spirituels et avoua que depuis huit jours qu'il était parmi eux, il avait pris une grande leçon de foi agissante et de fierté nationale: "C'est votre foi, mes chers amis, qui vous a permis de réaliser cette fondation d'une paroisse française à Victoria, et le Club Canadien français, responsable de cette victoire a droit à notre admiration et à notre reconnaissance impérissable".

En actions de grâces, l'assemblée chanta "O Marie, ô Mère chérie, garde au coeur canadien la foi des anciens jours". Le Père Clément devient aumônier du Club.

Suivirent de nombreux rapports mensuels et annuels: du congrès de la Fédération, par Mme Georges Parent; du cercle de couture, par Mme Rhéa Kenny; de la téléphoniste, par Mme O.-W. Chrétien; du comité spécial de la paroisse, par M. O.-W. Chrétien; de la présidente du Club et du fonds spécial de la paroisse française, par Mme Yvonne Fortin-Terrien.

Un témoignage de gratitude fut adressé par la présidente à la précieuse équipe du Club qui vient d'atteindre son objectif: la paroisse française St-Jean-Baptiste.

L'élection des officiers pour l'année 1957-58 donna les résultats suivants: présidente, Mme Yvonne Fortin-Terrien; vice-président, M. O.-W. Chrétien; secrétaire, Mme Georges Parent; trésorier, M. Henri Côté.

La présidente réélue remercia l'assemblée et ajouta que le travail de l'année devrait porter principalement sur l'aide à apporter au développement de la nouvelle paroisse.

On annonça ensuite que le bazar annuel du Club, au profit de la paroisse St-Jean-Baptiste, coïncidera sans doute avec la bénédiction solennelle. Le prochain congrès de la Fédération Canadienne française de la Colombie-Britannique tiendra ses assises à Victoria, à l'automne 1958, et nous aurons enfin le plaisir de recevoir nos compatriotes de l'Est à l'été 1958, en notre chez nous paroissial.

Le Père Curé donna ensuite sa première bénédiction à sa nouvelle famille et annonça deux messes pour le 1er décembre (8 h. 30 et 10 h. 30).

"O Canada" termina cette réunion générale.

Des télégrammes du Québec et des messages de "Longue vie à la paroisse St-Jean-Baptiste" sont arrivés de partout et nous sentons que la joie de l'événement prend des proportions nationales. Merci à tous ceux qui ont su nous encourager.

Va-et-vient

Mme Georges Parent, 1ère vice-présidente de la Fédération, assistait à la réunion des directeurs chez le président général, le Dr Beaudoing, à Maillardville, le mardi 3 décembre.

MM. et Mmes Georges Parent et Marcel Jacquot, sont partis le vendredi 6 décembre pour des vacances de deux mois à Mexico.

M. et Mme Henri Cherrault, à Victoria depuis 5 ans, se sont embarqués à New-York, ces jours derniers, pour un voyage de trois mois en France.

Nos malades

M. J.-Albert Fortin, Mme A. Beaulac, le R. P. Venedan et M. J. Nolin sont tous hospitalisés.

Cercle de couture

Le Cercle de couture du Club tenait sa séance de travail hebdomadaire "Au-Vieux-Québec", le mercredi 4 décembre. L'hôte d'honneur était le R. P. Clément, O.F.M., curé. Trente personnes étaient présentes. A l'heure du thé, on honora Mme Robitaille, invitée spéciale, qui célébrait ses 90 ans.

A compter du mercredi 18 décembre prochain, les réunions de ce groupe se tiendront à la salle paroissiale, 301, avenue Richmond.

Premières messes

Grâce à la collaboration d'un groupe de volontaires, sous la direction du R. P. Clément, O.F.M., de MM. Henri Côté, O.-W. Chrétien et Jean-Paul Schiller, la salle St-Jean-Baptiste toute repeinte à neuf vernie, nettoyée et décorée en six jours recevait 200 paroissiens de langue française aux messes du dimanche 1er décembre.

Tout juste une semaine après l'annonce officielle de la création de la paroisse, le Père Curé commençait son ministère et distribuait de nombreuses communions à ses ouailles recueillis. On aurait dit une paroisse organisée depuis des mois: messes d'actions de grâces, va sans dire.

Les Soeurs Missionnaires des Anges (Canadiennes françaises de Lennoxville, P.Q.), de Loretto Hall, et des Soeurs de Ste-Anne chantèrent des cantiques: "Mère de Dieu, bénissez-nous" "Oh qu'Il est bon, qu'Il est bon le bon Dieu", "Quand mon Jésus", "Venez Divin Messie" et le "Te Deum".

Au prône, le Père Curé spécifia que ces messes étaient dites à l'intention de tous ses paroissiens, sans doute, mais avec une intention particulière pour tous ceux qui, de près ou de loin, sont responsables de la réalisation de cette nouvelle paroisse. Il commenta l'évangile du jour. Son sermon porta sur l'Avent qui prépare la venue du Messie et fit des rapprochements avec l'Avent symbolisant les sacrifices et le travail ardu des fondateurs de l'oeuvre de la paroisse St-Jean-Baptiste.

Félicitations aux premiers syndics de la paroisse: MM. O.-W. Chrétien, Henri Côté, Jean-Paul Schiller et Claude Gaudet, et au secrétaire, le Dr Gérard Moreau, D.E.L.

Après la messe, on entoura le nouveau curé, on lui témoigna sa joie, on l'assura de sa collaboration. Par un soleil radieux et une température de 57 degrés au-dessus, les groupes se formèrent sur les pelouses (si vertes à cette saison de printemps à Victoria) et croyez-en un témoin qui se mêlait à tous les groupes: "On n'entendait que la belle langue française" (n'en déplaise à ceux qui croyaient et qui disaient, trop fort, hélas, que cela n'existait pas des Canadiens d'origine française qui avaient conservé leur langue dans cette ville de Victoria). "C'est comme chez nous", disait un ancien du Québec.

Quelle pensée consolante. Enfin, nous sommes bien chez nous.

Merritt, C.-B.

Assemblée

A la réunion des Dames d'Autel, qui eut lieu le vendredi soir 22 novembre, Mme R. Désy fut élue présidente par acclamation. Elle remplace Mlle Agnès Dunnigan qui finit son terme de deux ans. Les autres officières élues furent: Mme B. Britch, vice-présidente; Mlle Rosina McStay, secrétaire, et Mme Joan Bryant, trésorière. Mmes Wilson, Purser et Dunnigan furent nommées membres de l'exécutif; Mmes Collett et Gillis, comité social, et Mme S. Pattinson, comité de publicité.

Il fut décidé de laisser les livres pour distribution à l'hôpital, dans une boîte à l'église.

Les trois groupes de discussion se rencontrent tous les lundis soir, avec leur capitaine et M. le curé. Le sujet est: "La sainte messe".

Honneur au mérite

Plus de 300 personnes assistèrent à une imposante cérémonie, dans l'auditorium de l'école, quand l'honorable Leslie Peterson, ministre de l'Educaton, présenta la médaille du gouverneur général à Mlle Catherine Batten. Cet honneur lui fut décerné parce qu'elle obtint la plus haute moyenne de la province, aux examens de juin du grade 12.

Parmi les distingués visiteurs venus pour l'occasion, on remarquait, outre M. Turnbull, principal, et l'hon. Leslie Peterson, M. R. Cox; vice-président de la fédération des écoles; M. J. Beech, inspecteur des écoles; M. E. Marriott, de Kamloops, et M. F. Levirs, représentant du Dr Campbell, surintendant de l'Education.

Le maire, M. A. Collett, fit la présentation à Mlle Batten d'un bracelet gravé, au nom de la ville. M. J. A. Warren, président de la commission scolaire, lui présenta un bon d'achat pour des livres; M. P.-J. Boulanger, au nom des maîtres et maîtresses de Nicola Valley, lui donna un réveille-matin de voyage; et Mlle G. Reid, présidente de l'Association de Parents et Maîtres, lui remit une bourse et un médaillon.

La chorale de l'école supérieure, sous la direction de Mlle H. Nisbet, exécuta quatre chansons, puis l'hon. Peterson adressa la parole à l'auditoire.

Après la cérémonie, un goûter fut servi par Mmes E. Farr et B. Saunders, aidées des jeunes filles de l'école supérieure.

Va-et-vient

M. et Mme J.-S. Duperreault, de Vancouver, sont en promenade chez leurs filles, Laura Sanders et Denise Désy et leurs familles.

Vancouver

Baptêmes

Le 10 novembre: Omer-Joseph-Réal-Serge, né le 5 novembre, fils de Jean-Jacques Dyotte et de Claire Mayer. Parrain et marraine, M. Réal Boyer et Mlle Alice Dyotte.

Le 24 novembre: Debra Ann, née le 28 septembre, fille de John Barrie Samson et de Solange Guigueno. Parrain et marraine, M. Alphonse Guigueno et Mme Eglantine Tichit-Guigueno, grands-parents de l'enfant.

Le 1er décembre: Gregory Stanley, né le 16 septembre, fils de Stanley Mulligan et d'Edith Jarton. Parrain et marraine, M. John Glen et Mme Murielle Doutre-Glen.

Le 1er décembre: Lorna Dee, née le 10 octobre, fille de John Glen et de Murielle Doutre. Parrain et marraine, M. Stanley Mulligan et Edith Jarton-Mulligan.

Visiteurs

R. P. Thomas Ducie, O.M.I., de Lethbridge, Alta, prédicateur de la retraite annuelle des Soeurs du Bon-Pasteur d'Angers; les RR. PP. Benoit Girard, O.P., et Michel Gariépy, O.P., en route pour leur mission de Tokyo.

Va-et-vient

Le R. P. Lorenzo Gélinas, s.s.s., a prêché, dans la semaine du 24 au 30 novembre, la retraite paroissiale annuelle à la paroisse Notre-Dame de Fatima, de Maillardville; du 5 au 8 décembre, il fut le prédicateur d'un triduum, préparatoire à la fête de l'Immaculée, chez les Soeurs de l'Immaculée Conception de la rue Campbell.

M. C. Lemay, de Winnipeg, représentant du service des voyageurs pour les chemins de fer Nationaux du Canada, nous a rendu visite dernièrement en vue de l'organisation de voyages de pèlerinage et de tourisme dans l'Est, l'été prochain, à l'occasion des fêtes qui marqueront la bénédiction de la nouvelle basilique du Cap-de-la-Madeleine et du tricentenaire du pèlerinage de Ste-Anne-de-Beaupré.

Ecole St-Sacrement

Changements dans le personnel enseignant: Sr Blanche-de-Castille, transférée à Fatima de Maillardville; Sr St-Jean d'Avila, titulaire des 3e et 4e années; Sr St-François-de-Fatima, étudiante universitaire et assistante-professeur en 1ère et 2e.

A l'ouverture de l'année scolaire, le 4 septembre, il y avait 125 élèves d'inscrits, dont 42 en 1ère et 2e; 40 en 3e et 4e; 26 en 5e et 6e, et 17 en 7e et 8e.

Le R. P. Lorenzo Gélinas, s.s.s., remplace le R. P. Mercier comme professeur de catéchisme dans les quatre classes.

Le 2 octobre, M. Roland Vinette, secrétaire du département de l'Instruction publique de la province de Québec, nous a fait parvenir une caisse de manuels scolaires.

Le 6 octobre, les religieuses et un bon nombre de nos élèves assistaient au ralliement marial annuel archidiocésain, au stade Capilano.

Le 8 octobre, les élèves de l'école reçurent une lettre du R. P. Raymond Campeau, P.B., adressée de sa mission africaine, Butale, Ouganda.

Le 12 octobre, il y eut une réunion à Maillardville du Conseil de l'Enseignement du Français, en vue du concours interscolaire de juin 1958.

Le 18 octobre, il y eut consécration de tout le personnel à Notre-Dame-des-Ecoles.

Le 20 octobre, le T. R. P. Lorenzo Picher, s.s.s., provincial des Pères du T. S. Sacrement, a rendu visite aux religieuses de l'école.

Premiers de classe sept.-oct.

Grade I: Jocelyne Dyotte, Denis Pallard et Shirley St-Cyr.

Grade II: Béatrix de Hahn, Robert Pallard et Paul Meloche (ex-aequo), et Kathy MacDonald.

Grade III: Lidia Jaremovic, Elza Girard et Henri Pallard.

Grade IV: Donald Roy, Elisabeth Rambo et Andréa de Hahn.

Grade V: Lorrain Jacob, Louise Boisvert et Lynne Wogan.

Grade VI: Hélène Meloche, Imogen Dean et Jean Labbé.

Grade VII: Denise Bourbonnais, Raymond Coulombe et P. Woltman.

Grade VIII: Patricia Boucher, Jacqueline Ste-Croix et Janice Wogan.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	74.6	74.6	74.6	74.6	74.6
C.W. no 3	69	69	69	68.4	68.4
Fourrage no 1	66.6	66.6	66.6	66.2	66.2
Fourrage no 2	63.6	63.6	63.6	63.2	63.2
Fourrage no 3	60.6	60⅝	60.6	60.2	60.2
ORGE —					
C.W. no 2 6 rangs	116	116	116	116	116
C.W. no 3 6 rangs	111	111	111	111	111
Fourrage no 1	90.2	90.2	90.2	90.2	90.4
Fourrage no 2	89.2	89.2	89.2	89.2	89.4
Fourrage no 3	85.2	85.2	85.2	85.2	85.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	108⅝	108⅜	108	107⅞	108⅛
C.W. no 3	103⅜	103.2	102⅞	102.6	103
C.W. 2 (Tough)	105⅛	104⅞	104.4	104⅜	104⅝
C.W. no 4	90⅜	90.2	89⅞	89.6	90
Ergot	88⅜	88.2	87⅞	87.6	88
Sur voie net	108⅜	108.2	107⅞	107.6	108
AVOINE —					
Décembre	70⅜	70⅜	70.4	70.4	70.4
Mai	69⅜	69⅜	69.2	69⅜	69.2
Juillet	68⅜	68.2	68⅛	68.2	68.2
ORGE —					
Décembre	92.4	92.4	92.4	92.4	92.6
Mai	92.4	92⅝	92⅝	92⅝	93⅛
Juillet	91⅞	91⅞	92.2	92.2	92⅜
LIN —					
Décembre	308.4	314.2	321.4	325	323.2
Mai	318.2	322.4	328	330	334
Juillet	314	318	323.4	324	326.6
SEIGLE —					
Décembre	108⅜	108.2	107⅞	107⅞	108
Mai	114⅞	104.6	114.4	113.6	114.2
Juillet	114.6	114⅞	113.6	113.2	114⅜

"Les Chiffonniers d'Emmaüs" au cinéma de Willow-Bunch

WILLOW-BUNCH — Le dimanche 8 décembre eurent lieu, au théâtre Palace, deux représentations du film-causerie, donné par le Cercle Education-Adultes de Willow-Bunch. A l'ouverture, toute l'assemblée chanta "O Canada". Il y eut ensuite quelques chants par les "Gais Copains" de Willow-Bunch, sous la direction du R. F. Roger, é.c. et le grand film intitulé "Les Chiffonniers d'Emmaüs".

Des livres sur l'abbé Pierre furent tirés au sort aux deux représentations. Les gagnants furent MM. et Mmes R. Beauregard, de Willow-Bunch, G. Audette, d'Assiniboia, et H. Bissonnette, de St-Victor.

L'assistance fut nombreuse, spécialement le soir où eut lieu avant le grand film la distribution des prix de français aux élèves de Willow-Bunch. Félicitations à tous ceux et celles qui méritèrent des prix.

Dorénavant, le film-causerie présenté par le Cercle Education-Adules aura lieu le deuxième dimanche de chaque mois au théâtre Palace. Bienvenue à tous.

Va-et-vient

Le mardi 3 décembre, M. Joseph Bruneau a reconduit M. Antonio Fiset à l'hôpital de Régina pour examen médical. Mme Fiset et sa fille, Doris, les accompagnaient.

M. l'abbé Roger Ducharme, de Gravelbourg, était de passage au presbytère et chez les Frères pour affaires, la semaine dernière. Il donna un coup de mains à M. le curé pour les confessions du premier vendredi du mois, avant la messe du soir qui eut lieu à 9 h. L'assistance fut très nombreuse.

M. l'abbé Lucien Rodrigue, de St-Victor est venu rendre visite à M. l'abbé A. Latendresse, curé. Il visita en même temps ses parents, M. et Mme François Rodrigue.

Nos malades

Prompt rétablissement à M l'abbé M. Ruest, vicaire, qui est patient à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina pour quelque temps.

Sont actuellement à l'hôpital: MM. Francois Rodrigue, Rémi Provost et Robert Hayter, Mmes Rosaire Gosselin (une fille), Médéric Gaudry (une fille), Johnny Beattie (un garçon), William Boyce et Alcide Grégoire, Mlle Jeanne Lacerte, les petits Richard Bellefleur, Marc Gosselin, David Lacerte et Hélène Beausoleil.

Ont quitté l'hôpital dernièrement: M. Joseph Desjardins, Mmes C. Champigny et Philias Gosselin et Mlle Lucille Lafrenière.

M. Siméon Rondeau est revenu de l'hôpital de Gravelbourg et M. Lucien Couture, de l'hôpital de Moose Jaw, la semaine dernière.

M. N. Durand est sorti de l'hôpital des Soeurs Grises de Régina où il fut patient durant plusieurs semaines.

Meyronne

Va-et-vient

M. et Mme Albert Marcotte etaient en voyage d'affaires à Moose Jaw et Régina, dernièrement.

Mme James Cafferty se rendit à Edmonton pour deux semaines à l'occasion du mariage de son fils, M. Roméo Brisebois.

M. le curé, accompagné de M. Louis Roy, se rendait à Régina pour l'initiation des Chevaliers de Colomb. M. le curé se vit conférer le 4e degré de la Chevalerie.

Çà et là

Le mercredi 4 décembre, M. l'abbé Gérard Couture dirigea la réunion de Foyer-Ecole en présence d'un grand nombre de parents. Un goûter fut servi par Mmes A. Marcotte et Michael Donauer. La prochaine réunion aura lieu le 15 janvier.

Le dimanche 8 décembre eut lieu dans la salle paroissiale, une partie de cartes au profit de l'école. Les hommes gagnants furent: MM. Ronnie Chase et Raymond Girardin, prix offerts par Mme A. Thuot; M. Albert Jetté eut le prix de consolation offert par la Coopérative. Mme Ronnie Chase gagna le prix des dames, offert par M. et Mme Albert Marcotte. Le prix de consolation, offert par M. Louis Girardin, fut gagné par Mme May Barber.

Les heureux gagnants des gâteaux furent: MM. Louis Girardin, Peter Therens et Louis Roy.

Noces d'or

Le dimanche 8 décembre, une soirée surprise fut organisée en l'honneur de M. et Mme Paul Frerotte à l'occasion de leur cinquantième anniversaire.

Une quarantaine d'invités étaient réunis. Un délicieux goûter fut servi par Mmes Emile Frerotte et Adolphe Lalonde et Mlle Marie Bouvier.

M. et Mme Paul Frerotte partiront sous peu pour passer l'hiver à Victoria, chez M. et Mme Clarence Bennett, et à Seattle, chez leur fille, Denise.

Saint-Hubert

Çà et là

Le mercredi 4 décembre eut lieu, à la salle paroissiale, une soirée au profit de l'arbre de Noël. Cette soirée organisée par les commissaires d'école fut un succès. 16 parties de bingo furent jouées. Les prix avaient été fournis par les parents des écoliers. Il y eut aussi vente de tartes, loterie, puis goûter.

M. Wilfrid Jordens est revenu chez lui, après avoir passé quelques jours à l'hôpital de Whitewood.

M. Albert Pajot était de passage chez ses parents, dernièrement. Il était de retour de l'Ontario où il avait travaillé sur un pipe-line.

Mlle A. Malquist, MM. Lionel Gatin et Jean Boutin, de Régina, passaient la fin de semaine à St-Hubert.

Dumas

Va-et-vient

M. Aristide Dumont et son cousin, Lionel Larrivée, de Régina, ont passé la fin de semaine chez leurs parents.

M. et Mme Léo Lamontagne et leur fils, de Wawota, sont en visite chez leurs parents.

Mme Maurice Zébière est partie rendre visite à sa fille, Mme Octave Thériault, de Montmartre, et à son gendre hospitalisé chez les Soeurs Grises de Régina.

Mme Georgette Lemoine, ses deux fils et sa petite fille, de Wawota, étaient de passage chez Mmes R. Zébière et Alex. Boulet.

Partie de cartes

Le dimanche 8 décembre eut lieu une partie de cartes et bingo à l'école du village au profit de l'église. Les prix de cartes pour dames furent gagnés comme suit: Mlle Patsy Jackson, Mme M. McLean et Mlle Jeanne Lamontagne. Les prix pour hommes allèrent à: MM. Clifford Bourgon, Pierre Charles et Vernon Lamontagne.

Le prix de la rafle qui était un joli coussin, fait et donné par Mme Alex. Boulet, fut gagné par M. Jimmy Barret. Un bon nombre de gâteaux furent mis à l'enchère. Le tout se termina par un goûter.

Un merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cette soirée un succès.

Montmartre

Va-et-vient

M. Gibeau, de Régina, était en visite pour une semaine chez ses fille et gendre, M. et Mme Hercule Robert.

Mme Elphège Labrèche, de Lebret, était en visite chez M. M. Coupal.

M. et Mme R. Alix, de Coderre, étaient en visite chez les familles L. Roy, P. Perras et J. Ferraton, en fin de semaine.

Nos malades

Sont patients: Mme Pauline Kiernick, de Glenavon, Mme Lillian Ecarnot et Mlle Linda Percival, de Montmartre, M. Ernest Thériault, de Mutrie, Mmes J. Sebastian et Gatz, de Kendal.

M. Gérard Thériault et Mme Jean Lévesque sont hospitalisés à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina.

Naissance

A M. et Mme Marcel Ecarnot est né un garçon.

Initiation

Le dimanche 8 décembre eut lieu à Montmartre l'initiation de nouveaux Chevaliers de Colomb. La journée commença par la messe de communion à 8 h., suivie du déjeuner servi au couvent des religieuses de Notre-Dame de la Croix.

Après l'initiation, un banquet donné dans le soubassement de l'église et servi par les dames de Ste-Anne réunissait un grand nombre de Chevaliers et leurs épouses, soit 200 personnes.

Après ce délicieux souper, plusieurs orateurs se firent entendre: M. l'abbé C. Kisel, curé de Candiac, M. Joseph-A. Holask, de Régina, M. John Duke, de Candiac, M. le docteur Préfontaine, de Montmartre, et M. J.-H.-D. Lacroix, de Prince-Albert.

Le maitre de cérémonies était M. John Fink, Grand Chevalier du Conseil de Montmartre.

AVIS

Le dernier numéro de ce journal pour l'année courante sera publié la semaine prochaine, en date du 20 décembre.

Il n'y aura donc pas de journal en date du 27 décembre, c'est-à-dire pendant la semaine de Noël.

Le premier numéro de la nouvelle année paraitra le 3 janvier 1958.

M. R. Dolter, de Sintaluta, épouse Mlle M. Scheinder à Moose Jaw

SINTALUTA — Le samedi 23 novembre, en l'église St-Joseph de Moose Jaw, le R. P. T. Coyne, C.Ss.R., bénissait le mariage de M. Ronald Dolter, fils de M. et Mme Fred Dolter, de Sintaluta, avec Mlle Marlene Jeanne Scheinder, fille de M. et Mme Louis Scheinder, d'Ernfold.

La mariée entra à l'église au bras de son père aux accords d'une marche nuptiale. Elle était très élégante dans une robe blanche de nylon, chiffon et taffetas avec corsage garni de dentelle et de perles, manches en pointes de lys et jupe terminée par une traîne. Elle tenait un bouquet de roses rouges et son voile trois-quarts était retenu par une couronne de perles. Un collier de perles et des boucles d'oreilles assorties, cadeaux du marié, terminaient la toilette.

Mme Ronald Ellert, d'Ernfold, soeur de la mariée, était la dame d'honneur. Elle portait une toilette de tulle et dentelle corail et un bandeau de fleurs roses. La demoiselle d'honneur, Mlle Isabelle Dolter, de Régina, soeur du marié, portait une toilette de tulle et dentelle bleu pâle et un bandeau de fleurs bleues. Toutes deux tenaient des livres de prières garnis de petites fleurs et de rubans blancs, roses et bleus.

Les petites Marie-Anne Ellert et Yvan Dolter, nièces des mariés, étaient les bouquetières. Elles étaient vêtues de longues robes de taffetas rose et bleu et tenaient des petits paniers garnis de pois de senteur. Les jeunes Lorne et Richard Ellert, neveux de la mariée, portaient les anneaux.

MM. Bob Conn, de Virden, Clem Dolter, de Moose Jaw, et Ronald Ellert, de Gull Lake, étaient huisssiers.

La mère de la mariée portait une toilette de satin broché rose garnie de pierres du Rhin et un corsage de roses. La mère du marié portait une toilette de crêpe vieux rose garnie de dentelle vieux rose et un corsage de roses.

La réception eut lieu à la salle de Sintaluta. Un souper fut servi par les dames de la Ligue Catholique. La table était décorée de fleurs et d'un gâteau à trois étages. M. l'abbé L. Savoie, curé de Sintaluta, porta le toast à la mariée et le marié répondit. On comptait 80 invités pour la réception. Mme Françoise Egan tenait le registre.

A l'issue de la réception eut lieu une danse et le goûter fut servi à 300 personnes. Les jeunes époux reçurent des félicitations et de nombreux cadeaux. Plusieurs cartes et cadeaux étaient venus de Montréal, de la grand-mère du marié, Mme Chartier, et des oncles et tantes.

M. et Mme Ronald Dolter partirent ensuite pour un voyage de noces à Fargo, D.-N. Ils visitèrent M. et Mme Jack Knott (Madeleine Dolter). A leur retour, ils élurent domicile à Swift Current.

En plus des parents et amis de Sintaluta, assistèrent au mariage: des invités de Wolseley, Kendal, Régina, Gull Lake, Ernfold, Virden, Edenwold, Khedive, Ceylon, Moose Jaw, Swift Current et Shaunavon.

Storthoaks

Çà et là

M. l'abbé J.-A. Lévesque, curé, a procédé à l'intronisation du Sacré-Coeur dans un grand nombre de foyers de la paroisse, à l'occasion de sa visite paroissiale.

Plusieurs paroissiens assistèrent à la journée des vocations tenue à Forget, le vendredi 6 décembre.

M. Thomas Dubois, de Régina, vint rendre visite à ses parents, M. et Mme Ernest Dubois, en fin de semaine.

Vingt-cinq équipes prendront part au tournoi de curling organisé pour cette semaine, si la température le permet.

Souhaits de prompt rétablissement à Gertrude Wolensky qui se fractura un bras à l'école et qui dut être hospitalisée à Redvers pour quelques jours.

Val Marie

Baptêmes

Le 1er octobre: Marie-Léonie-Nicole, née le 29 septembre, fille de M. et Mme Fernand Perrault. Parrain et marraine, M. Bill et Mlle Dolorès Exner.

Le 1er octobre: Dale, née le 26 septembre, fils de M. et Mme John Keslering. Parrain et marraine, M. et Mme Tommy Legeault.

Le 6 octobre: Henri-Collin, né le 3 octobre, fils de M. et Mme Henri Ronceray. Parrain et marraine, M. Marcel St-Onge et Mlle Thérèse Campeau, remplacés par M. Lionel Carrière et Mlle Micheline Lemay.

Le 6 octobre: Joseph-Raymond-Roger, né le 3 octobre, fils de M. et Mme Raymond Lebel. Parrain et marraine, M. Johnny et Mlle Marie-Claire Lebel.

Le 8 octobre: Louis-Michel, fils de M. et Mme Louis Bleau. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Paul Bleau, remplacés par M. Ronald Bleau et Mlle Phyllis Keslering.

Le 17 novembre: Danny-Ménard, né le 10 novembre, fils de M. et Mme Dick Kane. Parrain et marraine, M. Paul Syrenne et Mlle Rita Miners.

Décès

Le vendredi 15 novembre, M. Xavier Morel, de Val Marie, est décédé à l'hôpital de Val Marie, à la suite d'une hémorragie cérébrale. Le service fut chanté dans l'église de Val Marie par le R. P. H. Delisle, O.M.I., neveu du défunt. M. l'abbé O. Lemay, curé, assistait au choeur. MM. Arthur et Philippe Pinel servaient la messe.

Les porteurs étaient: MM. A. DeRepentigny, E. Janter, A. Cyrenne, A. Dumonceaux, V. Dumonceaux et G. Anderson. M. H. DeRepentigny, neveu du défunt, portait la croix.

L'inhumation se fit dans le cimetière de Ponteix.

M. E. Lemieux, de Ponteix, était en charge des funérailles.

M. Morel naquit en France en 1882. Il était un des pionniers de Val Marie et y demeura pendant 45 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, Anna Chalifoux; deux filles, Jeaanne et Madeleine; deux petites-filles, Sharon et Elaine Riffel; quatre petits-fils, Michel et Patrick Riffel et Michael et Patrick Forbes.

Sincères sympathies à la famille éprouvée.

Va-et-vient

Le dimanche 24 novembre, M. Clarence Arnal visitait sa famille à Ravenscrag, Sask; il était accompagné de M. et Mme Robert Lemire.

M. et Mme J. Wanlin et famille rendaient visite à leurs parents, M. et Mme C. Wanlin et M. Prosper Pinel, dernièrement.

Du 20 au 24 novembre avait lieu le triduum des Dames de Ste-Anne prêché par le R. P. Emilien Tremblay, C.Ss.R. L'assistance fut nombreuse.

Le samedi 23 novembre, à l'issue d'une cérémonie en l'honneur des Dames de Ste-Anne, il y eut déjeuner à la salle des Chevaliers de Colomb; le R. P. prédicateur et M. le curé se firent un plaisir d'y assister.

Saint-Louis

A la mémoire de Lilianne

Le lundi 18 novembre, une de nos petites compagnes de pensionnat, Lilianne Gareau, âgée de 13 ans, n'est pas en classe. Est-elle malade? "Oui, et sérieusement", nous répond-on. "Le samedi 16 au soir, elle a été soudainement atteinte d'un mal très grave". Et pourtant, rien n'y paraissait vendredi quand elle quittait le pensionnat pour passer la fin de semaine à la maison. Et depuis plus d'un an qu'elle était ici, elle ne manquait la classe que très rarement.

On commence donc une campagne de prières pour notre petite amie, Lilianne. Tous les jours, on demande de ses nouvelles. Les religieuses la recommandent à nos prières et nous tiennent au courant: "La maladie fait de rapides progrès; la patiente souffre beaucoup, mais endure tout pour les pécheurs. Elle ne craint nullement la mort, elle la désire et l'attend patiemment". Elle a le bonheur de pouvoir communier.

— Tu veux aller au ciel?

— Oui, répond-elle avidement.

Mardi, le prêtre lui apporte l'extrême-onction. Ce sacrement est pour elle un grand réconfort. Elle en parle à ceux qui la visitent: "J'ai été administrée!"

— Et cela t'a fait du bien?

— Oh oui!

Mercredi, c'est à peine si elle peut parler, mais garde toute sa connaissance. Ses parents et ses amis de Bellevue, ainsi que tous les élèves de St-Louis, prient pour elle. C'est jeudi, en la fête de la Présentation de Marie, que cette bonne Mère vient chercher Lilianne pour la conduire dans un monde meilleur. Et samedi, jour de la sainte Vierge aussi, ont lieu les funérailles à St-Isidore de Bellevue.

Malgré notre confiance que Lilianne est partie pour le ciel, nous ne pouvons nous empêcher d'être un peu tristes au pensionnat, surtout à la pensée que nous ne verrons plus celle qui aimait jouer et causer gentiment avec nous. Oui, Lilianne nous laisse un bon souvenir. Elle est surtout un modèle de confiance et de résignation dans la souffrance et face à la mort.

Le docteur a été frappé de son courage. "Il est rare, a-t-il dit, de voir une enfant de son âge tant souffrir sans se plaindre".

Je me fais l'interprète de toutes mes compagnes du pensionnat St-Louis pour offrir nos sincères sympathies aux parents de Lilianne, M. et Mme Pierre Gareau, ainsi qu'à sa soeur, Marie-Paule, qui est encore des nôtres au pensionnat.

Une élève de St-Louis.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Le succès remporté par le concours de pommes a dépassé toutes les espérances. Les auditeurs, grands et petits, de toutes les paroisses y ont participé, ce qui prouve que les fervents de la radio française sont légion.

Au moment du tirage, Roger eut à brasser plus de 450 lettres, avant de laisser M. Papen retirer de la boîte les six lettres gagnantes. La chance favorisa: Mmes Julien Gaudet, de St-Isidore de Bellevue, et Rose-A. Paquette, de Mont St-Joseph de Prince-Albert, Mlles Jacqueline Perrin, de Duck Lake, et Madeleine Leblanc, de Domremy, MM. Joseph Denis et Daniel Leblanc, de Vonda. Ces personnes ont donc reçu chacune une caisse de pommes, offerte par le commanditaire du concours, la Compagnie B.C. Tree Fruits.

La direction du poste félicite chaleureusement les gagnants et les gagnantes, remercie vivement tous les participants et se réjouit de la collaboration des auditeurs.

Nous avons le plaisir de pouvoir dissiper les doutes de nombreux auditeurs qui se demandaient si "Vers Bethléem" allait revenir sur les ondes. La première émission de ce programme quotidien consacré à la préparation de Noël sera entendue le 16 décembre, à 2 h.

Ferland

Partie de cartes

La première partie de cartes organisée par les groupes 5 et 6 eut lieu le dimanche 1er décembre et fut un succès. Les prix de cartes échouèrent à Mmes W. Parks et A. Brisebois et à MM. Gilles Boisvert et Georges Lacasse.

Les prix de bingo furent gagnés par Mlles Claire Massé, Rosianne Mongeon, Cécile Chabot, Camille Chabot et Mme Adrien Brisebois. Le prix d'entrée alla à Mme Victor Clermont; une couverture de nylon, don des Dames de Ste-Anne, à M. Hector Massé et un gâteau, à M. Henri Laberge.

Merci à tous.

Naissance

M. et Mme Robert Chabot sont les heureux parents d'un fils né le 25 novembre et baptisé sous les noms de Joseph-Albert-Guy. Le parrain et la marraine furent Noë et Laurette Chabot. La porteuse fut Mme Alfred Chabot.

Çà et là

M. Joseph Morin est revenu d'un voyage en avion à Phoenix, Arizona, où il prit part à une convention de machines agricoles.

Mme Conrad Piché, de Gravelbourg, était en visite chez ses fille et gendre, M. et Mme Aimé Fournier.

M. et Mme Raymond Ponteaux, de Gravelbourg, ont rendu visite à M. et Mme Adrien Brisebois.

M. et Mme Thomas Fauchon sont allés assister aux funérailles de M. Sylva Mirault, autrefois de Ferland, décédé à Grand Forks, D.-N., à l'âge de 79 ans.

Mlle Marie-Paule Laberge est partie pour Régina où elle est employée au "Medical Arts".

M. et Mme Lucien Beaudoin et leurs enfants sont allés à Frenchville pour la fin de semaine.

M. et Mme Gaston Fournier, Gérard et Lise sont allés visiter leurs soeurs et beaux-frères à Régina, durant la fin de semaine.

M. et Mme Avila Chabot sont revenus de Régina et Wolseley où ils ont visité leurs filles et gendres. Ils étaient accompagnés de M. l'abbé Adrien Chabot.

Plusieurs paroissiens sont allés à l'amicale et à la séance du collège de Gravelbourg, dimanche dernier.

Les dames de Ste-Anne ont réélu un nouveau comité. Les membres sont: Mme Hector Massé, présidente; Mme Charles Fournier, vice-présidente; Mme G. Desharnais, secrétaire; Mmes Laurier Chabot et Marcel Brisebois, infirmières; Mmes Sylvio Clermont et Valmore Couture, conseillères.

M. et Mme René Fauchon et leur fils sont allés visiter M. et Mme Léo Fauchon à Gravelbourg.

Une "heure d'amateurs" présentée à Gravelbourg

GRAVELBOURG — Le jeudi 21 novembre avait lieu, au gymnase du couvent, une "heure d'amateurs", sous les auspices des Chevaliers de Colomb, au profit de la "Gravelbourg Youth Fund". La veillée fut un grand succès financièrement. Il y avait une grande assistance.

Vingt-sept concurrents prirent part au concours. Il y avait cinq prix dont les gagnants furent: la petite chorale de Ste-Philomène, sous la direction de M. l'abbé A. Guénette; M. J.-B. Couture; M. Donald Sirois; les frères Morin, fils du docteur et Mme Rosario Morin, et la chorale du collège.

M. Gilbert Dupas, au nom des Chevaliers de Colomb, remercie sincèrement tous ceux qui ont aidé, d'une manière ou d'une autre, à faire de cette veillée un succès.

Çà et là

M. et Mme Raymond Charlebois, de Ponteix, visitèrent leur fille au couvent Jésus-Marie, ainsi que la famille Ernest Colpron.

MM. et Mmes O'Neil Loiselle, de St-Boniface, Siméon Grenier et Pierre Mongeon, de Dakota-Nord, sont venus dernièrement visiter M. François Loiselle, ainsi que la famille Dumont Lepage. M. et Mme Norbert Lepage, de Val Marie, sont venus rencontrer ces derniers.

Mme N. Dion, de St-Boniface, était de passage à Gravelbourg pour quelques jours.

M. et Mme Elmer Zwicker (Lucille Blouin), de Maple Creek, ont passé la fin de semaine chez Mme Rose Blouin, ainsi que chez M. et Mme Louis Laflamme.

M. T. Legault a été choisi pour représenter Gravelbourg à la convention libérale d'Ottawa en janvier prochain.

M. Lionel Coderre, député de la circonscription électorale de Swift Current, était de passage à Gravelbourg, récemment.

Albertville

Çà et là

M. et Mme Sérias Corriveau, Mme T. Carrier et sa fille, Pauline, ont assisté aux funérailles de Mme Ubald Carrier, à Zenon Park.

M. et Mme Henri Carrier sont déménagés à New Westminster, C.-B., et Mme Marie Gignac a acheté leur maison.

M. et Mme Gérard Gobeil, MM. Alfred Leduc et Armand Carrier sont revenus de Canmore, Alta.

M. Emile Carrier est revenu du Yukon.

M. et Mme Alphonse Beauchêne et leur fillette, Eillen, sont allés faire un voyage à Montréal.

Mme J. Ledoux est allée voir ses parents à Toronto.

M. et Mme Wilfrid Brûlé ont visité leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Alfred Lavoie, de Medicine Hat, Alta.

M. et Mme Omer Loiselle, de Gravelbourg, ont rendu visite à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme E. Dion.

Le souper-bazar du 10 novembre fut un vrai succès. Plusieurs furent favorisés au bingo et remportèrent de beaux prix. Les résultats de la rafle furent comme suit: M. Joseph Carrier, un couvre-lit de chenille blanc; M. Edmond Grimard, un porte-papier et cendrier, et le jeune Albert Brassard, une lampe électrique.

M. et Mme Arthur Pellerin et leurs enfants ont visité leurs parents, M. et Mme Adjutor Gagnon, à Duck Lake, ainsi que leurs frère et soeur.

M. et Mme Gérard Corriveau et leurs enfants sont allés visiter leurs parents à Prud'homme.

Mme Dona Bolduc a rendu visite à ses parents et amis en Colombie-Britannique.

Mme Albert Rapin est aussi allée en Colombie-Britannique pour visiter ses parents.

M. Ubald Carrier, son fils, Louis, et ses fille et gendre, M. et Mme Léonce April, tous de Zenon Park, ont visité MM. et Mmes Sérias Corriveau, Tom et Joseph Carrier, dernièrement.

M. et Mme Normand Corriveau, d'Alberta, sont venus visiter leurs parents, MM. et Mmes Henri Corriveau et Joseph Carrier et plusieurs autres parents.

Mme Delvina Gobeil a eu la visite de ses fille et gendre, M. et Mme Maurice Renaud, de Zenon Park.

M. et Mme Laurent Painchaud sont allés visiter leurs parents à Winnipeg.

M. et Mme Alphonse Goulet et leurs fils, Charles, Victor et Paul, d'Edmonton, étaient en visite chez plusieurs de leurs parents à Albertville.

M. et Mme Henri Prince sont revenus de Kitimat, C.-B.

Nos malades

Mmes Gérard Gobeil, Albert Provencher et Gilles Painchaud sont actuellement hospitalisées.

Mlles Laurette Gignac et Juliette Painchaud et Mme Aimée Brassard sont revenues chez elles.

Candidats victimes de la télévision!

LONDRES — Les deux candidats à une élection partielle à Liverpool ont été les victimes de la télévision, qui les a fait renier publiquement leur parti.

Le réseau de télévision "I.T.A." diffusait en effet des interviews enregistrées des deux candidats rivaux. Or, à la suite d'un incident technique, le candidat conservateur apparut sur l'écran et prononça des slogans travaillistes tandis que son rival travailliste faisait l'éloge du parti conservateur.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280 (Régina, Sask.)

Remerciements

Les organisateurs de la "danse de la Ste-Catherine" désirent remercier très sincèrement tous les membres, parents et amis nombreux qui ont contribué, par leur présence, au succès de cette soirée. Nous profitons de l'occasion pour féliciter tous ceux et celles qui se sont dévoués sans compter pour assurer ce grand succès. Au dire de nombreux amis, tous se sont bien amusés. Même ceux qui sont venus de plus de 200 milles de Régina trouvèrent qu'il en valait la peine de venir fêter la Ste-Catherine à la canadienne.

Ecole Mathieu

Le Conseil Langevin vient de faire un don à l'école Mathieu, première école de langue française à Régina, de la moitié des recettes de la partie de cartes organisée par des Chevaliers du Conseil Langevin, le 20 octobre.

Ce sont de petits ruisseaux qui font les grandes rivières.

Leçon de charité

On m'apprend que quelques gentilshommes Chevaliers du sous-conseil de Redvers-Bellegarde s'unirent dernièrement pour aider gratuitement à bâtir la maison d'un concitoyen dans le besoin. Les matériaux de construction, fournis par souscription publique, venant à manquer avant que la maison soit complétée, nos braves frères n'hésitèrent pas à payer de leurs goussets le matériel requis pour achever la construction.

Un magnifique exemple de charité fraternelle. Bravo!

Sel de la terre

De nos jours troublés par les rapports incessants de Spoutnik, Moutnik, Doudnik ou Pffft-nik, la voix des faux prophètes mentionnés dans l'évangile se fait entendre de toutes parts. Le monde inquiet et troublé par les récentes découvertes scientifiques extraordinaires est devenu la proie facile des lévites de l'athéisme scientifique qui s'efforcent de renier l'existence du créateur. Pauvres fous!

Plus que jamais, il est important que nous, catholiques convaincus, soyons, comme le disait notre divin Maître, "le sel de la terre", par l'exemple de notre foi profonde et intense, pour contrebalancer l'affadissement causé par le matérialisme athée.

BATISTE.

Chronique du Collège de Gravelbourg
SASKATCHEWAN

A l'Académie anglaise

Le 27 novembre avait lieu, au gymnase du collège, le premier débat anglais de cette année académique. Parmi l'assistance, on remarquait plusieurs invités, notamment les RR. PP. W. Sicotte, A. Gervais et P. Plamondon, ainsi que les Méthodistes. Les juges du débat étaient les RR. PP. L. Gauvin, P. Châtelain et A. Piché.

C'est la prière dominicale qui ouvrit la séance. Puis, le président, M. Albert Bouffard, nous présenta le sujet du débat: "Le Canada a prospéré davantage sous le régime anglais qu'il ne l'eût fait sous le régime français". Les orateurs de l'affirmative étaient MM. Alvin Gervais et Donald Sirois: la négative était défendue par MM. Omer Archambault et Edouard Rymek.

Le premier orateur, M. Alvin Gervais, tenta de nous convaincre de l'affirmative: il insista surtout sur la colonisation du Canada par les Anglais, en opposition avec le faible effort de la France pour nous développer en ce sens.

M. Omer Archambault se leva à son tour pour démontrer la thèse contraire: il nous fit voir que le but de la France ne se borna pas uniquement au profit, mais surtout s'orienta vers le développement de la culture française et de la religion catholique: il se montra orateur très convaincu et des gestes et intonations nous le firent sentir vivement.

Abondant dans le sens de l'affirmative, M. Donald Sirois exposa les points de vue religieux, éducatif et économique des régimes pour conclure que la conquête du Canada par l'Angleterre a marqué notre histoire du sceau de la Providence.

Plein d'humour et de satire, M. Edouard Rymek nota les progrès du Canada sous le régime français: il donna les raisons qui expliquent l'apparente inertie de la France et ridiculisa les prétendus efforts de l'Angleterre pour notre prospérité.

MM. Omer Archambault et Alvin Gervais parlèrent ensuite durant quelques minutes pour réfuter les objections proposées par le côté adverse et pour en soulever de nouvelles.

Les juges se consultèrent durant quelques instants et finalement le R. P. Gauvin prit la parole au nom de ses confrères: la victoire restait à la négative et MM. Archambault et Rymek reçurent des applaudissements bien mérités.

Le jugement comporta aussi une revue rapide des discours, en soulignant les qualités et défauts de chacun. Le Père félicita enfin les orateurs et il les remercia pour une soirée si intéressante.

A l'appel de M. le président, le R. P. H. Desrochers, directeur, vint compléter les remarques du jury en nous donnant de bons conseils et relevant quelques points plus faibles dans les discours: il félicita aussi très chaleureusement tous les orateurs et la séance se clôtura par une prière à la sainte Vierge: Salve Regina.

Notre soirée fut des plus agréable et nous espérons que nous aurons dans l'avenir d'autres intéressants débats.

Albert LEPAGE,
Arts I.

• • •

A l'Académie française

Avec l'arrivée du mois de décembre, c'est le temps des élections pour l'Académie française: aussi dimanche dernier avons-nous procédé à la nomination de nouveaux titulaires pour les différentes charges de cet organisme ayant comme but la pratique de l'art oratoire.

M. Henri Léost fut élu président; M. Albert Lepage, vice-président et M. Guy Boulianne, secrétaire. Félicitations aux nouveaux élus.

C'est aussi un devoir d'offrir nos remerciements à MM. Camille Piché et Conrad Bussière pour leur beau travail en faveur de la cause française au collège. Il ne faudrait pas oublier non plus M. André Nogue, maintenant au noviciat de St-Norbert, membre du comité sortant de charge. Remerciements et félicitations aux élèves concernés.

• • •

Chronique sportive

Enfin, l'hiver s'est installé pour de bon et les collégiens ont sorti leurs patins: les défis lancés çà et là furent relevés avec un courage remarquable.

Le dimanche 1er décembre fut une journée féconde en ce sens: comme cela convenait, les professeurs se sont mesurés aux élèves et ont fait bonne figure: les meilleurs ont gagné 6 à 4. Les collégiens durent avouer finalement qu'une partie se gagne sur la glace et que leurs aînés n'étaient pas seulement supérieurs dans le domaine académique.

Les Philosophes rencontrèrent les élèves de Versification et Méthode: là aussi les plus vieux l'ont emporté au compte cette fois de 4 à 2: mais nos dignes Philosophes durent donner tous leurs efforts devant la poussée des jeunes énergies de l'Immatriculation.

Rhétorique et Belles-Lettres en vinrent aux prises et après une partie chaudement disputée, la victoire demeura à la Rhétorique avec la faible marge d'un point: le résultat final fut 5 à 4.

Pour compléter le tableau, la Versification rencontra la Méthode et là, la victoire fut décisive: Versificateurs 9, Méthodistes 2.

Pendant ce temps, les clubs intra-muraux s'organisent et déjà nous avons joué quelques parties régulières très intéressantes: les blessés ne sont pas encore trop nombreux, Dieu merci.

D'autres intéressantes parties s'annoncent. A bientôt.

LA REDACTION.

Ponteix

Malade

M. Adrien Cloutier est revenu de l'hôpital de Swift Current où il a subi une sérieuse opération. Il est en bonne voie de guérison.

Va-et-vient

M. et Mme Lucien Desautels ont visité M. et Mme Maurice Desautels, à Alida.

Assistaient au mariage de M. Victor Côté, de Ponteix, avec Mlle Yvette Roy, de Cadillac: Mme Adélia Côté, M. et Mme Ubald Chevalier et Mme Eugène Charest, de Morinville, Alta, M. et Mme D. Tjador, d'Edmonton, Mme Olivier Douville, MM. Ubald et Armand Douville, de Creston, C.-B.

Baptêmes

Le 1er décembre: Monique-Marie-Anne, fille de Fernand Cyrenne et de Jeanne Entem, née le 30 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Cyrenne (Marie-Anne Ryan), oncle et tante de l'enfant.

Le 1er décembre: Richard-Denis-Joseph, fils de Napoléon Provençal et de Rita Levasseur, né le 27 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Alexandre Provençal (Joséphine Laverdière), grands-parents de l'enfant.

St-Brieux

Retraite fermée

La retraite fermée pour les élèves des grades supérieurs et les jeunes de la paroisse eut lieu les 29 et 30 novembre au couvent des Filles de la Providence. Elle était prêchée par M. l'abbé A. Coursol.

"Venez dans la solitude et reposez-vous un peu". Cet appel à l'élite était bien l'invitation de Dieu. Aussi un grand nombre de jeunes ont répondu et se sont plongés dans le silence et le recueillement, à l'abri des distractions du monde, pour faire face aux grandes vérités de la vraie vie chrétienne. Rendus au carrefour du chemin, ces jeunes ont compris que du choix d'une vocation dépendra leur bonheur ici-bas, leur félicité éternelle et le salut d'une multitude d'âmes.

Etaient présents à la retraite: Mlles Aline Ferré, Lucienne Coquet, Béatrice Dubé, Lucille Creurer, Marguerite Daubenfeld, Denise Dubé, Aurore Gallays, Estelle Lavoie, Dorothy Boulanger, Madeleine Coquet, Della Massé, Monique Rocher, Jeannette Tétreault, Jeannine Ferré, Evelyn Lavoie, Lorraine Gallays, Edith Balog, Hélène Buan, Elaine Rouault, Iris Petit, Gloria Petit, Janet Allen, Emma Mudrik, Catherine Kajner et Rosaline Kati, MM. Marcel Carfantan, Denis Mével, Léon Rhéaume, David Rhéaume, Gérald de Goesbriand, Wilfrid Duclaux et Léo Thibault; Mlles Claudette Quessy, Colette Dufault, Viviane Dufault, Fernande Bertoncini et Yvette Le Strat, MM. Lucien Bussière et W. Welte, de St-Front, et M. Robert Creurer, de Melfort.

Merci au R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., dont l'hospitalité permit à quelques étudiants de suivre la retraite.

M. l'abbé Coursol était accompagné de M. Gérard Hamonic, du Petit Séminaire de Prince-Albert. Ce dernier, à la demande des garçons de la retraite, leur fit une causerie très intéressante.

Victoire

Croisade eucharistique

Le 24 novembre, la paroisse était témoin d'une cérémonie édifiante où vingt enfants ont été reçus dans la Croisade eucharistique. A l'issue de la messe, après le chant du Veni Creator, ces jeunes élèves s'approchèrent de la table sainte. Alors, M. l'abbé J.-A. Paradis, curé, expliqua à tous ce qu'est la Croisade, et quelles obligations elle impose à ses membres; puis il posa les questions rituelles aux candidats qui firent ensemble leur consécration et qui furent reçus Croisés et Croisillons.

Après le chant "Je suis Croisé", M. le curé bénit les insignes et les distribua, après quoi il bénit la bannière.

Tandis que M. le curé se préparait pour le salut du saint Sacrement, les Croisés et les Croisillons se groupèrent pour chanter ce salut avec tout leur coeur et de leur plus belle voix.

Furent reçus Croisés: Laurence Dufour, Denise Tremblay, Carmen Pelletier, Paulette St-Pierre, Anita Comtois, Clémence Pelletier, Gaëtane Duret, Gérard Watrin, Albert Francoeur, Francine Duret, Claudette Comtois, Alice Lemire, Jacques Duret et Marcel Pelletier, et Croisillons: Thérèse Lemire, Mariette Tremblay, Béatrice Watrin, Denise Pelletier, Ronald Pelletier et Bernard St-Pierre.

Soirée

Le 24 novembre eut lieu une soirée, organisée par les élèves de la classe supérieure, en faveur des missions du R. P. H. Bujold, O.M.I., missionnaire en Bolivie. Le succès a dépassé toutes espérances, car les recettes ont doublé l'objectif proposé. Merci à tous ceux qui ont ainsi encouragé les jeunes dans leur dévouement à la cause missionnaire.

Saint-Front

Baptême

Le 12 novembre: Solange-Thérèse-Marie, née le 3 novembre, fille de Charles Beaudry et de Madeleine Lanouette. Parrain et marraine, Benoit Beaudry et Thérèse Lanouette, oncle et tante de l'enfant.

Bingo

Le dimanche 1er décembre avait lieu une soirée de bingo organisée par les Dames de Ste-Anne, au soubassement de l'église. Une foule nombreuse y assistait; le prix principal, une oie, donnée par Mme Marcel Samson, fut gagnée par Mme Roger Quessy.

Un délicieux goûter fut servi par les dames après les quinze parties de bingo.

Va-et-vient

M. Laurent-J. Plamondon se rendit à Saskatoon, la semaine dernière, pour suivre un cours abrégé sur l'administration des Caisses populaires. Il est l'un des directeurs de la Caisse paroissiale.

M. P.-H. Bourque, demeurant à Uranium City depuis plusieurs mois, visitait son fils, Léon, et sa fille, Denise, et autres parents. Il s'est arrêté à Saskatoon pour rendre visite à son épouse qui est à l'hôpital de l'Université.

La petite Céline Plamondon, qui avait été transportée à l'hôpital St-Paul de Saskatoon, est de retour chez ses parents quoique bien affaiblie.

Plusieurs élèves des grades supérieurs se rendirent à St-Brieux pour assister à une retraite fermée pour jeunes gens.

M. Benoit Beaudry, de Bellevue, Man., était en visite dans sa famille et chez d'autres parents.

M. et Mme J. Shearer sont partis travailler au chantier de M. A. Plamondon.

Mlle Marie Senez, de Périgord, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme G. Senez.

M. et Mme P. Moisan et quelques autres paroissiens se sont rendus à Tisdale pour affaires, la semaine dernière.

Cantal

M. et Mme Morrissette, de Gravelbourg, ont passé quelque temps à visiter leurs parents de Cantal.

M. et Mme Lucien Desautels, de Ponteix, ont rendu visite à M. et Mme Maurice Desautels.

Le lundi 25 novembre, M. l'abbé H. Delisle, curé, accompagné de Mmes L. Boivin et Alexandre Gervais et de Mlle Marie-Anne Lemieux se rendirent à Régina.

M. et Mme Adolphe Wilcott sont revenus enchantés de leur voyage à San Francisco, Cal. A leur retour, ils passèrent par Vancouver et Trail, C.-B., où ils visitèrent des parents.

La partie de cartes du dimanche 24 novembre a rapporté la somme de $125.00. Un grand merci à tous.

Le lundi 25 novembre eut lieu une soirée chez M. et Mme Théodule Landry en l'honneur de M. et Mme Landry qui sont déménagés à Redvers pour l'hiver.

Naissances

Le 26 octobre à M. et Mme Georges Carrier (Yvette Bertholet) est né un fils, Daniel.

Le 5 novembre à M. et Mme Rosario Boutin (Berthe Petit) est née une fille, Anita.

Le 21 novembre à M. et Mme Hervé Wilcott (Jeannette Boutin) est né un fils, Robert.



Mlle Norma Vinet, de Marcelin, Sask., se trouve parmi les cinq étudiants à qui une bourse de $200.00 a été décernée par l'Association des Gradués de l'Université de Saskatchewan. Mlle Vinet est en 4e année du cours des Arts au Collège St. Thomas More.

MEXICO — La Cour suprême du Mexique vient de se prononcer dans l'affaire des deux émetteurs radiophoniques de Tampico, qui avaient protesté contre le paragraphe interdisant les programmes radiophoniques religieux. La sentence rendue par la Cour suprême confirme le paragraphe en question et, par conséquent, interdit l'émission radiophonique de programmes religieux au Mexique.

St-Hippolyte -- Vawn

Réunion régulière

La réunion régulière des dames de la Ligue Catholique eut lieu le mardi 3 décembre avec 21 membres présents. La présidente, Mme Higgins, convoqua la réunion et récita les prières de la Ligue en l'absence du directeur, M. l'abbé A. Paradis.

La présidente demanda aux membres d'envoyer des cartes de Noël religieuses suivant les principes de la Ligue. Elle rappela qu'une neuvaine de préparation pour la fête de Noël commencera le 16 décembre.

Il fut décidé d'offrir trois prix pour les plus belles crèches de Noël faites par les élèves.

Les rapports donnés à la convention provinciale tenue à Humboldt furent lus par la présidente. Ils donnèrent une idée du travail magnifique fait par les différents conseils.

La présidente lut un article intitulé "Charité". La charité parfaite ne cherche aucune récompense mais seulement la gloire de Dieu. Tout ce qui est fait avec amour compte beaucoup.

Après quinze minutes d'étude du bulletin no 1 de l'Action catholique, la réunion fut close avec la prière de consécration à la sainte Vierge.

Un goûter fut servi par Mmes J. Germain, E. Blais, O. Fortier et W. Corbeil.

Voici les résultats de différentes veillées organisées en vue de ramasser des fonds: heure d'amateurs, $57.78; souper et bingo, $135.78; bingo de dindes, $112.62.

Documents épistolaires et histoire de Gravelbourg

Voici la transcription de lettres envoyées à M. l'abbé Pierre Gravel en 1906, 1907 et 1910. Ces documents font partie des richesses de la petite histoire locale.

26 juillet 1906

"Mais votre tâche n'est pas finie, brave capitaine du Christ. Vous paraissez si bien le comprendre que je me sens à l'aise pour vous proposer un projet dont la réalisation importe au salut de beaucoup d'âmes. Il s'agit de fonder une paroisse et de déposer le germe d'autres futures paroisses dans une zone très fertile de nos régions de l'Ouest canadien. Voilà l'oeuvre que le bon Dieu vous offre par l'entremise de son représentant, Mgr l'archevêque Langevin qui se souvient très bien de M. l'abbé Pierre Gravel, de New-York."

Zacharie LACASSE, O.M.I.

Le 7 juillet 1907, le même Père Lacasse écrivait à M. l'abbé Gravel: "Mgr Langevin est bien content de vous avoir; ça ne vous prend pas même un an, à vous, pour fonder une paroisse."

• • •

27 mai 1910

Vous êtes bien aimable de me faire des compliments à propos de l'article de la "Free Press" sur l'une des "familiar faces in old St. Boniface". L'auteur est un brave Anglais d'Angleterre, qui parle français et sur qui vous pouvez compter si jamais vous avez besoin de ses services. Son nom: Vernon Thomas.

Votre lettre à l'archevêque a eu un succès complet; c'est parce qu'elle dit, tout simplement, le travail que vous avez fait et la réussite qui le couronne.

Il me semble que vous faites une oeuvre providentielle. Vous mettez vos talents et vos ressources au service d'une cause bénie de Dieu. Que vous le vouliez ou non, on vous saluera comme le fondateur et le père d'un grand peuple!

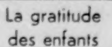
Le Père Morice s'en va fonder le journal de Mgr Pascal "Le Patriote"!

Bien toujours à vous,

L. GLADU, O.M.I.,
Ami du Foyer.

P.S. — Le Frère Guérin, le neveu de Monseigneur vient de me demander votre adresse. Un sien ami de Montréal, M. Jasmin, veut étudier le droit dans l'Ouest et vous demander des informations.





"Nous voulons des fêtes chrétiennes"

C'est le slogan d'un demi-million de jeunes, enrôlés dans les trois sections de la Croisade eucharistique au Canada et en Nouvelle-Angleterre. Les Croisillons, Croisés, Cadets du Sacré-Coeur, garçons et filles, entreprennent chaque année une vaste campagne, en collaboration avec les autres associations, pour redonner aux Fêtes leur sens vraiment chrétien. Voici, entre autres initiatives, comment ils mettent en pratique leur slogan "Nous voulons des Fêtes chrétiennes":

1. En entreprenant personnellement, sous forme de Trésor, **une offensive spirituelle** de prières, de messes et de communions, de sacrifices et d'actes d'apostolat. En effet, rien de profond ne s'accomplit s'il n'est d'abord fortement appuyé sur la plus solide des bases: la base spirituelle.

2. **Confection de crèches de Noël.** La Croisade invite tous les élèves à confectionner en famille, une crèche de Noël. Ces crèches peuvent être exposées dans chaque école, avant d'être placées au pied de l'arbre dans chaque foyer. Des prix pourront être attribués aux meilleures. Dans plusieurs paroisses, des associations comme la Ligue du Sacré-Coeur, les Chevaliers de Colomb, etc., se font un devoir de juger et d'accorder des récompenses. De plus, dans certains diocèses, comme à Montréal, les écoles envoient au secrétariat diocésain de la Croisade (avant le 28 décembre) une photo de l'exposition. Les meilleures peuvent gagner le "Trophée diocésain des Fêtes chrétiennes" et des prix substantiels offerts par le "Comité des Fêtes chrétiennes", composé d'hommes d'affaires.

3. **Dessins à colorier: "Nous voulons des Fêtes chrétiennes".** Chaque année, 50,000 à 60,000 dessins du slogan sont distribués. Cette année, les 3 dessins se présentent d'une façon tout à fait originale:

a) Pour les enfants (Croisillons) — Il s'agit de tracer le dessin en suivant les pointillés blancs, avec une aiguille et de la laine de diverses couleurs.

b) Pour les Croisés (ées). — C'est un puzzle à travailler: il faut découper les morceaux, les coller sur un carton et colorier l'ensemble.

c) Pour les adolescents (Cadets - ttes). — Le dessin comprend un vitrail à compléter: découper certaines parties, coller au verso du papier (ou cellophane) de diverses couleurs. Exposer ensuite à la lumière. (On commande ces dessins à son secrétariat diocésain de la C.E., ou au secrétariat national, 8100, boulevard St-Laurent. Prix: $0.20 la douzaine; $1.50 le cent, port en plus.)

Les jeunes ont reçu comme directive d'offrir ces dessins terminés aux marchands, pharmaciens, etc., afin de les exposer dans les vitrines.

4. **Paniers des pauvres.** Chaque équipe est invitée, dans la mesure du possible, à remplir un panier de Noël (bonbons, conserves, gâteaux, jouets, vêtements), aux intentions des pauvres de la paroisse.

5. **La Noël de notre missionnaire.** Chaque Centre de Croisade et Ligue de Cadets (ttes) a adopté un missionnaire. A l'occasion des Fêtes, les jeunes n'oublient pas leur "protégé" . . . Ils lui font parvenir, suivant leurs ressources et les possibilités, un cadeau des Fêtes.

6. **Cartes de souhaits d'inspiration chrétienne.** On montre aux jeunes la différence qu'il y a entre une carte de Noël d'inspiration païenne ou commerciale et une autre d'inspiration chrétienne. Nos jeunes font campagne pour n'acheter — et faire acheter — que les cartes d'inspiration chrétienne: celles où l'Enfant-Jésus occupe la place d'honneur.

7. **Visites aux malades, vieillards et orphelins.** Durant les vacances de Noël, les équipes de Croisés (ées) et de Cadets (ttes) se font un point d'honneur d'aller porter aux moins fortunés le message de Noël: Message de joie, de réconfort, sous forme de chants, mimes, danses, sketches, etc.

8. **Bénédiction paternelle du Jour de l'An.** Cette campagne de christianisation des Fêtes comprend, enfin, la bénédiction de la famille par le papa. C'est l'aîné qui demande au père cette bénédiction au nom de toute la famille: tradition canadienne à conserver ou à faire revivre.

Voilà quelques-unes des initiatives que la Croisade eucharistique propose à ses jeunes membres d'un bout à l'autre du pays afin de christianiser les Fêtes: "Nous voulons des Fêtes chrétiennes!"

Le secrétariat de la Croisade eucharistique
8100, boulevard St-Laurent, Montréal.

L'art d'utiliser les loisirs des écoliers

MONTREAL — Le département de l'Instruction publique du Québec a mis au programme du cours secondaire une période quotidienne d'une heure au cours de laquelle les enfants des écoles de langue française doivent se consacrer aux loisirs qu'ils auront eux-mêmes choisis. Garçons et filles de 8e à 11e année peuvent, tout en faisant l'apprentissage de la liberté, apprendre, à l'école, à disposer intelligemment de leurs loisirs. Ecoliers et écolières du cours secondaire ont ainsi, cinq heures par semaine, à la fin de chaque journée scolaire, pour poursuivre une activité de leur choix, individuelle ou collective.

M. l'abbé Jean St-Louis, visiteur en chef à la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, a révélé, le 5 novembre, que l'application de ce nouveau programme a débuté cette année, du moins dans la métropole.

Philatélie, gravure, peinture, musique, pyrogravure, bricolages divers, cercles d'étude, clubs sportifs, cercles d'art dramatique, groupes d'amateurs de musique, telles sont quelques-unes des multiples formes que peuvent prendre les "activités dirigées" des enfants.



Bien installé sur le dos de sa grand-maman, le petit **Sarto** semble fort intrigué et jette un regard anxieux tandis que le **R. P. Clément BoesFlug**, missionnaire de Maryknoll, de Bismarck, D.-N., verse l'eau baptismale sur le front de son aïeule. Malheureusement, cette scène se reproduit trop peu souvent au Japon qui demeure l'un des pays du monde les plus inaccessibles à la religion catholique. Malgré le nombre croissant de missionnaires au pays, le nombre de baptêmes d'adultes a diminué entre 1956 et 1957. (NC)

La gratitude des enfants

Dans son message hebdomadaire adressé, sur les ondes du poste CKAC, aux membres des Clubs juvéniles de Montréal, l'inspecteur Ovila Pelletier a invité les jeunes à témoigner de la reconnaissance envers leurs parents, à l'occasion des Fêtes. Il déclarait alors aux jeunes:

"Ne croyez-vous pas, les amis, que vos parents mériteraient bien une petite récompense au jour de Noël? Ils vous ont consacré leurs meilleurs moments, ils vous ont entourés de soins et de tendresse, et, dans plus d'un cas, ils n'ont pas hésité à s'imposer de nombreux sacrifices, souvent bien lourds, pour que vous soyez heureux et ne manquiez de rien.

"Pourquoi ne pas leur prouver votre reconnaissance et votre affection en leur offrant un cadeau à l'occasion des Fêtes? Oh! rien de bien dispendieux: ils ne s'attendent certainement pas à cela. Mais un petit rien qui ne coûte pas cher et qui, pourtant, fait tellement plaisir.

"Je connais plus d'un petit gars qui n'hésitent pas à économiser sur leurs petites dépenses et qui se trouvent même du travail pendant les vacances de Noël pour être en mesure d'offrir un cadeau à leurs parents."

Au sujet des cadeaux que convoitent les jeunes eux-mêmes, l'inspecteur Pelletier a rappelé à ceux-ci: "Il ne faudrait pas, mes amis, que vos rêves dépassent les bornes de la raison et que vos désirs deviennent des exigences démesurées, incompatibles avec les moyens financiers de vos parents. Pour vous éviter des déceptions au temps des Fêtes et, plus tard, dans la vie, sachez toujours vous contenter de ce qui convient à votre état de fortune et ne désirez pas l'impossible."

L'inspecteur Pelletier a conclu: "Le véritable esprit des Fêtes, c'est de faire des heureux et il faut toujours se rappeler qu'il y a beaucoup plus de plaisir à donner qu'à recevoir."

Vérités étranges



Cette statue qui se trouve dans la basilique Ste-Marie-Majeure à Rome, rappelle l'incident survenu dans la nuit de Noël 1517: alors qu'il priait devant les reliques de la crèche, saint Gaétan reçut l'Enfant-Jésus dans ses bras.



Pour peindre le plafond de la nouvelle église récemment construite à Yvetot, en Normandie, on emprunta de l'armée française un ballon captif sur lequel on plaça une plate-forme. De la sorte, les échafaudages habituellement requis furent éliminés.

Adam et Eve

Lorsqu'on pense, d'une part, au nombre de personnes que l'on n'épouserait pas pour un empire, d'autre part, au nombre de celles qui pour un empire ne vous épouseraient pas, et quand on songe enfin jusqu'à quel point le cercle des relations d'un individu est réduit, tout mariage semble un miracle.

Texte inspiré du Père THIVOLLIER

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 14

Images de MARIE PIGNAL







1. L'enfant est devenu un homme. Joseph a dû mourir car l'Evangile ne parlera plus de lui, et Jésus a repris l'atelier du charpentier. Le voici fendant l'un de ces troncs de chêne qui poussent sur les pentes forestières en bordure du lac.
"C'est un rude travailleur, le nouveau charpentier", semblent dire les gens qui le regardent, pleins d'admiration, à la porte de l'atelier.

2. Le travail marche bien; comme on a confiance en cet homme habile et sérieux, le fils de Marie ne manque pas d'ouvrage. Cependant, un jour, Jésus ferme l'atelier; il dit adieu à sa mère, et il part sur les routes, à la conquête du monde! — "Ces gens ont toujours été un peu étranges", dit-on sans doute à Nazareth en commentant l'événement.

3. Où va-t-il? Nul ne le sait et il ne renseigne personne: les desseins de Dieu ne sont pas à notre mesure. Il se dirige vers le Jourdain. Là vivait un homme terrible qui prêchait la pénitence en appelant les gens "race de vipères; il baptisait les gens, au gué de Béthanie, en les plongeant dans le fleuve pour les purifier. Le peuple accourait pour l'entendre. Il s'appelait Jean-Baptiste.

4. Jésus arrive sur les bords du fleuve: il se présente pour le baptême de Jean. Celui-ci le reconnaît mystérieusement et refuse: "Je ne suis pas digne, dit-il, de délier les courroies de sa chaussure: c'est moi qui dois être baptisé par lui". Mais Jésus insiste, il entre dans l'eau, et Jean le baptise. Quand Jésus sortira du fleuve, le ciel manifestera sa divinité.

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE — en collaboration avec le Centre de la Bible diocésain.

Notes agricoles

Quelques considérations sur la ventilation

La ventilation dans les bâtisses de ferme servant à loger les animaux a un double but.

En premier lieu, celui de contrôler efficacement les qualités de l'air de façon à maintenir sa température, son degré d'humidité relatif, sa pureté et sa vitesse, en un mot, le climat artificiel du logement conforme au bon maintien de l'état de santé des animaux et d'un rendement maximum.

En second lieu, en chassant l'excès d'humidité, la ventilation empêche encore le vieillissement prématuré des constructions, diminuant de ce fait, le taux de dépréciation et le coût des réparations.

Il existe deux genres de ventilation: la ventilation naturelle ou par gravitation et la ventilation mécanique ou forcée, écrit M. Bruno Chartier, chef de la Division des Constructions rurales au Ministère de l'Agriculture du Québec.

La ventilation naturelle se divise en plusieurs systèmes. L'efficacité de son fonctionnement repose sur la différence de poids que prend l'air lorsqu'il s'échauffe. L'air chaud étant plus léger que l'air froid et occupant un plus grand volume exerce une pression sur les murs et le plafond et tend ainsi à s'échapper par la première ouverture qu'il rencontre. Si cette ouverture est une cheminée de ventilation bien faite, l'air chaud y entraîne avec lui l'humidité et les gaz nuisibles. Si, en outre, à divers points du mur, on pratique des ouvertures appelées: prises d'air, l'air de l'extérieur entrera, assainissant ainsi l'air intérieur de la bâtisse.

La ventilation mécanique consiste en un éventail mû par un moteur électrique contrôlé par un thermostat. Notons que le moteur doit être à l'épreuve de l'humidité et protégé contre la surcharge et la capacité de l'é-



ventail, en pieds cubes minute, proportionnés au nombre d'unités animales. Ici, comme dans le cas de la ventilation naturelle, il faut des prises d'air uniformément distribuées sur les murs de la bâtisse et toujours placées à plus de 15 pieds de l'éventail. Dans les poulaillers et porcheries, nous recommandons les prises d'air à air diffusé qui empêchent les courants d'air et le refroidissement brusque de la bâtisse.

Quel que soit le système choisi: naturel ou mécanique, il est fortement conseillé au préalable de consulter un spécialiste en la matière.

On ne doit pas oublier que dans certaines bâtisses malsaines, il ne suffit pas d'y installer un bon système de ventilation pour l'assainir du coup. Il faut de toute nécessité que l'état général de la bâtisse, c'est-à-dire les murs, le plafond, les ouvertures, soient construits de façon à empêcher le plus possible la perte de la chaleur produite par les animaux. Ce qui revient à dire que dans une foule de cas, en même temps que l'on installera le système de ventilation, il faudra améliorer la bâtisse, la rendre plus chaude par divers moyens, de façon à porter la température de la surface des murs et du plafond en haut du point de condensation de l'humidité; négliger ce point c'est risquer de n'avoir du système qu'un faible rendement.

* * *

Inspection de la semence contrôlée au Manitoba

Les inspections de semences contrôlées ont établi un record au Manitoba l'été dernier alors que les fonctionnaires de la Division des produits végétaux du ministère de l'Agriculture du Canada ont inspecté quelque 195,000 acres de diverses cultures comprenant des récoltes spéciales, des plantes fourragères et des céréales. Cette étendue dépasse d'environ 70,000 acres celle de 1956. Quant au nombre de producteurs, il est passé d'environ 1,600 à 2,400. M. H. Rowland, surveillant régional pour la région du Manitoba, rapporte qu'une faible partie seulement de ceux qui firent leurs demandes tard ont bénéficié de l'inspection, malgré qu'on eût engagé 23 employés temporaires pour aider au personnel itinérant régulier.

Comme d'habitude, les ensemencements de blé comprenant environ 107,000 acres constituaient la principale tranche de l'étendue totale. A cause de sa résistance à la rouille, Selkirk était la variété la plus répandue, étant cultivée sur plus de 100,000 acres. La quantité tota-



le de blé produite en 1957 est à peu près le double de celle de 1956.

Près de 29,000 acres d'orge contrôlée subirent l'inspection cette année, une augmentation considérable par rapport aux 11,900 acres de 1956. La nouvelle variété Parkland occupait à peu près 14,000 acres de l'étendue totale inspectée. Par ailleurs, les superficies en avoine étaient inférieures de 6,000 acres à celles de l'an dernier. Près de 7,000 acres de Garry et environ 4,000 acres de Rodney ont été inspectées cette année.

Vient de paraître

Le Carillon d'Espérance

par M.-A. Grégoire-Coupal

Voilà un titre d'ouvrage qui chante à l'esprit mille promesses mystérieuses. Quand on saura que le volume est signé Marie-Antoinette Grégoire-Coupal, on ne s'étonnera pas d'apprendre qu'il s'agit d'une grande fresque mariale réalisée à l'occasion du centenaire des apparitions de Lourdes et du vingt-cinquième anniversaire des apparitions de Beauraing et de Banneux, en Belgique.

M.-A. Grégoire-Coupal, bien connue non seulement par la liste déjà longue de ses volumes mais aussi par ses reportages vivants et élaborés, s'est rendue sur place préparer sa documentation. Elle a rapporté de Lourdes un émouvant message de Mgr Théas à nos compatriotes, et ses conversations avec les privilégiés encore vivants des apparitions de Belgique lui ont permis de reconstituer, au profit de ses lecteurs, des faits encore imparfaitement connus au Canada français.

Tout s'enchaîne et se complète dans les messages de la Vierge à notre époque déchristianisée. L'ayant constaté, Mme Coupal a tenu à les étudier à partir de 1830 et à nous les présenter avec une âme et une réceptivité canadiennes. Car il existe d'autres ouvrages sur le même sujet, mais, signés de noms français ou étrangers, ils semblent, en leur présentation, beaucoup moins près de nous. Comme le disait S. Exc. l'évêque de Lourdes, Notre-Dame a pensé au Canada français dans la grotte de Massabielle.

Le R. P. Paul-Henri Barabé, O.M.I., supérieur des Gardiens du sanctuaire de Notre-Dame du Cap, a tenu à préfacer "Le Carillon d'Espérance" dont il écrit: ". . . le lecteur trouvera joie à parcourir ces pages. Du reste la plume qui écrit sous ses yeux est belle et elle verse une encre de choix, capable de rendre couleur et vie. Elle est souple, elle connaît sa langue, elle se revêt d'images de prix, elle traite avec respect et amabilité personnes et choses. Elle a vraiment une âme et un art, une âme chrétienne qui pense et qui aime dans la vérité et la beauté. Une plume de cette taille ne peut qu'être un bienfait à qui elle s'adresse".

Publié aux Editions Fides, "Le Carillon d'Espérance" se présente sous forme d'un magnifique volume avec couverture illustrée et compte une trentaine de photographies des hauts lieux de la piété mariale.

"Le Carillon d'Espérance", par M.-A. Grégoire-Coupal. 211 pages. Format $5\frac{1}{2}$ x $8\frac{3}{4}$. Préface du R. P. Paul-Henri Barabé, O.M.I. En vente aux Editions Fides, 135, avenue Provencher, St-Boniface, au prix de $2.50 (par la poste $2.60).

Le fromage renferme sous une forme compacte les éléments nutritifs du lait et il remplace bien la viande, parce qu'il fournit les protéines, la vitamine A, la riboflavine et le calcium.



par Jacques LEMOYNE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

La saison régulière du football canadien une fois terminée, la joute des Etoiles a mis fin au chapitre 1957 d'une année fertile en surprises et en émotions vives. Le fait que la dernière joute de l'année ait été disputée dans la boue n'est pas symbolique de ce qui s'est produit, au football, dans les dix provinces du Canada. L'Est a affirmé sa supériorité, et l'Ouest devra attendre à la saison prochaine pour se reprendre. Le club-surprise, pour plusieurs dans tous les cas, aura été celui de Winnipeg, renversant les champions du Canada et les favoris de tous les experts et de tous les parieurs. Les blessures ont joué contre Winnipeg, dans la finale, mais on peut parodier le poète en disant que:

Même blessés et couverts de boue,
Les Bombers sont restés debout!

La plus grande consolation des champions de l'Ouest sera d'avoir bien joué et d'avoir donné le meilleur d'eux-mêmes pour la gloire et de bons salaires. Ne faisons pas de pronostics pour la saison prochaine; c'est toujours dangereux dans les sports, comme vous le diront les Red Wings de Detroit.

Les Russes!

L'équipe de hockey de Russie est retournée dans son pays avec cinq victoires, deux défaites et une joute nulle! Nous ne nous ferons pas l'écho de tous ceux qui ont crié au scandale et qui se sont portés à l'attaque de la CAHA. Pour une fois que cet organisme fait quelque chose de constructif, nous aurions bien mauvaise grâce de tenir ses dirigeants responsables de l'état actuel des choses. Grâce à l'action des dirigeants de la CAHA, le Canada a été le premier pays américain, nord et sud, à permettre qu'on déchire un peu le rideau de fer qui nous sépare de la Russie. L'expérience ne s'est pas terminée à notre avantage, direz-vous? Pas si certain que cela! Les Dunlops de Whitby ont vu les Russes à l'oeuvre et ils les ont battus facilement. Attendons donc la fin du tournoi international pour prédire la défaite de l'équipe canadienne. Les Russes ont bien joué contre des juniors et contre des équipes de troisième ordre, mais les deux seules fois où ils ont fait face à des clubs de fort calibre, ils ont été défaits.

La C.A.H.A.

On accuse la CAHA d'avoir changé les règlements du hockey pour plaire aux magnats de la ligue Nationale. Voudrait-on que les règlements soient changés pour plaire aux dirigeants européens du hockey supposé amateur? Ou encore pour plaire aux Russes? Nous envoyons une équipe dite canadienne une fois l'an en Europe, et parce que cette équipe ne gagne pas par un pointage écrasant, nous crions au scandale. De bonnes âmes demandent à la CAHA de rompre avec la Nationale parce que les Russes ont mieux maîtrisé le patin de fantaisie que nos jeunes joueurs! La CAHA a posé un geste sportif en acceptant de jouer aux conditions posées par les Russes. Ceci nous permettra de demander que nos conditions soient acceptées lorsqu'une autre tournée sera organisée. Si on joue la moitié d'une joute à notre façon et l'autre à la Russie, les résultats seront peut-être différents.

Rappelons-nous ceci: dans tous les joueurs qui ont fait face aux Russes, combien étaient du calibre de la ligue Nationale? Peut-être un ou deux juniors, mais même ceci n'est pas certain. Nous irons plus loin et nous dirons que les clubs des ligues professionnelles de l'Est et de l'Ouest du pays battraient régulièrement les équipes qui ont fait face aux Russes, et ce assez souvent par une avance confortable. Cessons de nous énerver parce que nos joueurs de troisième ordre ont été battus. La leçon a été bonne et elle portera probablement des fruits.

On nous a aussi corné les oreilles avec le bel esprit sportif des Russes. Combien de temps ce bel esprit sportif durerait-il au cours d'une cédule de 60 à 70 joutes disputées sous notre système? Et du reste, les exemples de bel esprit sportif abondent dans l'histoire du hockey professionnel et amateur au Canada. Pourquoi monter en épingle quelques poignées de main diplomatiques? N'enlevons rien au mérite des Russes. Ce sont de charmants ambassadeurs, très habiles et, à certains soirs, bons patineurs et bons manieurs de bâtons. Mais ne cherchons pas par le fait même à diminuer le prestige de nos joueurs de hockey, qui méritent mieux que ce qu'on leur a décerné jusqu'ici.

Mercantilisme

On accuse la CAHA et la Nationale de mercantilisme! La belle affaire! Il y a des injustices dans les actions de la Nationale et de la CAHA. Il y en a comme il y en a partout dans le domaine des affaires. Mais de là à dire que tout le système est injuste, il y a loin. Croyez-vous que le système russe est si juste? Le sport commercialisé a ses fautes, mais il a aussi ses bons côtés. Les salaires sont bons, il y a des assurances, des pensions, une publicité monstre qui a lancé plus d'un joueur sur le chemin des affaires. Il y a pour des milliers de jeunes des chances de s'instruire, s'ils veulent accepter les occasions que les magnats mettent sur leur chemin. Il y a aussi les échecs amers, les oubliés et les perdus; mais ne les trouve-t-on pas partout dans le monde, les gens que la vie n'a pas bien servis? Ets-ce que c'est là le monopole de la NHL et de la CAHA? Nenni. Le sport commercialisé a souvent été dénoncé, et avec violence. Nous n'avons jamais hésité à dénoncer les abus, comme nous n'hésiterions pas à le faire si nous nous occupions d'autres domaines. Mais tout n'est pas mauvais et pourri, comme on semble vouloir nous le faire croire.

Une dernière question à tous ceux qui parlent d'esprit sportif et qui dénoncent le mercantilisme, etc. Si vous êtes de si bons sportifs, pourquoi ne pas accepter sans critiquer les échecs des nôtres? Nos jeunes, s'ils suivent vos conseils, jouent au hockey parce qu'ils aiment cela, parce que c'est un bon sport et un beau sport. Alors pourquoi tout ce vacarme quand ils perdent quelques joutes?

Le Canada peut remporter la victoire au hockey amateur à la condition de se créer une équipe nationale. Nous n'arriverons cependant jamais à donner une bonne idée de ce que nous pouvons faire tant que les meilleurs joueurs du pays, amateurs et professionnels, n'auront pas formé une équipe qui pourra alors jouer au hockey, même en faisant du patin de fantaisie et des grâces avec la rondelle.

AU POSTE CBWT

"Music Hall"

Le dimanche 15 décembre, de 2 h. 30 à 3 h. 30 p.m., le "Music-Hall", avec Michelle Tisseyre, mettra en vedette: Guylaine Guy, Guy Lepage, André Loiseau, les six Guties, acrobates, Roger Ramadier, accordéoniste, l'orchestre, dirigé par Henry Matthews et un sketch de Jean-Louis Laporte.

Le "Théâtre populaire"

Le dimanche 15 décembre, de 3 h. 30 à 4 h. 30 p.m., le "Théâtre populaire" présente un drame de François Moreau intitulé "Les Hommes libres".

La liberté est un thème cher à François Moreau. Il l'a déjà exploité avec succès dans une autre pièce présentée l'an dernier à "Nouveautés Dramatiques", au réseau français de Radio-Canada, sous le titre: "Le Paradis perdu".

Cette fois, le jeune auteur illustre de façon saisissante les angoisses de deux hommes qui ont vécu sous un régime de terreur et qui aspirent de toutes leurs forces à la liberté.

Les téléspectateurs vivront avec les deux héros de ce drame des moments de "suspense" palpitants. Ils partageront tour à tour leurs espoirs et leurs désespoirs, leur révolte et leur résignation, tout ce qui fait le tragique de la situation dans laquelle ils se débattent.

"Les Hommes libres" mettent en vedette Yves Massicotte et Marc Favreau dans les rôles des deux évadés. La distribution comprend également Alan Mills (l'officier); Pierre Dufresne (Vladimir); Jacques Godin (Igor) et André Dostel (le capitaine).

C'est une réalisation Claude Désorcy. Décors: Pierre Delanoe; costumes: Claudette Picard.

Vol sans escale de 10,000 milles de six bombardiers

PLATTSBURG — Six bombardiers à réaction géants "B-52" ont atterri à l'aube, dimanche, au terme d'un vol sans escale de 10,600 milles aller-retour des Etats-Unis à Buenos Aires

"Tout a parfaitement fonctionné", a déclaré le brigadier général William K. Martin, commandant du vol. "Nous aurions pu continuer".

Les avions ont survolé la capitale de l'Argentine, samedi après-midi, et ont passé au-dessus de l'aéroport d'Ezeiza où avait lieu un pageant aérien en guise de conclusion à la Semaine de l'aviation en Argentine.

Le brigadier général Martin a déclaré que les bombardiers, actionnés par huit moteurs à réaction, se sont rendus directement en Argentine depuis la base aérienne de Homestead, en Floride, et sont revenus à une vitesse terrestre moyenne de 560 milles à l'heure. Ils ont volé à des altitudes de 40,000 à 50,000 pieds.

Regarder la télévision dans une pièce obscure contribue à la fatigue des yeux. Pour qu'il n'y ait pas de contraste entre l'obscurité et l'écran illuminé, il faut une lumière dans le reste de la pièce.

Concours J.F.M.

Grand concours de la langue française

Réponses et gagnantes du concours no 6

Classes 7 à 12: (En voyage)

1) Veuillez m'attendre au buffet.
2) Est-ce un express, un omnibus ou un direct?
3) Je désirerais louer une place de première classe pour Lyon.
4) Je partirai demain au train de sept heures du matin.
5) Je voudrais une couchette jusqu'à Winnipeg.
6) Puis-je m'arrêter en cours de route à St-Boniface?
7) Donnez-moi mon bulletin de bagages.
8) Est-ce que le train pour Chicago est en gare?
9) Porteur, trouvez-moi une place de dames seules.
10) La fumée vous gêne-t-elle?

Classes 4 à 6:

1) Le chemin de fer.
2) La bougie.
3) Le ventilateur.
4) Le pneu.
5) Le cric.
6) Le tournevis.
7) La pince plate.
8) Le marteau.
9) L'essieu.
10) Le châssis.

GAGNANTES

Prix offerts par S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface:

Yvette Bockstael, grade 4, 289, boul. Dollard, St-Boniface.
Bernice O'Krainetz, grade 9, 699, ave Renfrew, Winnipeg.
Marie Fisette, grade 11, 526, rue St-Jean-Baptiste, St-Bon.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

Par un autre chemin

par MARIE-LYNE

NUMERO 6

Mme Mautier, voulant de parti pris se montrer optimiste, se gourmanda. L'extérieur ne signifie pas grand-chose. Cette tenue trop libre, que les moeurs modernes excusent, justifient même, ne répond pas forcément à un état d'âme pervers. Il importait donc de ne pas juger trop vite et peut-être très mal.

Mme Mautier s'astreignit à passer de groupe en groupe, à se mêler aux papotages de salon. Hélas! de nouvelles déceptions l'attendaient!

Quelques heures avaient passé.

— Voyons, dit le professeur en s'installant à côté de sa femme dans l'auto qui les reconduisait à leur domicile, es-tu satisfaite de ta soirée?

— Pas beaucoup. C'est l'échec complet de ma tentative...

Mme Mautier n'acheva pas. Le professeur détourna l'entretien et pendant le parcours parla de choses tout à fait indifférentes.

Arrivés boulevard de Courcelles, ils gravirent à pied l'escalier. Mme Mautier tressaillit.

— Ecoute.

Un son doux, presque plaintif, s'élevait.

— Jean. Ce ne peut être que lui.

— Mais voyons, Marguerite, tu ne dois être ni surprise ni ...

— Jean. Il souffre. Oh! ce gémissement du violon.

— Tu n'es pas raisonnable. Bien des fois en effet ...

Mme Mautier n'écoutait pas; elle montait rapidement, s'essoufflant pour arriver plus vite.

— Ouvre, je t'en prie.

Le professeur, un peu perplexe tout de même, s'exécuta. Ils entrèrent sans bruit. L'antichambre était obscure, mais la porte à petits carreaux du studio laissait filtrer de la lumière.

Jean terminait une improvisation. Puis, d'un geste las, il jeta son violon sur un divan. Mme Mautier, spontanément, se précipita.

— Jean. Qu'as-tu?

Il était trop tard pour que le jeune homme pût se composer une attitude. D'ailleurs, la surprise de cette arrivée inopinée ne lui en laissait pas la possibilité. Mme Mautier continuait, pressante:

— Si tu souffres, il faut me le dire.

— Eh bien, oui; je l'avoue, ce soir j'étais triste, sans aucun motif, du reste.

— Tu es fatigué, voilà tout, dit le professeur à son tour.

Prenant une décision, il ajouta:

— Jean, je suis obligé de te demander un sacrifice. Il faut modérer ton zèle; tu travailles trop. Tes recherches de laboratoire t'épuisent. Il y aurait lieu de les suspendre momentanément.

— Oh! père, serait-ce possible. Peut-on travailler trop lorsqu'il y a tant à faire? Je t'ai parlé des recherches du docteur Ormoise; ce sérum, s'il parvient à le mettre au point, peut donner de magnifiques résultats. Mais il reste beaucoup à faire, tant pour la mise au point du sérum que pour le choix du mode d'administration. Dose massive ou dose progressive? Nous avons fait des expériences sur les cobayes tuberculeux. Il faut attendre le résultat.

Le professeur écoutait, attentif. Son Jean, comme il le retrouvait tout entier. C'était bien le médecin qui parlait, avec enthousiasme. Il était donc vrai que les rêveries sentimentales ne pouvaient occuper dans cet esprit scientifique qu'une place très secondaire. Alors les craintes de la mère étaient vaines!

Un sentiment d'orgueil gagna l'âme du père. Par un reste de prudence, il insista:

— Ce que tu me dis me cause une grande joie. Toutefois, je te le répète, il faut ménager tes forces.

— Oui, compléta Mme Mautier. Je t'observe, Jean. Depuis quelques semaines, tu n'as plus d'appétit. Le matin, je te trouve tout défait comme si tu avais prolongé trop tard tes veilles.

— Je vous assure que vous vous inquiétez à tort tous deux.

— Non, une mère ne se trompe pas. Tu es malade.

— J'en conviens, je suis fatigué. Comme je ne veux surtout pas vous causer la moindre préoccupation, quoi qu'il m'en coûte, je vais délaisser un peu le service du docteur Lambert.

Mme Mautier fut toute rassurée. Le professeur, lui, s'attacha surtout à la dernière phrase.

— Alors, ton choix est fait? Tu entends te consacrer à la phtisiologie?

— Je crois, effectivement, que c'est ma voie. Est-ce que ma décision te contrarie?

— Pas absolument. Ce qui importe par-dessus tout, c'est, pour reprendre ton expression, d'être dans ta voie.

— Si j'ai mené si longtemps les deux choses de front, c'est que, je dois bien l'avouer, j'hésitais.

— De sorte qu'actuellement ...

— Je m'essaie à réaliser mes rêves de jadis, avec des moyens différents. Mais je m'efforcerai de ne pas vous décevoir. Le but — qui est de servir la science — reste le même. Seulement, pour y atteindre, je prends un autre chemin.

Un silence se fit. La réflexion de Jean parut frapper le professeur. Il répéta à plusieurs reprises:

— Très bien ... très juste ...

Mme Mautier, elle n'était qu'à demi satisfaite. Ces explications étaient-elles bien opportunes? Cette fatigue, ces malaises: on ne les prenait pas suffisamment au sérieux. Elle allait parler de nouveau lorsque Jean la prévint:

— Maman, je te promets d'être raisonnable. Mais toi, il ne faut pas te préoccuper ainsi.

Le regard du jeune médecin rencontra un regard qui interrogeait avec une telle tendresse anxieuse que Jean acheva:

— Va, chère maman, je n'ignore pas que mon premier devoir est de t'épargner toute inquiétude.

Ce mot termina l'entretien.

CHAPITRE VII

La salle d'hôpital offrait son aspect habituel des fins d'après-midi. La cohorte des médecins en blouse blanche a disparu, les parents, admis entre treize et quatorze heures, se sont éloignés à regret et il ne reste plus dans la vaste pièce que des êtres qui souffrent et des infirmières qui veillent.

Pourtant, ce jour-là, autour d'un des lits, une animation d'ailleurs relative régnait: le professeur Mautier examinait une opérée du matin.

Sans avoir pris le temps d'enfiler sa blouse, il se penchait sur la forme inerte, assisté seulement de son interne et de deux infirmières.

L'examen fut satisfaisant. Sauf complication, malheureusement toujours possible, on pouvait répondre de la patiente. Cette constatation faite, le professeur, rasséréné, s'éloigna en hâte, car il avait fixé deux rendez-vous à des malades de sa clientèle.

Rentré chez lui, rue de Courcelles, il examina longuement ses malades, décida l'une d'elles, type de la femme riche quelque peu enfant terrible, à subir une opération bénigne et, après une journée bien remplie, s'achemina vers le petit salon.

C'était toujours pour le professeur, une détente de se retrouver parmi les siens. Ce soir-là, en particulier, le tableau qui s'offrait à sa vue était bien de nature à le réconforter, à lui faire oublier sa fatigue.

Un peu à l'écart, Luis, assis devant une petite table, faisait courir sa plume sur un cahier, tout en consultant fréquemment un livre volumineux.

Sous l'abat-jour d'une lampe moderne, Christiane tricotait avec application, pendant que son fiancé, qui la dévorait du regard, déroulait par contenance la pelote de laine claire.

Mme Mautier faisait des jours Venise sur une nappe à thé. Il semblait que ce soir-là elle travaillait plus lentement. Le professeur s'installa près de sa femme, et sans remarquer ce détail, fit quelques observations à mi-voix pour ne pas gêner le travail de Luis.

Mais voici que, sans qu'il en eût nettement conscience, l'impression de quiétude, de satisfaction, fit place à une sorte de malaise. Comme pour l'enrayer, Charles se complut à détailler ceux qui l'entouraient. Il remarqua la nervosité de sa femme.

Par une bizarre association d'idées, il constata seulement alors l'absence de son fils aîné.

— Où est Jean? demanda-t-il à sa femme.

— Un peu souffrant, il s'est retiré dans sa chambre.

La réponse était faite sur un ton mesuré. Mais, réellement, elle produisit sur le professeur l'effet d'un jet d'eau glacée. Puis, tout de suite, la réaction se produisit.

— Jean est malade. Tu ne me dis pas tout?

— Il se plaignait de douleurs au côté, de frissons, reliquat d'un ancien rhume, a-t-il déclaré. Je ne pense pas que ce soit grave.

Le professeur s'était levé.

— Je vais voir notre fils. Pour qu'il ait tenu compte d'un malaise, lui si courageux, il faut que ce soit assez sérieux.

— Veux-tu que je t'accompagne?

— C'est inutile. Si comme nous le pensons il ne s'agit que d'une indisposition légère, je serai de retour dans quelques minutes.

Mme Mautier n'insista pas: elle reprit son travail de jours, jetant de furtifs coups d'oeil sur les aiguilles de la pendulette, plus anxieuse à mesure que les minutes fuyaient.

• • •

Le professeur avait brusquement ouvert la porte de la chambre. Un spectacle bien inattendu s'offrait à son regard, Jean, à demi dressé sur son lit, haletait.

Ce visage pourpre, ces traits crispés, cette bouche entrouverte, cette poitrine agitée de soubresauts, ces cheveux collés aux tempes par une transpiration anormale, tout dénonçait la crise à son paroxysme.

Une impression de stupeur d'abord, à laquelle succéda l'angoisse, étreignit Charles Mautier. Il se précipita vers Jean, souleva le corps mince, comprima cette poitrine sifflante où l'air ne pénétrait qu'au prix d'efforts pénibles. Puis, lorsque la crise d'étouffement diminua, le professeur prépara en hâte un calmant. Le médecin seul agissant, le père ne devait jamais savoir quelle force l'avait soutenu pendant qu'il vaquait à ces préparatifs.

Il sortit à regret de la chambre du malade: Jean était mieux, mais une nouvelle crise pouvait se reproduire. Dans le vestibule, le professeur rencontra sa femme, inquiète. Le visage de son mari n'était guère rassurant. La mère l'interrogea:

— Jean est très malade?

— Je le crains.

A peine eut-il prononcé cette phrase brutale qu'il la regretta.

— Je m'explique mal. Il ne s'agit pas, comme nous le supposions, d'un rhume banal, mais ...

— Achève, je t'en supplie.

— Je ne sais pas. Je crains tout. Alors, je vais téléphoner à ses professeurs.

Mme Mautier s'émut:

— Pourquoi ne le soignes-tu pas toi-même, comme lorsqu'il était petit?

— Ne sens-tu pas que je suis dans l'impossibilité d'agir? Je suis tellement anxieux. S'il surgissait des complications!

D'une pâleur extrême, Mme Mautier articula faiblement:

— Jean malade, gravement malade peut-être. Oh! ... Je vais près de notre cher enfant.

• • •

Les heures, lentes, s'égrènent ... Heures blafardes du matin. Les lueurs de l'aube filtrent à travers les persiennes. Heure où la faiblesse du malade s'accentue, heure affreuse où celui qui s'est accordé un moment de repos reprend contact avec la réalité et, de nouveau, se sent étreint par l'angoisse. Où, derrière la cloison, on demande des nouvelles sous une forme terriblement banale:

— A-t-il passé une meilleure nuit?

Jean, inconscient de l'inquiétude des siens, se plaint d'avoir soif ou pousse des gémissements inarticulés.

Heure de midi, pesante, lourde. L'ordre le plus parfait règne dans la chambre, ôtant tout prétexte à une activité qui pourrait troubler le repos du malade.

(à suivre)



Q. — Je suis une maman dans la soixantaine et je viens de perdre mon mari. Pourriez-vous m'indiquer les règles du deuil que je dois porter, ainsi que celles qui s'appliquent à mes enfants? On me dit que le blanc et le noir conviennent également, mais il me semble que le noir serait préférable à mon âge. Merci. — UNE MAMAN BIEN SEULE.

R. — Vous avez toute ma sympathie, chère madame, et je m'empresse de vous dire qu'après les Fêtes, vous pourrez assister sans aucun inconvénient aux réunions paroissiales. Vous ferez du bien et cela éclairera un peu vos jours tristes. Pour ce qui est du deuil, celui d'une veuve est généralement comme suit: un an de grand deuil, en noir, avec un peu de blanc si vous le désirez, et un an de demi-deuil, en noir et blanc. Vous pouvez aussi porter du violet ou du mauve pendant cette dernière période. Vos fils devront porter une cravate noire pendant quelques mois. Vos filles porteront le grand deuil pendant six mois et le demi-deuil pendant six mois. Laissez-moi vous dire, cependant, que de nos jours, comme les vêtements sont dispendieux, les règles du deuil sont loin d'être rigides. Il ne faut pas faire des dépenses onéreuses uniquement pour exprimer extérieurement le chagrin que l'on éprouve. C'est dans le coeur que le deuil se porte véritablement et c'est par sa conduite surtout qu'on témoigne le respect aux morts. Le deuil en blanc ne se porte qu'en été.

• • •

Q. — On me dit que le chanteur Elvis Presley nous offre à l'occasion des Fêtes un album de disques de chants de Noël. Croyez-vous que je pourrais l'offrir à mon ami qui est un "fanatique" d'Elvis? Merci. — JOSETTE.

R. — Elvis a bel et bien "produit" un tel album, mais si j'en juge par ce que les directeurs des programmes des divers postes de radio de Winnipeg ont publié dans les journaux quotidiens à ce sujet, cet album laisse beaucoup à désirer. De plus, le poste CKXL de Calgary a annoncé qu'il ne figurerait pas du tout à ses programmes. CJOB de Winnipeg a dit la même chose. Il me semble que vous pourriez trouver des disques de meilleur goût que ceux-là à offrir à votre ami.

• • •

Q. — Pourriez-vous me dire où je dois m'adresser pour faire partie d'un groupe de la société "Alcoholics Anonymous"? J'ai grand besoin de leur aide et ne sais où les trouver. Merci. — IVROGNE.

R. — Je ne donne pas d'adresse ou de numéro de téléphone habituellement, mais étant donné votre grand besoin des secours de cette admirable organisation, voici les renseignements demandés: Groupe Alano, 346, avenue McDermot, Winnipeg, téléphone: WHitehall 3-1224; Groupe Assiniboine, 342, rue Main, Winnipeg, téléphone: WHitehall 3-4121; Groupe Twin City, 273½, rue Taché, St-Boniface, téléphone: CHapel 7-3635; Groupe Redboine, soubassement, 161, rue Horace, Norwood, téléphone: CEdar 3-3486; Groupe St-Boniface-Norwood, 201, édifice Banque de Commerce, téléphone: CHapel 7-4023; Groupe Winnipeg, 167, rue Lilac, téléphone: 4-4168; Groupe Sargent, 675, avenue Sargent, téléphone: SPruce 5-2897; Groupe des dames, 342, rue Main, Winnipeg, téléphone: WHitehall 3-4121. J'espère qu'avec l'aide d'un de ces groupes, vous réussirez à vous guérir.

• • •

Q. — Comme cadeau de noces, j'offrirai une jolie lampe à ma belle-soeur. Devrais-je y ajouter l'ampoule électrique ou n'est-ce pas nécessaire? Nous lisons attentivement votre courrier et l'apprécions beaucoup. — NOCEUSE.

R. — Il serait gentil de votre part d'ajouter cette ampoule. La mariée n'aurait alors qu'à l'installer dans son nouveau foyer et pourrait en profiter immédiatement sans avoir à s'en procurer. Vous n'y êtes certainement pas obligée, mais si vous étiez à la place de celle qui recevra ce cadeau, ne préféreriez-vous pas le recevoir en entier?

Q. — Pour assister à des noces d'or dans la parenté est-il nécessaire d'ajouter un cadeau à la contribution que nous ferons à la bourse qu'on offrira aux jubilaires? Merci. BLANCHE.

R. — La contribution suffit et vous n'êtes nullement tenus d'offrir un cadeau supplémentaire. Vous pourrez porter une robe de velours telle que celle que vous me décrivez. Je vous remercie de vos bonnes remarques.

• • •

Q. — Nous devons aller en Floride cet hiver, mon mari et moi, et nous ne savons pas si nous devrions nous arrêter dans des hôtels ou dans des motels. Nous apprécierions beaucoup votre opinion. Merci. — VOYAGEUSE IGNORANTE.

R. — Evidemment, c'est matière de goût et aussi d'économie. Pour ma part, je préfère les motels. On y est très confortable, la voiture est à la porte et généralement on y est plus tranquille que dans les grands hôtels.

LOUISE.

Conseils ménagers

Le lait n'attache plus à la casserole

Votre lait n'attachera plus à la casserole si vous ajoutez un morceau de sucre dans celle-ci avant de l'y verser, pour le faire bouillir.

Comment délustrer des vêtements de drap

Vos vêtements de drap sont lustrés. Rien n'est plus vilain, n'est-il pas vrai? Vous enlèverez cet aspect brillant, en brossant les endroits abîmés avec une solution d'eau ammoniacale (une partie d'ammoniaque pour huit parties d'eau). Vous rincez ensuite à l'eau tiède.

Pour enlever convenablement certaines denrées de leur papier

Par les chaleurs, certaines denrées alimentaires telles que beurre, margarine, et même viande hachée collent au papier où elles sont emballées. Il vous faut alors passer votre paquet sous le robinet d'eau froide pendant quelques secondes. Ainsi vous pourrez plus facilement les retirer sans en perdre et sans vous salir.

La ronde de Noël

Le temps de Noël se prête bien aux fantaisies culinaires. Comme on décore son salon de l'arbre traditionnel, ainsi faut-il donner à sa table un air de fête qui ne détonne pas dans l'ensemble. Or, les fantaisies culinaires ne sont pas nécessairement coûteuses. Notre Couronne de Noël aux fruits en est bien la preuve. Avec son glaçage neigeux et sa garniture pimpante de fruits confits, ce pain brioché possède le charme des flocons de neige qui décorent votre sapin. Il s'offre à merveille avec un verre de punch glacé ou un café bien fumant aux invités venus vous offrir leurs bons voeux.

La ménagère appréciera particulièrement l'avantage que présente notre pain aux fruits. En effet, elle peut le confectionner d'avance et le garder au congélateur à condition qu'il soit convenablement enveloppé dans un papier à l'épreuve de la vapeur et de l'humidité. Quand arrivera le temps de Noël, elle n'aura plus qu'à le faire dégeler et à le réchauffer: il sera aussi frais, aussi savoureux qu'au jour de sa confection.

Couronne de Noël aux fruits

Donne 2 couronnes.
½ tasse de lait
½ tasse de sucre granulé
1½ c. à thé de sel
¼ de tasse de shortening
½ tasse d'eau tiède
2 c. à thé de sucre granulé
2 enveloppes de levure sèche active
2 oeufs bien battus
4½ tasses (environ) de farine tout-usage, tamisée une fois
½ tasse de pacanes hachées
1½ tasse de raisins épépinés, hachés
½ tasse de fruits confits mélangés, hachés

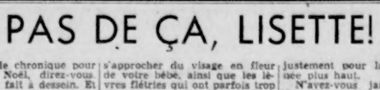
Faire frémir le lait; en remuant, y ajouter ½ tasse de sucre, le sel et le shortening. Faire tiédir. Entretemps, mesurer l'eau tiède et la verser dans un grand bol; ajouter en remuant 2 c. à thé de sucre. Saupoudrer la levure. Laisser reposer 10 minutes, puis bien brasser. Y ajouter en remuant la préparation au lait tiédie et les oeufs bien battus. Ajouter 2½ tasses de farine et battre jusqu'à ce que la pâte soit lisse et élastique. Ajouter encore assez de farine pour que la pâte prenne une consistance molle, soit environ 2 tasses. Renverser la pâte sur une toile ou une planche enfarinée et pétrir jusqu'à ce qu'elle soit lisse et élastique. La déposer dans un bol graissé; graisser le dessus. Couvrir. Laisser lever au double du volume, dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, soit pendant ½ heure environ. Entretemps, passer alternativement au hachoir à viande, muni d'un couperet de taille moyenne, les pacanes, les raisins et les fruits confits mélangés; en hacher les quantités requises. Mélanger les pacanes et les fruits.

Dégonfler la pâte. La renverser sur une planche ou une toile peu enfarinée et pétrir jusqu'à ce qu'elle soit lisse. La diviser en deux. Abaisser chaque moitié en un rectangle de 9" x 12". Les badigeonner généreusement de beurre mou et épandre la préparation aux fruits et aux noix. En commençant par le côté le plus long, rouler chaque rectangle comme pour un rouleau à la gelée. Couper chaque rouleau en deux dans le sens de la longueur. Tordre les deux moitiés ensemble, en maintenant les côtés coupés sur le dessus. Les placer sur une plaque à biscuits graissée et joindre les extrémités, de façon à former une couronne. Faire de même avec l'autre rouleau. Couvrir. Laisser lever au double du volume dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, soit pendant 45 minutes environ. Cuire à four modéré (350° F.) de 30 à 35 minutes. Quand les couronnes sont encore chaudes, les recouvrir du glaçage confiseur dont la recette suit. Les décorer si désiré.

Glaçage confiseur

1 tasse de sucre à glacer, tamisé
¼ de c. à thé de vanille
Quelques gouttes d'essence d'amande
Un blanc d'oeuf à peine battu

Mélanger ensemble le sucre, la vanille, l'essence d'amande et assez de blanc d'oeuf peu battu pour que le glaçage tienne sur le gâteau.



PAS DE ÇA, LISETTE!

Une drôle de chronique pour la veille de Noël, direz-vous. C'est pourtant fait à dessein. Et je ne crois pas que ceux qui ont tant fait pour les campagnes de moralité m'en veuillent...

Voilà. Je voudrais vous dire que cette année encore, vous devez lutter de toutes vos forces contre cette dégoûtante habitude que nous avons de nous embrasser, tous et chacun, sans rime ni raison qu'il s'agisse d'un vieillard, d'un individu malsain aussi bien que d'un jeune florissant de santé, d'un homme, d'une femme, d'un parent ou d'un inconnu, comme si cela devait avoir sa raison d'être, à pleine bouche, sur les lèvres.

Je vous assure que c'est une coutume qu'il faut absolument supprimer. Embrassez-vous au temps des fêtes, rien de plus normal. Mais ne faites pas d'effusions de mauvais goût et surtout, jeunes femmes, jeunes filles, fillettes n'offrez pas votre bouche à n'importe qui, quand vous avez, tout à côté, deux joues fraîches, (surtout quand vous arrivez de dehors) qui font très bien l'affaire.

Le baiser sur la bouche est chose réservée et ne doit absolument appartenir qu'au fiancé d'abord, au mari ensuite. C'est une règle immuable.

Vous vous rappelez, quand aux Etats-Unis, on a fait une campagne pour empêcher d'embrasser les enfants? Ce n'était pas le point de vue moral qui parlait, là, mais le simple point de vue hygiène. Et si vous êtes une petite maman sensée, vous empêcherez au temps des fêtes, les trop grosses moustaches de s'approcher du visage en fleur de votre bébé, ainsi que les lèvres flétries qui ont parfois trop vite tendance à quitter la joue pour en chercher de fraîches.

Quant à vous petites filles, si vous voulez vous faire respecter, n'allez pas commettre l'erreur de vous croire obligées d'embrasser tous ceux qu'on vous présentera, chez des amis, chez des parents, comme vous embrasseriez votre fiancé, le soir de vos accordailles.

Je dirai mieux. Il y a dans cette coutume quelque chose d'un peu répugnant. Une femme n'est certes pas toujours prête à se laisser embrasser par n'importe qui, et je ne vous apprends rien en vous disant que, parmi ces messieurs, il y en a plusieurs qui y trouvent leur compte.

Ne les laissez pas faire. A tous, hommes ou femmes, tendez la joue. C'est à croire qu'on embrasse son père, sa mère, son frère, son cousin, sur la bouche. Et que ceux qui ne veulent pas se conformer à cette coutume infiniment plus sensée s'en retournent avec leur petit bonheur. On n'a pas de concessions à leur faire et s'ils insistent, c'est justement pour la raison donnée plus haut.

N'avez-vous jamais entendu des garçons dire, les yeux tout brillants que le "temps des fêtes", c'est le fun, parce qu'on embrasse les filles. Vous voyez jusqu'où va la profondeur de leurs sentiments et demandez-vous si vous avez vraiment le droit de leur accorder ce "fun" qui peut même porter, en certains cas, un autre nom.

Vous dites qu'on ne peut faire cela sans blesser? N'ayez pas peur. Ne se blesseront pas ceux dont justement les sentiments sont purs. L'important pour eux, sera de vous témoigner, par un baiser leur affection ou leur bienvenue. Et que ledit baiser soit donné sur la joue. Ils n'y verront aucun inconvénient. Ceux qui insisteront pour en avoir un d'autre sorte auront certainement une idée de derrière la tête, qu'il vaut mieux ne pas encourager.

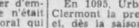
Quant aux étrangers, surtout si vous allez à la campagne passer le temps des fêtes, bornez-vous à tendre la main. Ne croyez pas que vous les fâcherez. Au contraire. Ils se diront que ceux qui racontent que les jeunes filles des villes n'ont pas froid aux yeux n'ont pas forcément raison. Ils admireront votre réserve, qui ne doit pas être exempte de grâce. Une poignée de mains donnée avec un sourire vaut autant, je vous assure qu'un équivoque baiser.

Il ne s'agit, en ces circonstances que de s'imposer avec charme. C'est facile comme est simple tout ce qui a du bon sens. Laissez faire ceux qui préfèrent agir inconsidérément. Personnellement, allez droit.

Et à ceux qui insisteront pour vous embrasser sur la bouche, dites: "Pas de ça, Lisette". Dites-le gentiment, mais dites-le fermement. Croyez-moi. Ils n'auront pas besoin d'un plus long discours. Relisez Cyrano: "Un baiser c'est si noble, Madame"...

Vous voyez bien qu'il ne faut en faire cadeau qu'à bon escient et surtout, à qui le mérite... Ma conscience me dit que je vous donne ici un excellent conseil. Maintenant, suivez-le si vous voulez. Personne ne peut vous y forcer...

Odette OLIGNY.



Les origines de l'Angélus

En 1095, Urbain II prêcha à Clermont la première Croisade, et, dès la saison d'été de l'année suivante, une armée de 600,000 croisés se concentrait sous le commandement de Godefroy de Bouillon.

A partir de ce moment, on sonna trois fois dans toutes les églises, une demi-heure avant le lever et une demi-heure après le coucher du soleil, afin d'inviter les fidèles à prier pour l'armée chrétienne; généralement c'était l'Ave que l'on récitait.

Cent trente ans plus tard, Grégoire IX ordonna de sonner aussi pour la prière du midi. Cependant, c'est seulement plus tard que fut introduit l'Angélus dans sa forme actuelle.

Dans les contrées profondément chrétiennes, on interrompt le travail au premier coup de cloche, on se découvre et on dit l'Angélus en commun.

L'ordre, vertu pratique

Il est reconnu que le bien-être et la prospérité d'une maison sont plutôt l'oeuvre de la femme que celle de l'homme. Le mari aura beau travailler avec ardeur, passer le jour et la nuit dans la peine pour augmenter l'aisance de la famille et faire honneur à ses affaires, si la femme, au lieu de le seconder, néglige l'ordre, l'économie, le laborieux père de famille aura travaillé en vain; ses travaux seront comme une terre stérile.

Il ne faut pas seulement aimer l'ordre, il faut pour ainsi dire le respecter, le vivre. L'ordre, c'est la lumière, le calme, la juste mesure, le soutien du travail, le garant de la vie.

L'ordre est le ciment d'une maison: par lui tout tient, tout se maintient, tout se conserve. L'ordre est une source de joie pour la femme qui l'établit et pour le mari dont l'oeil se repose avec bonheur chaque fois qu'il entre dans la maison.

L'ordre est l'effet des vertus naturelles qui rendent une femme précieuse selon l'expression de la Bible. Il suppose la paix de l'âme pour voir comment il faut établir l'activité pour ne pas retarder de mettre chaque obje à sa place, le goût pour deviner la place de chaque chose et harmoniser l'ensemble de toutes choses.

L'ordre chez une femme est la première richesse de la maison. "La goutte d'eau en tombant constamment finit par creuser le rocher". De même le manque d'ordre creuse des abîmes dans un ménage.

S'il est vrai que les femmes font ou défont la maison, cela s'applique surtout à la femme soigneuse et à celle qui manque d'ordre.

L'ordre apparaît d'abord dans le partage et l'emploi du temps. Rien n'est plus propre à avancer l'ouvrage que l'ordre dans l'exécution.

Qui n'a pas remarqué des personnes qui s'agitent, courent et se morfondent, tandis que d'autres qui font les choses tranquillement finissent les mêmes travaux les premières. Avec de l'ordre, on trouve du temps pour tout, on supprime surtout ces pertes d'instants qui se multiplient à passer d'un ouvrage à un autre. Or ces instants font des quarts d'heure dépensés inutilement et même à se fatiguer.

Eveline LEBLANC.

Pourquoi les parfums plaisent-ils?

Le Dr Friedrich Diecke, d'origine allemande, sait que l'odeur des parfums reste un plaisir pour l'odorat, mais il veut en déterminer la raison.

Le Dr Diecke, professeur adjoint de physiologie à la faculté de Médecine de l'Université du Tennessee de Memphis, rappelle que la science a exploré le phénomène visuel, auditif et gustatif.

Il a cependant ajouté que le phénomène olfactif n'a pas encore été élucidé.

La société National Science Foundation a octroyé à Diecke une subvention de $17,900 pour une étude de trois ans sur le sujet.

Diecke a précisé qu'"il est connu que la perception des odeurs débute dans l'épithélium olfactif, un tissu cellulaire qui tapisse la partie supérieure de chaque paroi nasale.

L'emploi de rats

"A ce niveau, les cellules sensorielles reçoivent une impulsion des odeurs, et les extrémités nerveuses captent ces impulsions pour les acheminer au cerveau qui les identifiera."

Toutefois, la discrimination des différentes odeurs par les cellules sensorielles elles-mêmes demeure un mystère.

"Dans l'oeil, nous savons que certaines cellules de la rétine réagissent à différentes longueurs d'onde de la lumière, ce qui permet d'identifier les couleurs.

"Un processus similaire serait responsable de la perception des odeurs, mais il n'a jamais été démontré."

Le Dr Diecke projette d'utiliser des rats, qui appartiennent aux mammifères, au cours des expériences qu'il poursuivra cette année.

L'influence émotive

Le Dr Diecke a déclaré qu'il projette d'introduire une électrode extrêmement délicate dans le bulbe olfactif d'un rat — le premier relais de long de la voie nerveuse qui relie le nez au cerveau.

L'extrémité de l'électrode n'atteint pas 1-1,000 de millimètre et peut être introduit dans des cellules nerveuses individuelles. Les rats seront anesthésiés.

Le Dr Diecke projette d'utiliser des composés chimiques variés pour stimuler les cellules sensorielles du rat. L'électrode captera les imperceptibles impulsions électriques qui s'achemineront dans la voie nerveuse. Un dispositif électrique enregistrera les impressions pour permettre de les étudier.

Grâce à cette technique, le Dr Diecke espère établir une relation entre les différentes variétés complexes et les différents genres d'odeurs, et explorer le mécanisme de la transformation de l'énergie chimique — l'odeur — en énergie électrique — les impulsions.

Le Dr Diecke espère également recueillir des renseignements additionnels intéressants pour les psychiatres.

Choix d'une toile pour le lit de bébé

La mère de famille est d'ordinaire un modèle d'économie. C'est pourquoi elle a accueilli de grand coeur les sacs de pellicule transparente de polythène qui protègent les aliments et les vêtements fraîchement nettoyés. Voilà, enfin, un matériel d'emballage utilisable maintes et maintes fois à toutes sortes d'usage dans la maison.

Cependant, il y a un usage auquel ne doit pas servir cette très mince pellicule de plastique: couvrir le matelas de bébé.

Des mamans ont découpé les sacs provenant du nettoyeur et croyant bien faire en ont garni le lit du bébé. Voilà qui est fortement à déconseiller. Si l'enfant est couché directement sur cette pellicule légère et flexible, sa respiration peut causer une succion et la pellicule lui coller au visage.

Bien que cette feuille très mince ne convienne pas comme enveloppe de matelas, il y a d'autres plastiques qui remplissent très bien cette fonction. Mais assurez-vous que la pellicule soit épaisse et non pas si légère que le bébé puisse la soulever en aspirant. On peut se procurer de ces feuilles à la verge dans les magasins à rayons.

Voilà un exemple où l'économie n'a pas sa place.

Patron imprimé



Numéro du patron: 9329
Grandeurs: 2 à 10
Prix: 40c
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept
La Liberté et le Patriote
60 Front St West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement: le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Petites Annonces

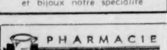
Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 44—No 36

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443 entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin 195, avenue Provencher, St-Boniface.** Par la poste: $1.00 franco 132-T.F

CANADIENS-FRANCAIS ET CATHOLIQUES, garçons ou filles, qui désirez correspondre ou vous rencontrer en vue du mariage, adressez vous au **Centre de Correspondance**, boite no 1083, Saskatoon, Sask. Soyez assurés de la plus entière discrétion. 14-486-T.F



SERVICE CIVIL
(Fédéral)
GARDES-MALADES D'HOPITAUX
(Semaine de 5 jours)

pour le Département des Anciens Combattants, à l'hôpital Deer Lodge, Winnipeg. Salaires, $225-$262.50 ou $260-$295, selon qualifications. Faites votre demande immédiatement à la **Commission du Service Civil, chambre 702, Bureau de Poste Général de Winnipeg, Winnipeg 1, Manitoba.** 37-W817.

SERVICE CIVIL
(Fédéral)
TECHNICIENNES POUR LABORATOIRE D'HOPITAL
Pour l'hôpital Deer Lodge, à Winnipeg
3 postes libres bientôt

Techniciennes diplômées ($205-$230), ou personnes diplômées d'une université avec qualifications scientifiques et 6 mois d'expérience pratique dans un laboratoire d'hôpital ($230-$280).

S'adresser immédiatement à la **Commission du Service Civil du Canada, 702, Bureau de Poste Général, Winnipeg 1, ou téléphoner à WHitehall 3-4468.**

37—W790(2)

OFFRES D'EMPLOI
Service Civil du Canada

Comptables — Impôt sur le revenu. Salaires initiaux de $345 à $465, dépendant de l'instruction et de l'expérience relative; pour le Département du Revenu National à Winnipeg.

Opérateurs de radio, $287.50-$362.50, pour le Département du Transport, Services de l'Air, région de Winnipeg; certificat valide de 1ère ou 2e classe de compétence est requis.

Techniciens météorologiques, $245-$320, pour le Département du Transport, Services de l'Air, région de Winnipeg; diplôme de High School désirable.

On peut se procurer les détails et formules de demande aux bureaux de poste, du Service National de Placement ou en s'adressant à la **Commission du Service Civil, chambre 702, Bureau de Poste Général de Winnipeg, Winnipeg 1, Manitoba.** 37-W826.

ON DEMANDE — Personne pour faire les travaux de cuisine dans un couvent. Personnel de 7. Pour tous renseignements concernant salaire, conditions de travail, etc., **s'adresser à Rév. Sr Supérieure, couvent d'Elie, Elie, Man.** 34-664-36C.

POUR SERVICES DE COSMETIQUES "BEAUTY COUNSELOR", signalez **CHapel 7-1965** ou adressez-vous à **262, rue Hamel, St-Boniface.** 34-666-36C.

AUGMENTEZ VOS REVENUS pour faire face à l'année 1958! Vendez à généreuse commission: Cosmétiques, Nécessités Domestiques, Cadeaux Attrayants, Luxueux Coffrets de produits de toilette, réputés parmi les meilleurs. Aucun risque — Catalogue gratis sur demande: **A. Clark, Dépt. 108, 1600, Délorimier, Station C, Montréal.**

ON DEMANDE — St-Boniface-Norwood — Grande chambre avec facilités de cuisine. **Téléphone: CEdar 3-6305 entre 6 et 8 h.** 36-695-36C.

A LOUER — St-Boniface, 541, rue Langevin — Logis non-meublé. Libre actuellement. **Téléphone: CEdar 3-3567.** 33-653-36C.

A LOUER — St-Boniface — Chambre meublée pour fille ou femme sérieuse. **Téléphone: CEdar 3-1615.** 35-677-36C.

A LOUER — St-Boniface, 201, boulevard Dollard. Séparément, 2 grandes chambres meublées. Linge de lit fourni. **Téléphone: CHapel 7-1961.** 36-694-36C.

A LOUER — St-Boniface, en face du parc LaVérendrye — Chambre meublée. Linge de lit fourni. Facilités de cuisine, si désirées. **Téléphone: CEdar 3-2194.** 36-693-36C.

A LOUER — St-Boniface, 510, rue Ritchot — Logement de 3 pièces. Non-meublé. Enfants bienvenus. Disponible le 18 décembre. **Téléphone: CEdar 3-3535.** 36-692-36C.

ON DEMANDE
Vieux timbres-poste
On paiera comptant les plus hauts prix. Pour tous renseignements envoyez un timbre de 5c à
STERN & COMPANY
613, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice qualifié pour l'école Hesselwood no 913. 13 élèves. Grades 1 à 8. Salaire: $2,500. Commencer 6 janvier. Electricité, toilette en dedans; chauffage à l'huile. **S'adresser à Joseph Masson, sec.; Oak Lake, Man.** 35-683-36C.

ON DEMANDE
Une institutrice bilingue pour l'école North Meridian, 1805, commençant le 6 janvier. 21 élèves. Grades 1 à 7. Salaire: $2,600. Pension à un mille de l'école. **S'adresser à M. Maurice Meilleur, Fisher Branch, Manitoba. Téléphone: 6371.** 36-689-36C.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice catholique capable d'enseigner le français de l'A.C.F.C. pour l'école de Montmartre no 1586 (au village). Grades 7 et 8. Commençant le 1er janvier 1958. Salaire: $2,400 à $5,800, selon qualifications. **S'adresser à Mlle Y. M. DeDecker, sec.-trés., Regina (East) School Unit no 20, Odessa, Sask.** 36-691-36C.

A VENDRE — St-Boniface — Maison en brique. 10 pièces. Garage. Prix: $15,000. **Pour renseignements, appeler WHitehall 3-3873.** 35-681-T.F.

A VENDRE — 275, rue Dumoulin, St-Boniface — Manteau de fourrure "Mouton-lamb". Grandeur 16 à 18. En parfaite condition. Prix: $65. **Téléphone: CHapel 7-3751** 35-680-36C.

A VENDRE — Magasin et cour à bois. Village canadien-français. Sur route no 23. Ecole dirigée par religieuses. Chiffre d'affaires: environ $40,000. Stock: $10,000. Cour à bois comprend 2 lots 50'. Remise couverte: 42' x 60'. Ce commerce se paierait dans un an. **S'adresser à Boite 651, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 3.** 33-651-36C.

A VENDRE — Lot vacant, 552, rue de La Morénie, près avenue Cathédrale, 60 pieds par 118.4 pieds. Soumettre offre par écrit au bureau du District Scolaire de St-Boniface, à l'Ecole Provencher, avant vendredi midi, 3 janvier 1958. Le vendeur ne s'engage pas à vendre au plus haut prix soumis. 34-667-36C.

A VENDRE — Lot vacant entre 560 et 562, rue de La Morénie, près avenue Cathédrale, 35 pieds par 118.4 pieds. Soumettre offre par écrit au bureau du District Scolaire de St-Boniface, à l'Ecole Provencher, avant vendredi midi, 3 janvier 1958. Le vendeur ne s'engage pas à vendre au plus haut prix soumis. 34-668-36C.

SYLVESTRE REALTY
185, ave Provencher, St-Boniface
Bureau: CEdar 3-2129
Résidence: CEdar 3-5050
35-685-36C.

A VENDRE

St-Boniface — Duplex 6 pièces. Prix: $8,900.
St-Boniface — Bungalow moderne: 6 pièces, plus logement 3 pièces au soubassement. Chauffage à l'huile $14,500.
St-Boniface — Bungalow ultra-moderne: 5 pièces. Chauffage à l'huile. Bel emplacement. $13,500.
St-Boniface — Semi-duplex: 6 pièces. $10,000.
St-Boniface — Maison de rapport: 5 logements. $8,000.
St-Boniface — Duplex: 8 pièces, $9,500.
St-Boniface — Maison: 5 pièces, $8,400.
Norwood — Maison: 7 pièces, $8,500.
Norwood — Cottage moderne: 5 pièces. Chauffage à l'huile. Possession immédiate. $12,500.

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
35-682-36C.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
A VENDRE

Norwood — Maison appartement: 8 logements, tous occupés. 7 ans. Frigidaires et poêles électriques. Revenu mensuel: $595. Comptant requis: $20,000. Balance facile.

Norwood Flats — Près église St. Thomas More. Bungalow 5 pièces. 2 chambres à coucher. Salle à manger. Grand salon. Cuisine moderne. Chauffage automatique. Garage Possession immédiate. Comptant requis: $2,500.

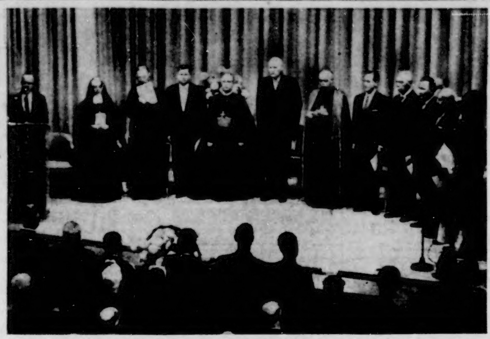
445, rue Elmsdale, East Kildonan — Maison 5 pièces. 2 ans. 3 chambres à coucher. Chauffage au gaz. Vacante. Comptant requis: $1,700.

Si vous voulez vendre votre maison et obtenir argent comptant, nous avons plusieurs clients désireux d'acheter dans St-Boniface, Norwood et St-Vital. Nous nous occupons tout spécialement de propriétés situées dans les 3 districts susmentionnés. Vous ferez affaire avec des agents de longue expérience à qui vous pouvez vous adresser en toute confiance. Evaluations faites gratuitement.

O.-J. De Steur — Tél. 42-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
35-686-36C.

POUR ACHAT OU VENTE
de propriétés en ville ou à la campagne, et de fermes, s'adresser à
M. A. Ayotte
représentant de George P. Graham Realty, 508, édifice Childs. Téléphones: WHitehall 2-4003; le soir Whitehall 3-5331. 34-669-37C.

POUR ACHAT ET VENTE
de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces, s'adresser à
C. BUFFET
130, ave Ferndale, Norwood, Man.
TELEPHONE 42-5254



De hauts dignitaires, représentant l'Eglise catholique, la province du Manitoba et la ville de Winnipeg, assistèrent dimanche dernier à l'ouverture officielle de la nouvelle aile "Cornish" de l'hôpital Miséricorde. De gauche à droite, l'on voit: **M. D. A. Thompson,** président du bureau des aviseurs de l'hôpital; la **Rév. Sr Ste-Edith,** supérieure; le **Révme P. Dom Severinus Gertken,** O.S.B., abbé de Muenster, Sask.; **l'hon. R. W. Bend,** ministre de la Santé et du Bien-Etre; **S. Exc. Mgr Maxime Hermaniuk,** C.Ss.R., archevêque de Winnipeg pour les catholiques ukrainiens du Manitoba; **S. H. J. S. McDiarmid,** lieutenant-gouverneur; **S. Exc. Mgr Philip F. Pocock, archevêque de Winnipeg; l'hon. D. L. Campbell,** premier ministre; **S. H. J. E. Adamson,** juge en chef de la cour d'appel du Manitoba; **S. H. Stephen Juba,** maire de Winnipeg; le **Dr W. J. Wood,** responsable régional des Services de santé pour les Indiens.

(Cliché Winnipeg Free Press)

Campagne d'abonnements de l'école du Sacré-Coeur

Répondant à la pressante suggestion du R. P. C. Lafrenière, O.M.I., curé, et des Rév. Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, institutrices à l'école paroissiale, les élèves des grades 5 à 10 de l'école du Sacré-Coeur viennent de consacrer deux courtes semaines à une campagne d'abonnements aux deux hebdomadaires, **La Liberté et le Patriote** et le **Western Sunday Visitor.**

Une forte émulation régnait entre les élèves des diverses classes. Chaque classe pouvait d'ailleurs suivre les progrès et ceux des autres groupes en lisant chaque jour les quatre thermomètres où l'on enregistrait les résultats déjà obtenus. L'objectif à atteindre par classe était de 25; l'école au complet désirait obtenir 100 nouveaux abonnements.

Les élèves, enthousiastes, firent du porte en porte. C'est ainsi qu'un bon soir un jeune garçon se présentait à 638, avenue McDermot, demandant (sans le savoir) aux rédacteurs de **La Liberté et le Patriote** de s'abonner à leur propre journal. Celui qui est responsable de la mise en page reçut la même invitation trois fois dans une seule soirée.

Toujours est-il qu'après 15 jours de généreux efforts, les élèves pouvaient remettre aux responsables les fruits de leur travail: 76 nouveaux abonnés dans Winnipeg à **La Liberté et le Patriote** et 14, au **Western Sunday Visitor.** Et maintenant, même si le concours est officiellement terminé, les jeunes veulent continuer leur travail. . . au service de la presse catholique et française.

Il convient de féliciter chaleureusement ces jeunes pour leur travail et pour les magnifiques résultats obtenus. Peut-être que leur initiative pourrait servir d'exemple et que, dans un avenir prochain, on enregistre non seulement une émulation entre élèves de diverses classes, mais encore entre élèves de diverses écoles!

Au Sacré-Coeur

Assemblée paroissiale

Une assemblée de tous les paroissiens et paroissiennes a été convoquée pour le dimanche 15 décembre dans le but de faire connaître les avantages d'une Caisse populaire.

Cette réunion se tiendra à 3 h. de l'après-midi, en la salle Guertin, 80, rue Lydia.

M. Pierre Frossais, inspecteur du gouvernement, sera des nôtres à cette occasion et saura donner tous les renseignements désirés.

Bienvenue à tous les intéressés!

* * *

Société St-Jean-Baptiste

La réunion régulière des membres de la Société St-Jean-Baptiste aura lieu le dimanche 15 décembre, à 2 h. 30 de l'après-midi, dans nos salles de réunion.

Afin de permettre à tous les membres d'assister à l'assemblée paroissiale, à 3 h., le président demande aux membres d'arriver quelques minutes avant 2 h. 30.

* * *

Banquet

Comme par les années passées, le grand banquet paroissial aura lieu le lundi 6 janvier prochain. Nous invitons cordialement tous les paroissiens à prendre part à ce banquet, où vous rencontrerez vos amis, pour passer avec eux une joyeuse soirée.

Ceux qui désirent y participer sont priés instamment de retenir leurs billets à l'avance; l'organisatrice a besoin de savoir le nombre approximatif des convives. Le prix du billet est de $1.50.

Vous pouvez vous les procurer en vous adressant à Mme M. Audet, tél. SUnset 3-8189, à Mme R. Gauthier, tél. SPruce 2-6309, ou à Mme J. Carignan, tél. SPruce 4-8549.

Bienvenue à tous.

Il n'y aura pas d'assemblée des Dames de Ste-Anne, le 5 janvier prochain, mais il y aura messe et communion en groupe à 9 h.

Chevaliers de Colomb
Conseil Provencher no 2450

En sa lettre mensuelle pour décembre, notre Grand Chevalier, le Frère Roland Roy, annonçait officiellement que l'assemblée du 12 dernier serait la seule assemblée régulière de décembre.

Réception du Jour de l'An

Selon la coutume établie depuis la fondation du Conseil Provencher, le Grand Chevalier et ses officiers se feront un plaisir de recevoir en nos salles les Chevaliers de notre Conseil au Jour de l'An. Les visiteurs des autres Conseils seront les bienvenus également. Cette réception aura lieu dès la fin de la messe de 11 h. de la paroisse du Sacré-Coeur. Il est toujours agréable en cette circonstance de rencontrer des Frères de la ville et de la campagne que, pour raisons diverses, nous ne voyons qu'une fois l'an. Rendons-nous pour le début de cette fonction afin de recevoir la bénédiction de notre chapelain.

Ces vieilles coutumes

En parlant de bénédiction, nous enjoignons tous nos Frères qui sont pères de famille de ne pas oublier de bénir leur propre famille dès le début de la journée du premier de l'An. Il paraitrait que cette ancienne et pieuse pratique passe en désuétude chez plusieurs de nos jeunes foyers. Il serait déplorable qu'une si belle et émouvante pratique tombe en oubli. Loin de paraître ridicules vous verrez que votre autorité comme chef de famille n'en sera que raffermie et l'amour des vôtres envers vous agrandie.

Et ces cartes de Noël et du Nouvel An . . . De grâce, restons dans les proportions de ces grandes fêtes religieuses et que nos bons souhaits conservent ce caractère religieux.

A tous nos Frères de tous les Conseils et à leurs familles, nous souhaitons de belles et saintes fêtes et, selon le dire de nos aïeux: "le paradis à la fin de vos jours".

BISTOURI.

Décès

M. Philippe Demeule

M. Philippe-P.-J. Demeule, de 784, avenue Jessie, Winnipeg, est décédé à l'hôpital St-Boniface le vendredi 6 décembre, à l'âge de 84 ans. Né à Murray Bay, P.Q., il vint au Manitoba d'Ottawa en 1917.

Il était ingénieur stationnaire retiré de son service à l'hôtel Fort Garry. Après sa retraite, il travailla durant quelque temps à l'hôtel St-Boniface.

Lui survivent: deux fils, Adélard, de Winnipeg, et Joseph, de Québec; 16 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants.

Le service fut chanté le lundi 9 décembre dans la basilique de St-Boniface et l'enterrement se fit dans le cimetière paroissial. La chapelle funéraire Coutu était en charge des funérailles.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF the estate of JOSEPH PRESCOTT, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, Retired, Deceased.

ALL CLAIMS against the above estate must be sent to the undersigned, Grafton, Deniset, Dowhan, Bétournay and Muldoon, 4-431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 14th day of January, A.D. 1958.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 9th day of December, A.D. 1957.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON, Solicitors for the executrices.

House of Mercy

The new wing of the Misericordia General hospital was opened officially last Sunday. This week the hospital authorities are holding "open house".

It is certainly worth the while of any Winnipegger to take time out for a tour of the hospital — not only of the new addition, but the older parts of the building as well. For the hospital is more than just a large and well equipped institution for the care of the sick. It is an exciting chapter of Manitoba history; a revealing glimpse of the spirit and determination that produced a flourishing city where a century ago there was little more than bald prairie.

The Misericordia was founded in 1900 by the Sisters of Mercy on, literally, not much more than a prayer. Out of courage, imagination, and a great deal of hard work they built the thriving modern hospital that Misericordia is today.

The kindly sisters of the hospital have to their credit over half a century of caring for the city's ill. The opening of the new addition provides good opportunity for sincere congratulations.

FREE PRESS.

Petites Notes

S. Exc. Mgr Philip F. Pocock, archevêque de Winnipeg, recevra à l'archevêché à l'occasion de la nouvelle année: le 1er janvier, les hommes, de 2 h. 30 à 4 h. de l'après-midi et, le dimanche suivant 5 janvier, les dames, aux mêmes heures. Invitation générale.

* * *

M. le comte Serge de Fleury, consul de France à Winnipeg, se rendait à l'ambassade de France à Ottawa, dimanche dernier, pour assister à une importante réunion de tous les consuls français au Canada. Cette réunion eut lieu de mardi à jeudi. Immédiatement après, M. de Fleury quittait par avion pour Paris où il passera quelques jours. Il sera de retour à Winnipeg au plus tard le 28 décembre.

* * *

M. et Mme Marcel Ouellette, (née Jeanne Frey), appt 5, 2160, avenue Portage, ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis, la naissance d'une fille, qui reçut au baptême les noms de Marie-Gracia-Nicole. Parrain et marraine, M. et Mme Guy Legault, de Montréal.

Il y a de plus belles choses dans la nature que dans les habitations construites par l'homme.